



Newsletter CNR BEA n°41

Décembre 2023-Janvier 2024

ALIMENTATION ANIMALE – DONT ENRICHISSEMENT	4
31/10/2023 : Feeding management of giraffe towards positive welfare	4
COGNITION-EMOTIONS	5
06/12/2023 : What are farm animals thinking?	5
06/12/2023 : Characterization of social behavior in a group of domestic donkeys (Equus asinus)	7
27/11/2023 : Lateralised Behavioural Responses in Livestock to Environmental Stressors: Implications for Using Infrared Thermography to Assess Welfare Conditions	8
15/11/2023 : Parents animaux	9
13/11/2023 : Cognitive tasks as measures of pig welfare: a systematic review	10
27/09/2023 : Comment les volailles perçoivent et interprètent leur environnement : recherche scientifique et exemples d'application	11
COLLOQUES-SEMINAIRES-FORMATIONS	12
10-11/07/2024 : UFAW International Animal Welfare Conference 2024	12
14-15/02/2024 : Le bâtiment d'élevage, point de rencontre entre l'homme et l'animal. Comment concilier bien-être de l'animal et bien-être de l'humain ?	14
14/12/2023 : Conférence "L'avenir au-delà des clivages"	14
10-11/2023 : Animal Sentience.....	14
CONDUITE D'ELEVAGE ET RELATIONS HOMME-ANIMAL – DONT BE DE L'ELEVEUR	14
03/01/2024 : Humans can identify reward-related call types of chickens	14
31/12/2023 : Guidance: Poultry welfare off the farm	15
31/12/2023 : Guidance: Livestock at farm shows and markets: welfare regulations.....	16
18/12/2023 : Animal Welfare Committee: opinion on alternatives to culling newly hatched chicks in the egg and poultry industry	17
15/12/2023 : Public consultation - Call for evidence - Welfare of beef cattle on farm	18
14/12/2023 : Fetching felines: a survey of cat owners on the diversity of cat (Felis catus) fetching behaviour	19
07/12/2023 : Public Consultations : Call for evidence - Welfare of turkeys on farm.....	20
27/11/2023 : Does stocking density affect pig welfare and performance?	21
22/11/2023 : New welfare standards for laying hens cause concerns.....	23
15/10/2023 : Recommendation on using ethology, an understanding of fish behaviour, to improve fish welfare and production	24
ÉLEVAGE DE PRECISION	26
15/01/2024 : Advancing Animal Welfare in Zoos through Data Science: Scaling Up Continuous Improvement Efforts	26
08/01/2024 : Multi-animal 3D social pose estimation, identification and behaviour embedding with a few-shot learning framework	28
ÉTHIQUE-SOCIOLOGIE-PHILOSOPHIE-DROIT	28
31/10/2023 : Wanted dead or alive: ethics and animal welfare in food choice	28
22/11/2023 : (Not So) Happy Cows: An Autonomy-Based Argument for Regulating Animal Industry Misleading Commercial Speech	29
21/11/2023 : Willingness to Pay a Higher Price for Pork Obtained Using Animal-Friendly Raising Techniques: A Consumers' Opinion Survey.....	30
ÉVALUATION DU BEA ET ETIQUETAGE	31



28/12/2023 : Gut Microbiome Characteristics Of Horses With History Of Cribbing Behavior: An Observational Study	31
07/12/2023 : Parution de la revue trimestrielle n°119 de la LFDA (automne 2023).....	32
05/12/2023 : IoT and ML approach for ornamental fish behaviour analysis	33
21/11/2023 : The use of animal-based measures at slaughter for assessing the welfare of beef cattle on farm: EFSA AHAW Network exercise	34
29/09/2023 : The importance of slaughterhouses in monitoring the occurrence of tail biting in pigs - Review	35
GESTION DES POPULATIONS ET BEA	36
06/12/2023 : Le Sénat vote une dotation de 3 millions d'euros pour aider les communes à stériliser les chats.....	36
24/11/2023 : Assessing human attention as a reinforcer for dog behavior	37
INITIATIVES EN FAVEUR DU BEA – FILIERES, AGENCES DE FINANCEMENT, ORGANISMES DE RECHERCHE, POUVOIRS PUBLICS	38
20/12/2023 : Bien-être équin : La FEI sensible aux rapports du COFICHEV	38
19/12/2023 : Newsletter – EURCAW Ruminants & Equines – Volume 04.....	38
15/12/2023 : Newsletter EURCAW-Poultry-SFA-Edition 6.....	39
13/12/2023 : Améliorer la santé et le bien-être des animaux aquatiques dans le monde entier : la mission de l'OMSA.....	39
13/12/2023 : PPILOW Newsletter - Issue 8 -December 2023	40
11/12/2023 : Etude sur les connaissances des CM1-CM2 sur le monde animal.....	40
04/12/2023 : Let's not rush the EU-Mercosur trade agreement.....	42
21/11/2023 : Saumon atlantique : le RAS « intégral », un mode d'élevage hyper-intensif à combattre	43
LOGEMENT – DONT ENRICHISSEMENT	44
08/01/2024 : Providing elevated structures in the pullet rearing environment affects behavior during initial acclimation to a layer aviary.....	44
04/12/2023 : Does the provision of live black soldier fly and yellow mealworm larvae improve Muscovy duck welfare?.....	46
03/11/2023 : Elevated platforms for pigs – A review	47
ONE WELFARE	48
22/11/2023 : Le bien-être animal en ville.....	48
PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR	49
11/12/2023 : Pain Assessment in Goat Kids: Focus on Disbudding	49
Résumé en anglais (originall) : Farm animals are routinely subjected to painful husbandry procedures for various purposes. Goat kids are disbudded to improve goat welfare and to ensure safety of other livestock, farm personnel, attending veterinarians and for various other production and management procedures. Disbudding is commonly performed on dairy goat farms, in kids under 3 weeks of age. Many scientific studies reported physiological and behavioural changes indicating pain and distress following disbudding, and this can be a significant cause of welfare compromise in goat kids. Recognition and measurement of pain is important to treat and/or manage pain and distress following painful procedures. This review focuses on pain assessment in goat kids following disbudding, using both physiological and behavioural measures. As only a limited information is available on the topic of interest, relevant studies in other young farm animals have also been discussed to compare the status quo in goat kids.....	49
19/11/2023 : Pain scoring systems in hospitalized horses with ocular disease	49
03/11/2023 : Review: castration – animal welfare considerations	51
REGLEMENTATION	51
10/01/2024 : Live animal transport proposal not a priority for Belgian presidency.....	51
10/01/2024 : Parlement européen : réponse écrite à la question prioritaire P-003061/23 : Commission, où est la législation promise sur le bien-être animal ?	53



08/01/2024 : End the Cage Age: Ombudsman opens inquiry on European Commission's failure to act	54
08/01/2024 : Mouvements intra-UE d'animaux aquatiques vivants	55
08/01/2024 : Parlement européen : réponse écrite à la question E-003140/23 : Numérisation des certificats zoosanitaires pour mieux lutter contre le trafic de chiots en Europe	56
05/01/2024 : Denmark launches new animal welfare plan	57
02/01/2024 : Assemblée nationale : réponse écrite à la question n°5244 : Souffrance des chiens vivant attachés en permanence.....	58
22/12/2023 : Final report of an audit of Ireland carried out from 7 to 17 June 2022 in order to evaluate the protection of unweaned calves during long journeys	59
20/12/2023 : Comment la Commission européenne a réagi à l'initiative citoyenne européenne « End the Cage Age »	61
19/12/2023 : Bien-être animal : une préoccupation croissante	61
19/12/2023 : Assemblée nationale : réponse écrite à la question n°11685 : Conditions de transport des animaux vivants sur de longues distances	61
19/12/2023 : Assemblée nationale : réponse à la question n°11034 : Lutte contre la maltraitance animale	63
19/12/2023 : Assemblée nationale : réponse écrite à la question n°10274 : Exploitation des animaux domestiques dans les spectacles itinérants.....	63
19/12/2023 : Assemblée nationale : réponse écrite à la question n°8789 : Situation préoccupante des organisations de protection animale	64
13/12/2023 : Parlement européen : réponse écrite à la question E-003166/23 : Étendre l'ovosexage des poussins à tous les produits avicoles vendus sur le marché de l'Union européenne	65
12/12/2023 : Assemblée nationale : réponse écrite à la question n° 12158 : Mise en place d'un droit de visite parlementaire dans les abattoirs	66
08/12/2023 : Executive Summary of the Impact Assessment Report Accompanying the document Proposal for a Regulation of the European Parliament and of the Council on the protection of animals during transport and related operations, amending Council Regulation (EC) No 1255/97 and repealing Council Regulation (EC) No 1/2005.....	67
08/12/2023 : Bruxelles propose des mesures en faveur des animaux d'élevage, mais repousse la grande réforme attendue.....	72
07/12/2023 : Commission proposes new rules to improve animal welfare.....	72
07/12/2023 : Proposal for a Regulation of the European Parliament and of the Council on the Protection of Animals during Transport and related Operations, amending Council Regulation (EC) No 1255/97 and repealing Council Regulation (EC) No 1/2005.....	75
07/12/2023 : Proposal for a Regulation of the European Parliament and of the Council on the welfare of dogs and cats and their traceability	77
07/12/2023 : Illegal trade of cats & dogs - EU enforcement action	78
06/12/2023 : Final Report of an Audit of Romania carried out from 3 May to 28 November 2022 in order to Evaluate Animal Welfare Controls during Transport by Livestock Vessel to non-EU Countries	78
04/12/2023 : Décision n° 461367 du Conseil d'Etat concernant la notion de réaménagement des bâtiments cage pour les poules pondeuses	80
30/11/2023 : A data dump of suffering The EU's long-distance trade in farm animals exposed	81
30/11/2023 : 2 ans après, la loi contre la maltraitance animale tarde à être appliquée	84
28/11/2023 : Parlement européen : Réponse écrite à la question E-002825/2023 : Pour une interdiction du débecquage en Europe	85
27/11/2023 : Annual report of the EFSA Networks on Animal Welfare 2023.....	86
27/11/2023 : Amélioration du bien-être animal et durcissement des règles d'importation des chiens : ouverture de la consultation	87
06/10/2023 : Prise de position sur le bien-être des lapins dans l'UE.....	88
SANTE ANIMALE	88
10/01/2024 : Heat stress: Implications of hyperthermia and physiology of layer hens	88
08/01/2024 : Synthetic and phytogetic antioxidants improve productive performance, antioxidant activity, gene expression, and offspring quality in breeder hens subjected to heat stress	90



15/12/2023 : A new approach and insights on modelling the impact of production diseases on dairy cow welfare 91

TRANSPORT, ABATTAGE, RAMASSAGE	93
30/12/2024 : Water deprivation in poultry in connection with transport to slaughter – a review	93
15/12/2023 : What does the EU's new transport proposal mean for fish?	94
07/12/2023 : Stratégie abattoirs : lancement des diagnostics territoriaux pour déterminer le maillage pertinent en abattoirs de boucherie dans chaque territoire.....	96
07/12/2023 : Evaluation des conditions d'exercice des agents d'inspection vétérinaire affectés en abattoirs, et conséquences potentielles sur la qualité de l'inspection	97
06/12/2023 : The Welfare of Birds at Slaughter in the United States	99
21/11/2023 : Global Trends in Halal Food Standards: A Review	101
AUTRES THEMATIQUES CNR	102
07/12/2023 : La face très sombre du marché des cuisses de grenouille	102

Alimentation animale – dont enrichissement

31/10/2023 : Feeding management of giraffe towards positive welfare

Type de document : article scientifique publié dans le [Journal of zoo and aquarium research](#)

Auteurs : Sarah Depauw, Leen Verbist, Jeroen Stevens, Marina Salas

Résumé en français (traduction) : **Gestion de l'alimentation des girafes pour un bien-être positif**
Cette étude a donné la priorité aux états affectifs positifs lors de la modification de la gestion de l'alimentation de cinq girafes au zoo de Planckendael et a suivi leurs effets sur des indicateurs de bien-être à la fois négatifs et positifs. Des observations ont été effectuées jour et nuit pendant une période hivernale de 10 jours, avant et un an après la mise en œuvre des changements suivants dans la gestion de l'alimentation : 1) augmentation de la teneur en fibres et diminution de la teneur en sucre et en amidon du régime alimentaire ; 2) inclusion de cinq espèces de fourrage tout au long de l'année, représentant au moins 10 % de l'apport total en matière sèche, y compris du fourrage épineux ; 3) augmentation de la fréquence quotidienne (de deux à trois fois) de distribution de granulés, de fruits et de fourrage, l'apport en fourrage étant le plus important le soir ; et 4) tous les aliments proposés devaient être manipulés à l'aide de la langue. Les résultats indiquent une amélioration du bien-être des animaux, avec des augmentations significatives de l'alimentation diurne (de 24,5 % à 43,4 % du temps observé), de l'alimentation nocturne (de 17,6 % à 28,7 %) et de la rumination nocturne (de 26,7 % à 38,7 %), ainsi que le remplacement complet de l'alimentation par la bouche par l'alimentation par la langue. Les comportements stéréotypés oraux ont diminué pendant la journée (de 2,9 % à 2,0 %) et ont diminué de manière significative la nuit (de 1,0 % à 0,6 %). L'absence de décubitus pendant la journée pourrait être le signe d'un faible niveau de bien-être et justifierait un examen plus approfondi. Dans l'ensemble, le modèle des cinq domaines du bien-être animal s'est avéré utile pour optimiser les stratégies d'alimentation qui favorisent les états affectifs positifs tels que le plaisir, le confort gastro-intestinal et l'engagement, ce qui a conduit à une augmentation du bien-être positif des girafes après la mise en œuvre du nouveau régime de gestion

de l'alimentation. Les observations 24 heures sur 24 et les indicateurs de bien-être positifs permettent de mieux comprendre le bien-être des girafes et de mettre en évidence le potentiel des futures recherches sur la nutrition dans les zoos.

Résumé en anglais (original) : This study prioritised positive affective states while modifying the feeding management of five giraffes at Zoo Planckendael and monitored the impact on indicators of both negative and positive welfare. Observations were conducted day and night over a 10-day winter period before and one year after implementing the following feeding management changes: 1) increased fibre and decreased sugar and starch content in the diet; 2) inclusion of five browse species year-round, accounting for a minimum 10% of total dry matter intake, including browse with thorns; 3) increased daily feeding frequency (from two to three times) of pellets, produce and browse, with the highest browse provision in the evening; and 4) all food offered required tongue manipulation. Results indicate improved positive welfare, with significant increases in daytime feeding (from 24.5% to 43.4% of observed time), night-time feeding (from 17.6% to 28.7%) and nocturnal rumination (from 26.7% to 38.7%), and the complete replacement of mouth feeding with tongue feeding. Oral abnormal repetitive behaviours decreased during the day (from 2.9% to 2.0%) and significantly decreased at night (from 1.0% to 0.6%). The absence of recumbency during the day might indicate negative welfare and warrants further investigation. Overall, the Five Domains animal welfare model proved valuable in optimising feeding strategies that promote positive affective states like pleasure, gastrointestinal comfort and engagement, which led to increased positive welfare in giraffes after implementing the new feeding management regime. Round-the-clock observations and positive welfare indicators provide broader insights into giraffe welfare, highlighting potential for future zoo nutrition research.

Cognition-émotions

06/12/2023 : [What are farm animals thinking?](#)

Type de document : article publié dans [Science](#)

Auteurs : David Grimm

Extrait en français (traduction) : **A quoi pensent les animaux de ferme ?**

De nouvelles recherches révèlent une complexité surprenante dans l'esprit des chèvres, des porcs et d'autres animaux d'élevage. [...] C'est l'idée centrale de l'Institut de recherche en biologie des animaux de ferme (FBN), l'un des principaux centres mondiaux d'étude de l'esprit des chèvres, des porcs et d'autres animaux d'élevage. Sur [le] campus [...], des scientifiques étudient la vie mentale et émotionnelle d'animaux avec lesquels nous vivons depuis des milliers d'années, mais dont nous ne savons presque rien d'un point de vue cognitif.

Ces travaux s'inscrivent dans un domaine restreint, mais en pleine expansion, qui commence à battre en brèche l'idée selon laquelle le bétail est stupide et ne mérite pas l'attention des scientifiques. Au cours des dix dernières années, des chercheurs du FBN et d'ailleurs ont montré que les porcs montraient des signes d'empathie, que les chèvres rivalisaient avec les chiens dans certains tests d'intelligence sociale et, dans l'une des découvertes les plus spectaculaires de ce domaine, que les vaches pouvaient être éduquées à la propreté, ce qui suggère une conscience de soi derrière les regards vides et la rumination, qui a surpris même certains experts.

"Il y a beaucoup à apprendre en étudiant la vie mentale de ces créatures", déclare Christopher Krupenye, psychologue à l'université Johns Hopkins, qui étudie la cognition chez l'homme et les modèles animaux plus traditionnels tels que les chimpanzés et les chiens. Selon lui, ignorer le bétail a été une "occasion manquée" par la communauté scientifique.

Le domaine est toutefois confronté à des défis [...]. Les animaux de ferme peuvent être énormes, beaucoup sont difficiles à dresser, et les bailleurs de fonds traditionnels ainsi que les revues de haut niveau ont généralement rejeté ces études. Cependant, en surmontant ces obstacles, les scientifiques parviennent à mieux comprendre non seulement l'esprit des animaux d'élevage, mais aussi l'évolution de notre propre cognition. Ce qu'ils apprennent pourrait même modifier la façon dont nous logeons et traitons ces créatures. "Si nous ne comprenons pas comment ces animaux pensent, nous ne comprendrons pas ce dont ils ont besoin", explique Jan Langbein, chercheur en éthologie appliquée au FBN. "Et si nous ne comprenons pas ce dont ils ont besoin, nous ne pourrions pas concevoir de meilleurs environnements pour eux. [...]"

On estime à 78 milliards le nombre d'animaux de ferme sur Terre - un nombre qui dépasse celui des singes, des rongeurs et des humains réunis - et nous vivons avec eux depuis plus longtemps que n'importe quelle autre espèce, à l'exception des chiens. Pourtant, à une époque où les chercheurs modélisent le cerveau des rats sur des ordinateurs et montrent que nos compagnons canins pourraient être capables de deviner nos pensées, le bétail reste une boîte noire.

[...] jusqu'à récemment, les scientifiques ne prenaient pas leur cognition au sérieux. "Lorsque j'ai participé à mes premières conférences de recherche, les gens ne comprenaient pas pourquoi j'étudiais les facultés mentales des animaux de ferme", explique Christian Nawroth, biologiste du comportement au FBN. Pourquoi perdre son temps si cela ne permet pas d'améliorer la production de lait ou de viande, se souvient-il. "Ils n'en voyaient pas l'intérêt. [...]"

"Les travaux de Christian ont mis en évidence de nombreux éléments communs que les gens seraient surpris de trouver", déclare Krupenye, le psychologue de l'université Hopkins. C'est l'avantage d'étudier le bétail, ajoute-t-il. Comme les animaux de ferme englobent un grand nombre d'espèces différentes très éloignées les unes des autres sur l'arbre de la vie, ils permettent aux scientifiques de vérifier à quel point certaines capacités cognitives sont répandues. Et comme l'homme s'est peut-être domestiqué lui-même lorsqu'il a commencé à vivre en groupes très unis, ces études pourraient même nous éclairer sur l'évolution de notre propre esprit. Selon M. Krupenye, les études sur le bétail apportent "un éclairage très important".

Extrait en anglais (original) : New research is revealing surprising complexity in the minds of goats, pigs, and other livestock. [...] That's the core idea here at the Research Institute for Farm Animal Biology (FBN), one of the world's leading centers for investigating the minds of goats, pigs, and other livestock. On [the]campus [...] scientists are probing the mental and emotional lives of animals we've lived with for thousands of years, yet, from a cognitive perspective, know almost nothing about.

The work is part of a small, but growing field that's beginning to overturn the idea that livestock are dumb and unworthy of scientific attention. Over the past decade, researchers at FBN and elsewhere have shown that pigs show signs of empathy, goats rival dogs in some tests of social intelligence, and, in one of the field's, um, splashiest recent finds, cows can be potty trained, suggesting a self-awareness behind the blank stares and cud chewing that has shocked even some experts. "There's a lot to be learned by studying the mental lives of these creatures," says Christopher Krupenye, a Johns Hopkins University psychologist who explores cognition in humans and more traditional animal models such as chimpanzees and dogs. Ignoring livestock, he says, has been a "missed opportunity" by the scientific community.

The field faces challenges, however [...]. Farm animals can be huge, many are hard to train, and traditional funders and high-profile journals have generally spurned such studies. But as scientists push past these obstacles, they are gaining insights not only into the minds of livestock, but into the evolution of our own cognition as well. What they learn could even change the way we house and treat these creatures. "If we don't understand how these animals think, then we won't understand

what they need,” says Jan Langbein, an applied ethologist at FBN. “And if we don’t understand what they need, we can’t design better environments for them.” [...]

There are an estimated 78 billion farm animals on Earth—a number that dwarfs monkeys, rodents, and humans combined—and we have lived with them longer than any other creature save dogs. Yet in an era where researchers are modeling rat brains on computers and showing that our canine pals may be able to intuit our thoughts, livestock remain a black box.

[...] until recently, scientists didn’t take their cognition seriously. “When I went to my first research conferences, people didn’t understand why I was studying the minds of farm animals,” says Christian Nawroth, a behavioral biologist at FBN. Why waste your time if it’s not going to improve milk or meat production, he recalls them asking. “They didn’t see the point.” [...]

“Christian’s work has exposed a lot of commonalities that people would be surprised to find,” says Krupenye, the Hopkins psychologist. That’s the advantage of studying livestock, he says. Because farm animals encompass so many different species that are so far apart on the tree of life, they allow scientists to test just how widespread certain cognitive abilities are. And because humans may have domesticated themselves when they began living in close-knit groups, such studies could even provide insight into the evolution of our own minds. The studies on livestock, Krupenye says, are providing “a really important insight.”

[06/12/2023 : Characterization of social behavior in a group of domestic donkeys \(Equus asinus\)](#)

Type de document : article scientifique disponible en ligne avant publication dans [Applied Animal Behaviour Science](#)

Auteurs : Miina Lööke, Paolo Mongillo, Martina Bortolotti, Simona Normando, Lieta Marinelli

Résumé en français (traduction) : **Caractérisation du comportement social d'un groupe d'ânes domestiques (Equus asinus)**

Bien que les ânes domestiques soient de plus en plus populaires, la littérature scientifique sur leur comportement est encore limitée. Cette étude porte sur le comportement social d'un groupe de 13 ânes (10 femelles, 3 hongres, âgés de 3 à 13 ans) placés dans un centre d'intervention assistée par l'animal dans le nord de l'Italie. Notre premier objectif était d'évaluer la distribution des comportements sociaux intraspécifiques des ânes pendant la journée et le second objectif était de caractériser les interactions sociales affiliatives et agonistiques pendant les périodes d'activité maximale. Les comportements sociaux ont été exprimés davantage entre 8 et 9 heures du matin que le reste de la journée, reflétant principalement l'expression de comportements affiliatifs. Ces derniers consistaient principalement en de la proximité (55,0 % de tous les comportements affiliatifs) et du suivi (29,2 %). Dans la plupart des cas, le comportement affiliatif s'est exprimé au sein de dyades préférentielles, composées soit d'une mère et de son petit, soit de deux ânes adultes. Cela confirme l'idée que les relations dyadiques sont une caractéristique prédominante de l'organisation sociale de l'espèce. Cependant, les interactions dyadiques n'ont pas été observées chez les pré-adultes les plus âgés, ce qui suggère que les préférences sociales subissent un changement au moment où les ânes atteignent leur pleine croissance. Les comportements agonistiques sont beaucoup moins fréquents que les comportements affiliatifs. Le comportement agonistique le plus exprimé était la menace (51%), suivi du déplacement et de la morsure (18,5% chacun). Ils ont été moins exprimés par les ânes qui faisaient partie d'une paire affiliative, ce qui suggère que l'expression limitée du comportement agonistique est associée à un changement réel des préférences sociales, et non à une simple conséquence de la diminution des occasions de conflit pour les ressources. Bien que l'étude ait des limites, les résultats donnent un aperçu du

comportement social des ânes domestiques qui pourrait représenter un point de départ pour d'autres recherches ainsi que des informations pertinentes pour l'élevage des ânes.

Résumé en anglais (original) : Although the popularity of domestic donkeys is increasing, the scientific literature on their behavior is still limited. This study investigated the social behavior of a group of 13 donkeys (10 females, 3 geldings, aged 3-13 years) stabled in an Animal Assisted Interventions facility in the North of Italy. Our first aim was to assess the distribution of donkeys' intraspecific social behaviors during daytime and the second aim was to characterize affiliative and agonistic social interactions during peak activity times. Social behaviors were expressed more between 8 and 9 AM than the rest of daytime, mainly reflecting the expression of affiliative behavior. The latter consisted mostly of proximity (55.0% of all affiliative) and following (29.2%). In most cases affiliative behavior was expressed within preferential dyads, composed of either a mother and her offspring or two adult donkeys. This supports the idea that dyadic relationships are a predominant feature of the social organization of the species. However, dyadic interactions were not observed in the oldest sub-adults, suggesting that social preferences undergo a change around the time donkeys reach full growth. Agonistic behaviors were much less common than affiliative ones. The most expressed agonistic behavior was threat (51%), followed by displacement and bite (both 18.5%). They were less expressed by donkeys who were part of an affiliative pair, suggesting that limited expression of agonistic behavior is associated with an actual change in social preferences, not a mere consequence of fewer occasions of conflict over resources. While the study has limitations, the results provide insight into the social behavior of domestic donkeys which could represent a starting point for further research as well as relevant information for donkeys farming.

[27/11/2023 : Lateralised Behavioural Responses in Livestock to Environmental Stressors: Implications for Using Infrared Thermography to Assess Welfare Conditions](#)

Type de document : revue scientifique publiée dans [Animals](#)

Auteurs : Amira A. Goma, Jashim Uddin, Emily Kieson

Résumé en français (traduction) : **Réponses comportementales latéralisées des animaux d'élevage aux facteurs de stress environnementaux : implications pour l'utilisation de la thermographie infrarouge dans l'évaluation des conditions de bien-être**

Les réponses comportementales latéralisées aux facteurs de stress environnementaux sont de plus en plus souvent utilisées comme indicateurs du bien-être social des animaux. Ces réponses comportementales latéralisées sont contrôlées par des fonctions cérébrales asymétriques qui font partie des fonctions primaires de la plupart des vertébrés et contribuent aux fonctions sociales et de survie primaires. Les réponses comportementales latéralisées provenant de l'hémisphère gauche sont responsables du traitement des conditions familières, tandis que l'hémisphère droit est responsable de la réponse aux stimuli nouveaux dans l'environnement. Des tests de latéralisation forcée et de préférence latérale ont été utilisés pour déterminer les réponses comportementales visuelles latéralisées du bétail aux facteurs de stress environnementaux. Une préférence pour un membre donné lors d'un mouvement a également été utilisée pour déterminer la latéralisation motrice. Bien que des études comportementales sur le bétail aient enregistré des réponses comportementales latéralisées aux facteurs de stress environnementaux, l'implication de la latéralisation dans d'autres conditions, telles que la contention et les procédures invasives, reste limitée. Il est donc important de disposer d'une mesure non invasive de ces réponses comportementales latéralisées. Récemment, les réponses comportementales latéralisées ont été

corrélées à l'utilisation de la température infrarouge des surfaces corporelles externes, telles que les yeux et les bandes coronaires des membres. Cette étude résume les différentes formes de réponses comportementales latéralisées chez les animaux d'élevage, en particulier les bovins et les chevaux, aux facteurs de stress environnementaux, ainsi que l'association entre ces réponses et la température infrarouge des surfaces corporelles externes concernées, dans le but d'améliorer l'utilisation de mesures non invasives dans l'évaluation des conditions de bien-être des animaux. La combinaison des réponses comportementales latéralisées et de la température infrarouge des surfaces corporelles externes aux facteurs de stress environnementaux pourrait améliorer les stratégies d'évaluation des conditions de bien-être et les interventions d'élevage supplémentaires connexes qui pourraient être appliquées pour améliorer le bien-être des animaux d'élevage.

Résumé en anglais (original) : Lateralised behavioural responses to environmental stressors have become more frequently used as indicators of social welfare in animals. These lateralised behavioural responses are under the control of asymmetrical brain functions as part of the primary functions of most vertebrates and assist in primary social and survival functions. Lateralised behavioural responses originating from the left hemisphere are responsible for processing familiar conditions, while the right hemisphere is responsible for responding to novel stimuli in the environment. The forced lateralisation and side preference tests have been used to determine the visual lateralised behavioural responses in livestock to environmental stressors. Limb preference during movement has also been used to determine motor lateralisation. Although behavioural investigations in livestock have recorded lateralised behavioural responses to environmental stressors, there are still limitations in the implication of lateralisation to other conditions, such as restraint and invasive procedures. Thus, it is important to have a non-invasive measure for these lateralised behavioural responses. Recently, lateralised behavioural responses have been correlated with the use of infrared temperature of external body surfaces, such as the eyes and coronary bands of limbs. This review summarised the different forms of the lateralised behavioural responses in livestock, especially cattle and horses, to environmental stressors, and the association between these responses and the relevant external body surfaces' infrared temperature, with the purpose of improving the use of non-invasive measures in assessing welfare conditions in animals. The combination of the lateralised behavioural responses and infrared temperature of external body surfaces to environmental stressors could improve the assessment strategies of welfare conditions and the related additional husbandry interventions that could be applied to improve the welfare of farm animals.

15/11/2023 : [Parents animaux](#)

Type de document : annonce de parution d'un ouvrage aux éditions [HumenSciences](#)

Auteur : Raymond Nowak

Présentation : La vie part d'un oeuf. C'est le point commun à tous les animaux, des invertébrés aux mammifères, en passant par les oiseaux, les poissons, les amphibiens et les reptiles. Pourtant, chaque espèce développe ses propres comportements parentaux et, dans ce domaine, les animaux font preuve d'une créativité surprenante ! Des cafards « allaitent » leurs petits, des grenouilles font grandir leurs têtards dans des poches marsupiales, tandis que des oiseaux construisent des nids dont la complexité confine à l'oeuvre d'art. Quant aux kangourous, ils sont capables de mettre en pause le développement d'un embryon pendant plusieurs mois !

Raymond Nowak raconte toutes les étapes de la parentalité : l'accouplement, la grossesse, la ponte ou la naissance. Puis viennent l'éducation, les soins apportés aux petits et l'éventuelle séparation.

Parent n'est pas toujours synonyme d'affection, mais souvent de sacrifice, car le but à atteindre est clair : perpétuer sa descendance.

13/11/2023 : Cognitive tasks as measures of pig welfare: a systematic review

Type de document : revue scientifique publiée dans [Frontiers in Veterinary Science](#)

Auteurs : Thomas Ede, Thomas D. Parsons

Résumé en français (traduction) : **Les tâches cognitives comme mesures du bien-être des porcs : une revue systématique**

Les approches cognitives sont de plus en plus utilisées pour évaluer le bien-être des animaux, mais aucune revue systématique n'a été menée sur les porcs malgré leurs capacités cognitives. Nos objectifs étaient doubles : premièrement, évaluer la fréquence d'utilisation et l'hétérogénéité de cette approche en quantifiant les différentes tâches cognitives utilisées et les interventions de bien-être étudiées. Le second était d'évaluer la fréquence à laquelle les résultats des tâches cognitives corroborent les effets du traitement. Nous avons sélectionné 36 études répondant à nos critères. Onze tâches cognitives différentes ont été appliquées (les trois plus courantes étant le biais de jugement, l'approche/aversion après entraînement et la planche à trous). Les interventions de bien-être étudiées étaient également diverses : l'impact de 19 autres événements/conditions/états différents a été rapporté (le plus courant étant l'enrichissement du milieu). Nous avons défini le terme "favorable" comme l'observation d'une différence significative entre les groupes de traitement conformes aux attentes ou à l'hypothèse de l'auteur. Des résultats favorables ont été rapportés dans 44 % des articles. Les interventions n'ont pas produit de différence significative dans 33 % des études. Dans 21 % des rapports, les résultats étaient mitigés et une seule étude a réfuté les prédictions de l'auteur. En ce qui concerne les tâches cognitives spécifiques, les prévisions des auteurs concernant les différences de bien-être ont été le plus souvent confirmées par l'utilisation de l'approche/aversion après entraînement (55 % de ces études). Des résultats similaires ont été observés moins fréquemment (40 % chacun) lors de l'utilisation des tests de biais de jugement et de planche à trous. L'analyse d'autres mesures concomitantes du bien-être (santé, physiologie ou comportement) a révélé que les mesures comportementales répondaient le plus souvent aux attentes de l'auteur (41 %) et correspondaient souvent aux résultats réels de ces tâches cognitives (47 %). Cet examen systématique met en évidence l'utilisation croissante des tâches cognitives en tant que mesures du bien-être des porcs. Cependant, les taux globaux de résultats positifs, c'est-à-dire les changements de performance dans les tâches cognitives dus aux interventions en matière de bien-être, ont été limités jusqu'à présent, même pour la tâche la plus utilisée, à savoir le biais de jugement. Les nombreuses combinaisons différentes de paradigmes expérimentaux et d'interventions en matière de bien-être signalées dans la littérature posent des problèmes pour une méta-analyse critique du domaine, en particulier pour l'évaluation de l'efficacité de tâches cognitives spécifiques dans l'évaluation du bien-être animal. Ce travail met également en évidence d'importantes lacunes dans l'utilisation des tâches cognitives, qui nécessiteront à la fois une validation plus poussée et de nouvelles innovations pour garantir que leur potentiel soit pleinement exploité dans la mesure du bien-être des porcs.

Résumé en anglais (original) : Cognitive approaches are increasingly used to assess animal welfare, but no systematic review has been conducted on pigs despite their cognitive capacities. Our aims were two-fold: first, to assess the popularity and heterogeneity of this approach by quantifying the different cognitive tasks used and welfare interventions studied. The second was to assess how often results from cognitive tasks supported treatment effects. The search yielded 36 studies that

met our criteria. Eleven different cognitive tasks were applied (three most common: judgment bias, learned approach/aversion, and holeboard). Welfare interventions investigated were also diverse: the impact of 19 other different events/conditions/states were reported (most common: housing enrichment). We defined “supportive” as the observation of a significant difference between treatment groups consistent with an author’s expectation or hypothesis. Supportive findings were reported in 44% of papers. Interventions yielded no significant difference in 33% of studies. In another 21% of reports, outcomes were mixed and a single study refuted the author’s predictions. When considering specific cognitive tasks, authors’ predictions of welfare differences were supported most often when using learned approach/aversion (55% of these studies). Similar supportive results were observed less commonly (40% each) when using judgment bias and holeboard tests. Analysis of additional concomitant measures of welfare (health, physiology or behavior) revealed that behavioral measures were most frequently supportive of author’s expectations (41%) as well as often matching the actual outcomes of these cognitive tasks (47%). This systematic review highlights the growing popularity of cognitive tasks as measures of pig welfare. However, overall rates of supportive results, i.e., changes in performance on cognitive tasks due to welfare interventions, have been limited so far, even for the most employed task, judgment bias. The numerous different combinations of experimental paradigms and welfare interventions reported in the literature creates challenges for a critical meta-analysis of the field especially in evaluating the efficiency of specific cognitive tasks in assessing animal welfare. This work also highlights important knowledge gaps in the use of cognitive tasks that will require both further validation as well as novel innovation to ensure that their potential is fully realized in the measurement of pig welfare.

[27/09/2023 : Comment les volailles perçoivent et interprètent leur environnement : recherche scientifique et exemples d’application](#)

Type de document : revue scientifique publiée dans [INRAE Productions Animales](#)

Auteurs : Rachel Degrande, Vitor Hugo Bessa Ferreira, Vanessa Guesdon, Ludovic Calandreau

Résumé en français (original) : Les capacités cognitives rassemblent l’ensemble des processus mentaux comme l’attention, la mémorisation, l’apprentissage ou encore les capacités de raisonnement. Ces capacités cognitives permettent à un animal de comprendre et s’adapter à son environnement et sont à la base de très nombreux comportements. Dans cette revue, nous proposons dans une première partie un état des lieux des connaissances actuelles sur les capacités cognitives des volailles, en nous concentrant sur la poule pondeuse et le poulet de chair qui sont les plus étudiés en cognition. Nous montrons brièvement que ces oiseaux possèdent des sens diversifiés et développés, qu’ils interagissent avec leurs congénères et qu’ils sont capables d’apprentissages, entre autres. Même s’il reste encore des recherches à mener, ces oiseaux possèdent un répertoire de capacités cognitives bien plus étendu que ce qui est souvent imaginé. Dans une seconde partie, nous illustrons en quoi ces connaissances apportent une vision nouvelle de notre compréhension de comportements observés en élevage, comme l’exploration du parcours chez le poulet élevé en plein air, ou le picage chez les poules pondeuses. La thématique d’étude de la cognition animale, qui se développe de façon croissante au niveau international, contribue à mieux comprendre la biologie de ces animaux. Sur le long terme, les recherches en cognition permettront de proposer des pistes originales pour guider les pratiques d’élevage et favoriser le bien-être des animaux d’élevage.

Résumé en anglais (traduction) : **How poultry perceive and interpret their environment: scientific research and examples of applications**

Cognitive abilities encompass all mental processes such as attention, memory, learning and reasoning. These cognitive abilities enable an animal to understand and adapt to its environment, and are the basis of a large number of behaviours. In the first part of this review, we present an overview of current knowledge on the cognitive abilities of poultry, focusing on the laying hen and the broiler, which are the most studied in terms of cognition. We briefly show that these birds have diverse and well-developed senses, that they interact with other birds and that they are capable of learning, among other things. Although more research remains to be done, these birds have a much wider repertoire of cognitive abilities than is often imagined. In the second part, we illustrate how this knowledge provides a new vision of our understanding of behaviours observed on farms, such as the exploration of the run in free-range chickens, or pecking in laying hens. The study of animal cognition, which is becoming increasingly important at international level, is contributing to a better understanding of the biology of these animals. In the long term, research into cognition will offer original ways of guiding farming practices and promoting the well-being of farm animals.

Colloques-séminaires-formations

10-11/07/2024 : [UFAW International Animal Welfare Conference 2024](#)

Type de document : annonce de conférence de la [Universities Federation for Animal Welfare](#) (UFAW)

Dates : 10-11/07/2024

Lieu : Instituto de Ciências Biomédicas de Abel Salazar (ICBAS), Université de Porto, Portugal

Présentation en français : **Conférence internationale sur le bien-être animal de l'UFAW 2024**

Un élément fondamental de la mission de l'UFAW est la diffusion d'informations sur le bien-être animal basées sur des preuves. Nous sommes donc ravis d'organiser notre conférence annuelle les 10 et 11 juillet 2024 à Porto, au Portugal. Cette conférence servira de tribune pour un large éventail de présentations englobant tous les domaines de la science du bien-être animal et comprendra à la fois des exposés et des posters. [...]

Afin de garantir que les derniers développements en matière de science du bien-être animal soient accessibles à tous, nous mettrons également en ligne les exposés et les présentations de posters.

La conférence comprendra à la fois des exposés et des posters, ainsi que des présentations de premier plan, notamment : Professeur Clare Palmer (Texas A&M University, USA)

Cet événement intéressera la communauté internationale de plus en plus nombreuse qui s'intéresse au bien-être des animaux, ainsi que les personnes qui travaillent dans le domaine de la recherche biomédicale, de la production d'animaux destinés à l'alimentation, de la réhabilitation des animaux d'abattage et des animaux de compagnie, des animaux sauvages en captivité et des décideurs politiques.

Appel à résumés

Nous acceptons les contributions qui explorent une ou plusieurs des disciplines qui éclairent notre compréhension des animaux et de leur bien-être, notamment l'éthologie appliquée, les sciences vétérinaires, la physiologie et la politique. Les contributions peuvent prendre l'un des formats suivants :

- Exposé (15 minutes plus 5 minutes de questions)

- Exposé court (3 minutes plus 2 minutes de questions)
- Affiche

Pour soumettre un résumé, veuillez [cliquer ici](#).

Calendrier de la conférence

- Date limite de soumission des résumés - 1er février 2024
- Ouverture des inscriptions - 16 février 2024
- Notification de l'acceptation des résumés - avant le 1er mars 2024
- Fin de l'inscription anticipée - 14 avril 2024
- Date limite de réception des amendements aux résumés acceptés - 31 mai 2024
- Début de la conférence - 10 juillet 2024, 08.30 (GMT+1)
- Fin de la conférence - 11 juillet 2024, 18h00 (GMT+1)

Inscription

Les inscriptions seront ouvertes le 16 février 2024. Plus de détails seront disponibles sous peu. Si vous avez des questions sur cet événement, veuillez contacter le Dr Stephen Wickens à l'adresse events@ufaw.org.uk

Présentation en anglais (original) : A fundamental element of UFAW's mission is the dissemination of evidence-based animal welfare information, so we are delighted to be holding our annual conference on 10 – 11 July 2024 in Porto, Portugal. This conference will serve as a platform for a diverse array of presentations encompassing all areas of animal welfare science and feature both talks and posters. [...]

To ensure that the latest developments in animal welfare science are open to all, we will also be making the talks and poster presentations available online.

The conference will include both talks and poster presentations, alongside keynote presentations including: Professor Clare Palmer (Texas A&M University, USA)

This event will be of interest to the growing international community concerned with animal welfare and to those working on biomedical research, food animal production, slaughter and companion animal rehabilitation, captive wild animals and policy makers.

Call for abstracts

We welcome contributions that explore one or more of the disciplines that inform our understanding of animals and their welfare, including applied ethology, veterinary science, physiology and policy. Contributions can take one of the following formats:

- Talk (15 minutes plus 5 minutes questions)
- Short talk (3 minutes plus 2 minutes questions)
- Poster To submit an abstract, please [click here](#).

Conference timetable

- Deadline for submission of abstracts – 1 February 2024
- Registration opens – 16 February 2024- Notification of abstract acceptance – by 1 March 2024
- End of Early Registration – 14 April 2024
- Deadline for receipt of amendments to accepted abstracts – 31 May 2024
- Start of conference – 10 July 2024, 08.30 (GMT+1)
- End of conference – 11 July 2024, 18.00 (GMT+1)

Registration

Registration will open on 16 February 2024. More details will be available shortly.

If you have any questions about this event, please contact Dr Stephen Wickens at events@ufaw.org.uk.

[14-15/02/2024 : Le bâtiment d'élevage, point de rencontre entre l'homme et l'animal. Comment concilier bien-être de l'animal et bien-être de l'humain ?](#)

Type de document : annonce de colloque des RMT BATICE et [ONE WELFARE](#)

Auteurs : RMT BATICE et One Welfare

Dates : du 14 février à 9h au 15 février à 16h15

Lieu : Maison des Associations de Rennes

Tarif : 190€ en tarif normal; 100€ pour les enseignants

[Lien pour s'inscrire](#)

[14/12/2023 : Conférence "L'avenir au-delà des clivages"](#)

Type de document : replay d'un séminaire organisé par [CIWF France](#) et la Fondation pour la Nature et l'Homme (4h05)

Auteur : CIWF

Présentation : CIWF France a organisé à l'Assemblée nationale, jeudi 14 décembre 2023, avec la Fondation pour la Nature et l'Homme, toute une matinée de conférences et de débats : "L'avenir de l'élevage au-delà des clivages".

[Lien vers le programme détaillé](#)

[Lien vers les diaporamas](#)

[10-11/2023 : Animal Sentience](#)

Type de document : série de webinaires du [Campbell Centre for the Study of Animal Welfare](#) (en anglais)

Auteurs : Campbell Centre for the Study of Animal Welfare

Titres des webinaires disponibles dans la série sur la sensibilité animale :

- [Sentience: a short introduction + the case for mammals & birds](#) | Drs Jonathan Birch & Georgia Mason, 25/10/2023 (1h)
- [Sentience: the case for mammals and birds extended version](#) | Dr. Georgia Mason, 25/10/2023 (55 min)
- [The case for sentience in fish](#) | Dr. Culum Brown , 07/11/2023 (54 min)
- [The case against sentience in fish](#) | Dr. Brian Key, 22/11/2023 (55 min)

Conduite d'élevage et relations homme-animal – dont BE de l'éleveur

[03/01/2024 : Humans can identify reward-related call types of chickens](#)

Type de document : article publié dans [Royal Society Open Science](#)

Auteurs : Nicky McGrath, Clive J. C. Phillips , Oliver H. P. Burman , Cathy M. Dwyer, Joerg Henning

Résumé en français (traduction) : **Les humains peuvent identifier les types de vocalisations liés à la récompense chez les poulets**

Les humains peuvent décoder les informations émotionnelles contenues dans les vocalisations des animaux. Cependant, on ne sait pas vraiment si ces interprétations sont liées à la capacité des humains à identifier si les appels ont été faits dans un contexte de récompense ou sans récompense. Nous avons testé si les humains pouvaient identifier les vocalisations de poulets (*Gallus gallus*) dans ces contextes, et si des facteurs démographiques ou l'expérience avec les poulets affectaient leur capacité à identifier correctement le contexte et les évaluations des émotions positives et négatives perçues (valence) et de l'excitation (arousal) des poulets. Les participants ($n = 194$) ont écouté huit vocalisations lorsque les poulets anticipaient une récompense, et huit vocalisations dans des contextes sans récompense, et ont indiqué si le poulet qui vocalisait éprouvait du plaisir/déplaisir, et une excitation élevée/faible, à l'aide d'échelles visuelles analogiques. Soixante-neuf pour cent des participants ont correctement classé les vocalisations de récompense et sans récompense dans leurs catégories respectives. Les participants ont mieux réussi à classer les vocalisations liées à une récompense : 71 % des vocalisations liées à une récompense ont été classées correctement, contre 67 % des vocalisations sans récompense. Les personnes âgées ont été moins précises dans l'identification du contexte. Elles ont attribué un score plus élevé que les jeunes aux niveaux d'excitation ou d'éveil des appels liés à une récompense, et ont évalué les vocalisations non liées à une récompense comme représentant des émotions positives ou un plaisir plus important (valence plus élevée), par rapport aux évaluations faites par les jeunes. Notre étude renforce les preuves que les humains perçoivent des émotions dans différents taxons et que des signaux acoustiques spécifiques peuvent incarner un système de signalisation homologue chez les vertébrés. Il est important de noter que les humains peuvent identifier des appels liés à une récompense, et que cette capacité pourrait faciliter la gestion des poulets d'élevage afin d'améliorer leur bien-être.

Résumé en anglais (original) : Humans can decode emotional information from vocalizations of animals. However, little is known if these interpretations relate to the ability of humans to identify if calls were made in a rewarded or non-rewarded context. We tested whether humans could identify calls made by chickens (*Gallus gallus*) in these contexts, and whether demographic factors or experience with chickens affected their correct identification context and the ratings of perceived positive and negative emotions (valence) and excitement (arousal) of chickens. Participants ($n = 194$) listened to eight calls when chickens were anticipating a reward, and eight calls in non-rewarded contexts, and indicated whether the vocalizing chicken was experiencing pleasure/displeasure, and high/low excitement, using visual analogue scales. Sixty-nine per cent of participants correctly assigned reward and non-reward calls to their respective categories. Participants performed better at categorizing reward-related calls, with 71% of reward calls classified correctly, compared with 67% of non-reward calls. Older people were less accurate in context identification. Older people's ratings of the excitement or arousal levels of reward-related calls were higher than younger people's ratings, while older people rated non-reward calls as representing higher positive emotions or pleasure (higher valence) compared to ratings made by younger people. Our study strengthens evidence that humans perceive emotions across different taxa, and that specific acoustic cues may embody a homologous signalling system among vertebrates. Importantly, humans could identify reward-related calls, and this ability could enhance the management of farmed chickens to improve their welfare.

Publication ayant donné lieu à un article dans Science le 3 janvier 2024 : [Want to know how chickens really feel? Just listen to them](#)

[31/12/2023 : Guidance: Poultry welfare off the farm](#)

Type de document : mise à jour du guide de bonnes pratiques du [Department for Environment, Food & Rural Affairs](#) (UK)

Auteur : Department for Environment, Food & Rural Affairs

Sommaire en français (traduction) : **Guide : Bien-être des volailles hors de l'exploitation**
Comment gérer la santé et le bien-être des volailles pendant le transport, sur le marché et lors de l'abattage.

- [Bonnes pratiques et obligation de soin à l'égard des volailles](#)
- [Bien-être des volailles pendant le transport](#)
- [Protection des volailles lors de l'abattage](#)
- [Informations complémentaires sur le bien-être des volailles en dehors de l'exploitation](#)
- [Autres informations](#)

Sommaire en anglais (original) : How to manage the health and welfare of poultry during transport, at market and during slaughter.

- [Good practice and duty of care to poultry](#)
- [Poultry welfare during transportation](#)
- [Poultry welfare at slaughter](#)
- [Further information on poultry welfare off the farm](#)
- [Further information](#)

31/12/2023 : Guidance: Livestock at farm shows and markets: welfare regulations

Type de document : mise à jour du guide de bonnes pratiques du [Department for Environment, Food & Rural Affairs](#) (UK)

Auteur : Department for Environment, Food & Rural Affairs

Sommaire en français (traduction) : **Guide : Animaux de ferme dans les foires et marchés : réglementations en matière de bien-être**

Lois et réglementations protégeant les animaux de ferme dans les expositions et les marchés, dont l'adéquation des enclos, des cages et des clapiers.

- [Introduction](#)
- [Protection des animaux sur les marchés](#)
- [Législation sur le bien-être animal et son application](#)
- [Dispositions générales en matière de bien-être sur les marchés](#)
- [Exigences supplémentaires sur les marchés pour les groupes à haut risque](#)
- [Protection du bien-être des animaux sur les marchés aux bestiaux](#)
- [Informations complémentaires sur le bien-être des animaux d'élevage dans les expositions et les marchés](#)
- [Réglementation](#)
- [En savoir plus](#)

Sommaire en anglais (original) : Laws and regulations protecting farm animals at shows and markets, including the suitability of pens, cages or hutches

- [Introduction](#)
- [Animal protection at markets](#)
- [Animal welfare legislation and enforcement](#)
- [General welfare provisions at market](#)
- [Additional requirements in markets for high risk groups](#)

- [Protection of Animal Welfare at Livestock Markets](#)
- [Further information on farmed animal welfare at shows and markets](#)
- [Legislation](#)
- [Further information](#)

18/12/2023 : Animal Welfare Committee: opinion on alternatives to culling newly hatched chicks in the egg and poultry industry

Type de document : rapport de l'[Animal Welfare Committee](#) (UK)

Auteur : Animal Welfare Committee

Extrait en français (traduction) : **Comité pour le bien-être animal : avis sur les alternatives à l'abattage des poussins nouvellement éclos dans l'industrie des œufs et de la volaille**

Introduction et champ d'application

1. Le Farm Animal Welfare Committee (FAWC) fournissait traditionnellement des conseils d'experts détaillés aux ministres du Defra et aux gouvernements écossais et gallois sur le bien-être des animaux d'élevage dans les fermes, sur les marchés, pendant le transport et lors de l'abattage. En octobre 2019, le FAWC a été rebaptisé Animal Welfare Committee (AWC) et son mandat a été élargi pour inclure les animaux de compagnie et les animaux sauvages détenus par des particuliers, ainsi que les animaux d'élevage. Cela lui permet de fournir des conseils faisant autorité, fondés sur la recherche scientifique, la consultation des parties prenantes et l'expérience, sur un plus large éventail de questions relatives au bien-être animal.

2. Le présent avis porte principalement sur les poussins et embryons de poulets (*Gallus gallus domesticus*) provenant de races sélectionnées à des fins commerciales et les embryons de poulets (*Gallus gallus domesticus*) issus de races sélectionnées pour la production commerciale d'œufs. Il porte également sur les poussins et embryons de cette espèce qui deviennent des reproducteurs de poulets de chair, ainsi que les dindonneaux (*Meleagris gallopavo domesticus*) et les canetons (*Anas platyrhynchos*) nouvellement éclos.

3. Il a été demandé à l'AWC d'examiner s'il existe des technologies prometteuses qui pourraient contribuer à mettre fin à l'élimination des poussins mâles nouvellement éclos dans le secteur des poules pondeuses en identifiant et/ou en déterminant le sexe des embryons de poussins avant l'éclosion. Ces technologies sont à différents stades de développement technique et certaines sont déjà utilisées à grande échelle dans de grands couvoirs dans d'autres pays. Il s'agit notamment de savoir si la sensibilité est susceptible d'être moins développée au neuvième jour du développement embryonnaire avant l'éclosion qu'au lendemain de l'éclosion, et quelles sont les implications des taux d'erreur quant à l'opportunité de rechercher des solutions de remplacement à l'actuel sexage après l'éclosion.

4. Il a également été demandé à l'AWC d'identifier tout risque pour le bien-être des animaux qui pourrait résulter du fait de ne pas éliminer les poussins mâles nouvellement éclos. Ces poussins sont utilisés en grand nombre pour nourrir les rapaces (captifs et autres), ainsi que les espèces d'animaux et d'oiseaux gardés dans les zoos et comme animaux de compagnie.

5. L'AWC a également été invitée à proposer d'autres idées ou points de vue sur ce sujet. Il a identifié la transformation de tous les poussins nouvellement éclos, l'utilisation de races de poulets à double usage et les implications pour le sexage des poussins reproducteurs de poulets de chair et des dindonneaux comme autant de domaines à prendre en considération.

Extrait en anglais (original) : *Introduction and scope*

1. The Farm Animal Welfare Committee (FAWC) traditionally provided detailed expert advice to Ministers in Defra and the Scottish and Welsh Governments on the welfare of farmed animals on farm, at market, during transport and at slaughter. In October 2019, FAWC was renamed the Animal Welfare Committee (AWC) and its remit was expanded to include companion animals and wild animals kept by people, as well as farmed animals. This enables it to provide authoritative advice, which is based on scientific research, stakeholder consultation and experience, on a wider range of animal welfare issues.
2. This Opinion principally addresses chicken (*Gallus gallus domesticus*) chicks and embryos from breeds selected for commercial egg production. It also covers the chicks and embryos of this species that become broiler breeder birds, as well as newly hatched turkey poults (*Meleagris gallopavo domesticus*) and newly hatched ducklings (*Anas platyrhynchos domesticus*).
3. AWC has been asked to consider whether there are promising technologies that could help end the culling of newly hatched male chicks in the laying hen industry by identifying and/or determining the sex of chick embryos before hatching. These technologies are at different stages of technical development and some are already used at scale in large hatcheries in some other countries. Issues include whether sentience is likely to be less developed at the ninth day of pre-hatch embryonic development than at one day following hatching, and the implications of error rates for whether alternatives to current post-hatch sexing should be pursued.
4. AWC has also been asked to identify any animal welfare risks that might result from newly hatched male chicks no longer being culled. Such chicks are used in large numbers to feed (captive and other) raptors, as well as animal and bird species kept in zoos and as pets.
5. AWC has also been invited to offer any other ideas or views on this topic. It has identified the processing of all newly hatched chicks, the use of dual-purpose chicken breeds and implications for the sexing of broiler breeder chicks and turkey poults as additional areas requiring consideration.

15/12/2023 : Public consultation - Call for evidence - Welfare of beef cattle on farm

Type de document : consultation publique PC-O742 de l' [EFSA](#)

Auteur : EFSA

Extrait en français (traduction) : **Consultations publiques : Appel à contribution - Bien-être des bovins à viande en élevage**

Champ d'application de la consultation : La Commission européenne a chargé l'EFSA de rendre un avis scientifique sur le bien-être des bovins à la ferme (<https://open.efsa.europa.eu/questions/EFSA-Q-2023-00535>).

L'EFSA a organisé une réunion des parties prenantes à Bruxelles le 7 novembre 2023 afin de leur donner l'occasion de s'informer sur les travaux de l'EFSA en matière de bien-être animal et de participer à une discussion technique sur les données disponibles et les sources de données qui éclaireraient l'avis scientifique de l'EFSA sur le bien-être des bovins de boucherie à la ferme.

Cette réunion était la première étape d'une nouvelle approche d'engagement pour les mandats sur le bien-être animal reçus par l'EFSA. Dans un deuxième temps, l'EFSA lance un appel à contribution afin de recueillir des informations pour étayer l'évaluation des risques liés au bien-être des bovins de boucherie dans les élevages.

Les sujets d'intérêt pour les bovins à viande à la ferme comprennent la population de bovins à viande, les systèmes d'élevage et le logement, les mutilations et les stratégies d'élevage.

Date de début de la consultation : 07/12/2023. Date de fin : 31/01/2024

Extrait en anglais (original) : Scope of Consultation : The European Commission has sent a mandate to EFSA to deliver a scientific opinion, on the Welfare of beef cattle on farm (<https://open.efsa.europa.eu/questions/EFSA-Q-2023-00535>).

EFSA hosted a stakeholder meeting that took place in Brussels on the 7th of November 2023 to offer stakeholders the opportunity to learn about EFSA's work on animal welfare and to engage in a technical discussion on the available data and data sources that would inform EFSA's scientific advice on the welfare of beef cattle on farm.

The meeting was the first step in a new engagement approach for the animal welfare mandates received by EFSA. As a next step, EFSA is hereby launching a call for evidence to collect information to support the risk assessment of the welfare of beef cattle on farm.

The topics of interest for beef cattle on farm include the beef cattle population, husbandry systems and housing, cattle mutilations and breeding strategies.

Consultation start date : 07/12/2023. End date : 31/01/2024

14/12/2023 : Fetching felines: a survey of cat owners on the diversity of cat (*Felis catus*) fetching behaviour

Type de document : article scientifique publié dans [Scientific Reports](#)

Auteurs : Jemma Forman, Elizabeth Renner, David .A. Leavens

Résumé en français (traduction) : **"Fetching felines" : une enquête auprès de propriétaires de chats sur la diversité des comportements de "fetching" des chats (*Felis catus*)**

Les animaux domestiques sont connus pour la facilité avec laquelle ils s'adaptent à divers rôles et environnements des humains, mais la facilité avec laquelle ils peuvent manipuler les humains qui s'occupent d'eux à leurs propres fins est moins bien étudiée. Par exemple, les animaux domestiques peuvent commencer et terminer leurs jeux avec les humains au moment qui leur convient. Nous présentons ici les résultats d'une enquête menée auprès de 924 propriétaires de chats qui ont signalé un comportement de rapporter un objet ("fetching") chez 1154 chats. L'écrasante majorité (94,4 %) de ces propriétaires déclarent que le comportement de fetching est apparu en l'absence de dressage explicite. Les chats ont été observés pour la première fois lorsqu'ils avaient moins d'un an ($n = 701$) ou entre 1 et 7 ans ($n = 415$). Les chats initiaient et terminaient plus souvent que leurs propriétaires les séances de fetching. Ainsi, les chats qui vont chercher des objets font preuve d'une autonomie et d'une coordination dans l'apparition et le maintien du comportement avec leurs partenaires humains. D'autres résultats mettent en évidence la diversité des objets rapportés et la diversité démographique des foyers. Notre analyse thématique révèle les points de vue des propriétaires sur (a) le déroulement d'une session de fetching, (b) le développement initial du fetching, et (c) les facteurs circonstanciels qui influencent les schémas de fetching. En résumé, les chats qui rapportent des objets déterminent en grande partie le moment où ils s'engagent dans des séances de fetching et influencent activement le comportement de jeu de leurs propriétaires.

Résumé en anglais (original) : Domesticated animals are famous for the ease with which they can accommodate to diverse human environments and roles, but less well-studied is the ease with which domestic animals can manipulate their human caregivers to their own ends. For example, domestic animals may start and end their play behaviour with humans at times of their choice. Here we present the results of a survey of 924 cat owners who report fetching behaviour in 1154 cats. The overwhelming majority (94.4%) of these owners report that fetching emerged in the absence of explicit training. Fetching was primarily first noticed when the cats were less than one year old ($n = 701$) or 1–7 years old ($n = 415$). Cats initiated and terminated fetching bouts more often than did their owners. Thus, cats who fetch demonstrate independent and co-ordinated agency in the onset

and maintenance of fetching behaviour with their human partners. Additional findings highlight the diversity of objects fetched and the diversity in household demographics. Our thematic analysis reveals owners' perspectives on (a) the process of a fetching session, (b) the initial acquisition of fetching, and (c) the circumstantial factors that influence fetching patterns. In summary, cats who fetch largely determine when they engage in fetching sessions and actively influence the play behaviour of their owners.

Publication ayant donné lieu à un article dans le Scientific American le 14 décembre 2023 : [Cats play fetch, too - but only in their own terms](#)

[07/12/2023 : Public Consultations : Call for evidence - Welfare of turkeys on farm](#)

Type de document : consultation publique PC-O741 de l' [EFSA](#)

Auteur : EFSA

Extrait en français (traduction) : **Consultations publiques : Appel à contribution - Bien-être des dindes en élevage**

Champ d'application de la consultation : En octobre 2023, la Commission européenne a confié à l'EFSA le mandat d'émettre un avis scientifique sur le bien-être des dindes à la ferme, sous le numéro de mandat M-2023-00122, dont les termes de référence sont disponibles à l'adresse suivante : <https://open.efsa.europa.eu/questions/EFSA-Q-2023-00647>, qui comprend l'article 31 <https://open.efsa.europa.eu/questions/EFSA-Q-2023-00648> et l'article 29, conformément au règlement (CE) n° 178/2002. L'EFSA a organisé une réunion des parties prenantes à Bruxelles le 8 novembre 2023 afin de leur donner l'occasion de s'informer sur les travaux de l'EFSA en matière de bien-être animal et de participer à une discussion technique sur les données disponibles et les sources de données susceptibles d'éclairer l'avis scientifique de l'EFSA sur le bien-être des dindes d'élevage. Dans un deuxième temps, l'EFSA lance un appel à contribution afin de recueillir des informations/données pour étayer l'évaluation des risques liés au bien-être des dindes en élevage. Les parties prenantes sont invitées à partager les éléments de preuve indiqués ci-dessous jusqu'au 31 janvier 2024. L'appel à données se concentre sur huit sujets d'intérêt pour les dindes en élevage qui ont été identifiés et comprennent : 1) les systèmes d'élevage des éleveurs de dindes, les conditions dans les couvoirs, les dindonneaux et les dindes destinées à la production de viande, 2) l'élevage des dindes et l'impact sur le bien-être, 3) la densité de peuplement (kg/m² et animal/m²) dans différents systèmes d'élevage, 4) les conditions environnementales et l'enrichissement environnemental, 5) la pratique des mutilations chez les dindes, 6) la séparation des mâles et des femelles dans le poulailler, 7) la pratique de l'éclaircissage chez les dindes destinées à la production de viande, 8) l'évaluation du bien-être dans l'élevage des dindes.

Extrait en anglais (original) : Scope of Consultation In October 2023, the European Commission sent a mandate to EFSA to deliver a Scientific Opinion on the Welfare of turkeys on farm with mandate number M-2023-00122 which Terms of Reference are available here: <https://open.efsa.europa.eu/questions/EFSA-Q-2023-00647> which includes an article 31 <https://open.efsa.europa.eu/questions/EFSA-Q-2023-00648> and article 29 in accordance with Regulation (EC) 178/2002. EFSA hosted a stakeholder meeting that took place in Brussels on the 8th of November 2023 to offer stakeholders the opportunity to learn about EFSA's work on animal welfare and to engage in a technical discussion on the available data and data sources that would inform EFSA's scientific advice on the welfare of turkeys on farm. As a next step, EFSA is hereby launching a call for evidence to collect information/data to support the risk assessment of the welfare of turkeys on farm. Stakeholders are invited to share the evidence indicated below until 31 January

2024.

The call for data focuses on eight topics of interest for turkeys on farm were identified and include: 1) Husbandry systems of turkey breeders, hatchery conditions, turkey poults and turkeys kept for meat production, 2) Breeding turkeys and impact on welfare, 3) Stocking density (kg/m² and animal/m²) in different husbandry systems, 4) Environmental conditions and environmental enrichment, 5) The practice of mutilations in turkeys, 6) Separation of turkey toms and turkey hens in the barn, 7) The practice of thinning in turkeys kept for meat production, 8) Welfare assessments in turkey farming.

[27/11/2023 : Does stocking density affect pig welfare and performance?](#)

Type de document : article publié dans [Pig Progress](#)

Auteur : Samaneh Azarpajouh

Extrait en français (traduction) : **La densité de peuplement affecte-t-elle le bien-être et les performances des porcs ?**

[...] L'augmentation de la population mondiale a fait croître la demande de produits porcins et a entraîné une croissance rapide de l'échelle des entreprises porcines dans le monde. En conséquence, la production porcine devrait s'intensifier encore davantage, les éleveurs cherchant à maximiser la production par unité animale, ce qui se traduit par une augmentation de la densité d'élevage. Par ailleurs, les systèmes modernes de production porcine font actuellement l'objet d'une attention publique et politique afin d'améliorer la production de viande de porc saine et de haute qualité tout en maintenant des normes élevées en matière de bien-être des porcs. Les fortes densités de peuplement ont un impact négatif sur la santé, les performances et le bien-être des porcs. Par conséquent, les éleveurs de porcs doivent trouver un équilibre entre le bien-être et l'utilisation des bâtiments et choisir une densité optimale pour la production porcine.

Mélange de porcs qui ne se connaissent pas

Lorsque plusieurs porcs ne se connaissant pas sont mélangés pour la première fois, ils manifestent un comportement agressif et ont tendance à se battre pour établir une hiérarchie de dominance dans les 24 heures. [...] L'augmentation de la densité accroît le stress et l'agressivité, ainsi que l'instabilité de la hiérarchie de dominance. [...] Les recherches montrent que les combats sont plus intenses dans les petits groupes de 10 porcs disposant d'un espace plus important que dans les groupes de 20 porcs disposant d'un espace moins important. [...]

D'autre part, une faible densité de peuplement dans des stabulations mal isolées et ouvertes pendant l'hiver entraîne un stress dû au froid. La taille du groupe et la forme de l'enclos sont très probablement des cofacteurs importants. Si la densité est faible, le comportement agressif peut s'intensifier en raison de l'augmentation de l'espace disponible et de la possibilité d'interagir avec un plus grand nombre d'individus.

Effets sur les groupes de porcs individuels [...]

- Impact sur les cochettes

Les cochettes élevées en petits groupes de 6 porcs avaient un nombre moyen de porcelets nés vivants supérieur à celui des cochettes élevées en groupes plus importants de 10 porcs. En outre, les cochettes des petites portées avaient 1,1 embryon de plus au 30^e jour après l'accouplement. Les cochettes élevées en portées de 6 avaient 0,3 porcs de plus en première parité que les cochettes élevées en portées de 12.

- Impact sur les porcs en phase de croissance

La densité a un effet majeur sur la consommation d'aliments et les performances de croissance. Les restrictions d'espace pour les porcs en croissance entraînent une diminution de la consommation d'aliments, une réduction du gain moyen quotidien et des effets variables sur le rapport gain/aliment. Plusieurs études ont montré que les jeunes porcs se développent bien lorsqu'ils disposent de plus d'espace [...].

- Impact sur la finition/la qualité de la viande de porc

[...] La mauvaise qualité de la viande [...] est liée au faible niveau de bien-être ante mortem récent des porcs et est un indicateur de niveaux de stress élevés dans la stabulation et pendant le transport. L'augmentation de la densité d'élevage accroît le risque de viande pâle, molle et exsudative, tant pour les temps de transport courts que pour les temps de transport supérieurs à trois heures.

La densité de peuplement doit être prise en compte dans une approche multifactorielle du bien-être des porcs en stabulation. [...] Une densité de peuplement plus faible entraîne des combats plus intenses chez les porcs qui ne se connaissent pas. Cependant, elle permet aux porcs subordonnés d'échapper aux porcs dominants et offre suffisamment d'espace pour que tous les porcs puissent se coucher et se reposer.

Extrait en anglais (original) : [...] The growing world population has increased the demand for pork products and has led to a rapid growth in the scale of swine enterprises globally. As a result, the swine production would intensify even more with farmers aiming to maximise output per animal unit, thus increasing the stocking density. On the other hand, modern pig production systems are currently the focus of public and political attention to improve production of safe and high-quality pork while maintaining high pig welfare standards. High stocking densities exert passive impact on pig health, performance and welfare. Therefore, swine producers are required to balance welfare and building utilisation and choose an optimal stocking density for application to pig production.

Mixing unacquainted pigs

When several unacquainted pigs are mixed for the first time, they show aggressive behaviour and tend to fight to establish a dominance hierarchy within 24 hours. [...] Increase in stocking density enhances stress and aggression and the instability within the dominance hierarchy. [...] Research shows more intense fighting in small groups of 10 pigs with greater space allowance than in groups of 20 pigs stocked at lesser space allowance. [...]

On the other hand, low stocking density in poorly insulated and open lairages during winter results in cold stress. Group size and pen shape are highly likely to be important co-factors. If stocking density is low, aggressive behaviour may enhance because of increased space allowance and the opportunity to interact with more individuals.

Effects on individual pig groups [...]

- Impact in gilts

Gilts reared in small groups of 6 pigs had a greater average of liveborn piglet number than gilts reared in a larger group with ten pigs. In addition, gilts in small litters had 1.1 more embryos at day 30 post-mating. Gilts raised in litters of 6 had 0.3 more pigs in first parity than gilts raised in litters of 12.

- Impact in grow-finishing pigs

Stocking density has a major effect on feed intake, and growth performance. Space restrictions for grow-finishing pigs leads to decreased feed intake, reduced average daily gain, and variable effects on the gain:feed ratio. Various researches have shown data supporting that young pigs thrive when allocated some more space [...].

- Impact in late finishing/ pork quality

[...] Low meat quality [...] meat relates to the recent ante mortem welfare of pigs and is an indicator of high stress levels in lairage and during transport. [...] Low meat quality is due to a combination of

stressors and it is not directly associated with stocking density. Increasing stocking density enhances the risk of pale, soft, exudative meat for both short transit times and transportation time over three hours. [...]

Stocking density needs to be considered in a multifactorial approach to pig welfare in lairage. [...]

Lower stocking density causes unfamiliar pigs to fight more intensely. However, it allows subordinate pigs to escape from dominant pigs, and provides sufficient space for all pigs to lie down and rest.

22/11/2023 : New welfare standards for laying hens cause concerns

Type de document : article publié dans [Poultry World](#) (concerne le Royaume-Uni)

Auteur : Tony Mcdougal

Extrait en français (traduction) : **Les nouvelles normes de bien-être pour les poules pondeuses suscitent des inquiétudes.**

[...] À partir du 1er mai, les éleveurs seront confrontés à un certain nombre de nouvelles normes ainsi qu'à des révisions des normes existantes, bien qu'il y ait un processus progressif pour certains des changements les plus importants, les producteurs ayant jusqu'à six ans pour les mettre en œuvre.

Mais l'absence de consultation a suscité la colère de certains milieux agricoles, l'Association britannique des producteurs d'animaux en liberté affirmant qu'il n'y avait aucune garantie d'un retour financier évident pour les producteurs.

Le Dr Kate Norman, responsable scientifique et spécialiste des volailles à la RSPCA, a déclaré que les nouvelles normes relatives aux poules pondeuses constitueraient une avancée considérable pour le bien-être des poules : "Deux des principales nouvelles normes sont l'introduction de vérandas pour les animaux vivant en bâtiment et les nouvelles exigences en matière de lumière naturelle pour les animaux vivant en bâtiment et en plein air, qui entreront en vigueur en 2030". "Nous sommes conscients qu'il s'agit de changements importants pour certains de nos membres et il est donc très important que nous leur donnions suffisamment de temps pour effectuer les changements nécessaires et que nous les soutenions et les conseillions tout au long de ce processus. C'est pourquoi RSPCA Assured a doublé la période de préavis habituellement accordée aux membres pour la mise en œuvre de nouvelles normes, la faisant passer de 3 à 6 mois, et la RSPCA a prévu jusqu'à 6 ans pour les changements les plus importants". [...]

"En examinant les exploitations et les recherches européennes, nous avons découvert que l'installation d'une véranda entraînait une réduction de la densité de peuplement pendant la journée dans le bâtiment principal. Cela a des effets bénéfiques sur le bien-être des animaux, notamment en favorisant le lissage, le bain de poussière et le comportement de recherche de nourriture, et en réduisant les dommages causés aux plumes.

La nouvelle norme relative à la lumière naturelle exigera que les producteurs de poules en bâtiment et en liberté fournissent de la lumière naturelle dans les poulaillers à toutes les poules avant l'âge de 21 semaines, et que la surface couverte par la lumière naturelle corresponde à au moins 3 % de la surface totale du poulailler. [...]

Extrait en anglais (original) : [...] From 1 May, farmers will face a number of new standards as well as revisions to existing ones, although there will be a phased process for some of the more significant changes, with producers being given up to 6 years to implement them.

But, the lack of consultation has caused anger in some farming quarters, with the British Free Range Producers Association saying there was no evidence of any obvious financial return for producers.

Dr Kate Norman, senior scientific officer and poultry specialist at the RSPCA, said the new laying hen standards would be a huge step forward for hen welfare: “Two of the key new standards are the introduction of verandas for barn members and the new requirements for natural daylight for both barn and free-range members, which will come into force in 2030. “We recognise these are big changes for some of our members and it’s therefore really important that we give them enough time to make the necessary changes and support and advise them during that process. As such, RSPCA Assured has doubled the notice period usually given to members to implement new standards from 3 to 6 months, and the RSPCA has allowed up to 6 years for the more significant changes.” [...] “When looking at the European farms and research, we discovered that including a veranda resulted in a reduction of the daytime stocking density in the main house. This has welfare benefits such as promoting preening, dustbathing and foraging behaviour, and reduces feather damage. “The new natural daylight standard will require barn and free-range members to provide natural daylight in houses for all hens by the age of 21 weeks, and the natural daylight coverage must correspond to at least 3% of the total floor area of the house. [...]

15/10/2023 : [Recommendation on using ethology, an understanding of fish behaviour, to improve fish welfare and production](#)

Type de document : guide de recommandations élaboré par The [Aquaculture Advisory Council](#) (AAC)

Auteur : AAC

Extrait en français : **Recommandation sur l'utilisation de l'éthologie, qui permet de comprendre le comportement des poissons, pour améliorer leur bien-être et leur production**

I. Contexte [...] II. Bien-être des poissons. [...] III. Ethologie. [...] IV. Déterminer les besoins comportementaux d'une espèce donnée. [...] V. Enrichissement environnemental. [...] VI. Choix des systèmes. [...] VII. Gérer le stress. [...] VIII. Indicateurs de bien-être opérationnels. [...] IX. Formation et transfert de connaissances. [...]

X. Recommandations

Recommandations pour toutes les parties prenantes :

1. Le comportement naturel des espèces élevées devrait être étudié à la fois dans le milieu naturel et dans les conditions d'élevage. Les études devraient inclure la détermination des déclencheurs de ces comportements et les conséquences de la frustration comportementale sur le bien-être.
2. Des méthodes appropriées d'enrichissement de l'environnement doivent être étudiées et développées pour toutes les espèces, tous les stades de la vie et tous les systèmes dans lesquels les poissons sont élevés.
3. Les indicateurs opérationnels de bien-être (IOB) doivent continuer à être développés sur la base d'une compréhension du comportement des poissons pour toutes les espèces élevées, la priorité étant donnée aux principales espèces. Il convient de poursuivre les recherches sur les signes comportementaux positifs et négatifs du bien-être des poissons.
4. Des IOB appropriés devraient être appliqués à tous les stades du cycle de vie, y compris dans les écloseries, en élevage, lors de la manipulation, du transport et de l'abattage.
5. Les lignes directrices relatives aux meilleures pratiques devraient inclure la mesure des IOB, la mise en place d'environnements et l'application de pratiques de gestion qui répondent aux besoins

comportementaux des poissons, ainsi que le choix de systèmes présentant un bon potentiel de bien-être.

6. Les personnes qui travaillent en aquaculture devraient être formées au comportement naturel des espèces dont elles s'occupent et être capables de reconnaître les signes comportementaux positifs et négatifs de bien-être. Ils devraient être formés à mesurer et à enregistrer les IOB de manière fiable et reproductible. Il convient de soutenir la formation des professionnels de l'aquaculture au bien-être et au comportement des poissons.

7. Les besoins comportementaux des poissons doivent être pris en compte dans le choix des systèmes d'élevage.

8. Les besoins comportementaux de toute nouvelle espèce envisagée pour l'aquaculture devraient être étudiés pour déterminer si elle est adaptée à l'aquaculture.

Recommandations pour la Commission :

9. La Commission, en collaboration avec le Centre de référence pour les poissons, devrait coordonner les échanges entre les aquaculteurs, les scientifiques et les ONG afin d'explorer et de développer des options d'enrichissement environnemental en aquaculture, et relier cette activité à son objectif figurant dans les orientations stratégiques, qui consiste à répertorier les meilleures pratiques d'élevage, y compris l'enrichissement environnemental.

10. Le Centre de référence de l'UE pour le bien-être animal des poissons devrait accorder une priorité élevée au comportement dans le cadre de son programme de travail.

11. Les projets de recherche en aquaculture financés par l'UE devraient accorder une priorité élevée au comportement et au bien-être dans leurs programmes de recherche.

Recommandations pour les États membres :

12. Un soutien financier devrait être disponible pour les mesures visant à améliorer le bien-être des poissons en aquaculture, par exemple en utilisant les fonds de l'EMFAF. Cela peut inclure le développement de l'enrichissement environnemental dans les fermes, la fourniture d'équipements tels que des caméras pour faciliter l'évaluation du bien-être des poissons, la fourniture de systèmes de manipulation améliorés et d'équipements d'abattage sans cruauté.

Extrait en anglais (original) : I. Background [...] II. Fish welfare [...] III. Ethology [...] IV. Determining the behavioural requirements of a species [...] V. Environmental enrichment [...] VA. Choice of systems [...] VII. Handling stresses [...] VIII. Operational welfare indicators [...] IX. Training and knowledge transfer [...]

X. Recommendations

Recommendations for all stakeholders :

1. The natural behaviour of species which are farmed should be studied both in the wild and under farming conditions. Studies should include determining the triggers for these behaviours and the welfare consequences of behavioural frustration.

2. Appropriate methods of environmental enrichment should be assessed and developed for all species, life stages and systems in which fish are farmed.

3. Operational welfare indicators (OWIs) should continue to be developed based on an understanding of fish behaviour for all species which are farmed, with priority given to the major species. There should be continuing ongoing research into the positive and negative behavioural signs of fish welfare.

4. Appropriate OWIs should be applied at all stages of the lifecycle including hatcheries, rearing, handling, transport and slaughter.

5. Guidelines for best practice should include the measurement of OWIs, the provision of environments and application of management practices which provide for the behavioural needs of fish and the choice of systems with good welfare potential.

6. Those who work in aquaculture should be trained in the natural behaviour of the species they look after and to recognise positive and negative behavioural signs of welfare. They should be trained to measure and record OWIs in a reliable and repeatable fashion. There should be support towards the training of aquaculture professionals in fish welfare and behaviour.

7. The behavioural needs of fish should be considered in the choice of systems for rearing.

8. The behavioural needs of any new species being considered for aquaculture should be studied as part of the consideration of their suitability for aquaculture.

Recommendations for the Commission :

9. The Commission, together with the Fish Reference Centre, should coordinate exchanges between aquaculture operators, scientists, and NGOs to explore and develop environmental enrichment options in aquaculture, and connect this activity to its objective in the Strategic Guidelines to map best husbandry practices including environmental enrichment.

10. The EU Animal Welfare Reference Centre for fish should give a high priority to behaviour within its work programme.

11. EU funded research projects in aquaculture should give a high priority to behaviour and welfare within their research programmes.

Recommendations for Member States :

12. Financial support should be available for measures to improve fish welfare in aquaculture, for example using EMFAF funds. This can include the development of environmental enrichment on farms, the provision of equipment such as cameras to facilitate assessment of fish welfare, the provision of improved handling systems and humane slaughter equipment.

Élevage de précision

15/01/2024 : Advancing Animal Welfare in Zoos through Data Science: Scaling Up Continuous Improvement Efforts

Type de document : article d'opinion disponible avant publication dans [Frontiers in Veterinary Science](#)

Auteur : Matyas Liptovszky

Extrait en français (traduction) : **Faire progresser le bien-être animal dans les zoos grâce à la science des données : renforcer les efforts d'amélioration continue**

L'amélioration du bien-être des animaux dans les zoos est une entreprise à multiples facettes qui se trouve au cœur de leurs missions de conservation et d'éducation. [...]

Il est essentiel d'évaluer efficacement le bien-être des animaux dans les zoos pour garantir que les ressources sont allouées de manière appropriée et que les efforts d'amélioration continue ont le plus d'impact possible. De nombreux zoos procèdent à des évaluations du bien-être, traditionnellement par l'observation attentive des animaux et/ou l'évaluation des données collectées par un personnel formé, ce qui peut toutefois être coûteux en main-d'œuvre et limiter l'ampleur et la fréquence de ces évaluations. L'environnement moderne des zoos génère quotidiennement de grandes quantités de données, ce qui offre une occasion unique d'évaluer et d'améliorer en permanence le bien-être des animaux. [...] En exploitant cette richesse de données et en adoptant les techniques et technologies de la science des données, les zoos peuvent obtenir des informations précieuses sur le comportement et la santé des animaux, identifier les problèmes potentiels de bien-être et évaluer l'efficacité des programmes d'enrichissement. [...]

La combinaison des données traditionnelles collectées par le personnel chargé des soins aux animaux et de ces nouvelles sources de données pourrait favoriser une approche plus holistique de l'évaluation du bien-être des animaux, conduisant à une prise de décision complète et fondée sur des données, ainsi qu'à une amélioration significative de l'efficacité. [...]

La science des données représente une opportunité de transformation pour faire progresser le bien-être des animaux dans les zoos. En adoptant une approche fondée sur les données, les zoos peuvent évaluer efficacement le bien-être d'un plus grand nombre d'animaux, optimiser l'allocation des ressources et prendre des décisions fondées sur des données probantes. L'intégration de diverses sources de données permet des évaluations complètes du bien-être et enrichit notre compréhension du comportement et de la santé des animaux. Pour relever les défis liés aux connaissances, à la technologie et à la résistance au changement, il faut collaborer et investir dans la formation et les ressources. Il est essentiel de veiller à l'éthique de la collecte et de l'utilisation des données, ainsi qu'à l'élimination des biais dans les systèmes d'IA. L'acceptation des changements technologiques et la promotion de la collaboration entre les experts sont des éléments clés de la réussite. La science des données offre une voie d'avenir convaincante, permettant aux zoos d'adopter une approche plus factuelle et axée sur les données afin d'améliorer continuellement le bien-être des animaux. Cet effort collectif pourrait avoir un impact positif sur les animaux, les visiteurs et le personnel, et renforcer le rôle vital que jouent les zoos dans la conservation, l'éducation et la recherche.

Extrait en anglais (original) : Advancing animal welfare in zoos is a multifaceted endeavor that lies at the core of their conservation and educational missions. [...]

Efficiently assessing the welfare of animals in zoos is critical to ensure that resources are allocated appropriately and that continuous improvement efforts are most impactful. Many zoos conduct welfare assessments, Traditionally, welfare assessments have been conducted carried out through careful observation of animals and/or evaluation of data collected by by trained staff., This can be, however, labor limitingintensive, limiting the scale and frequency of such evaluations. The need for scalability and efficiency calls for innovative solutions that can harness the vast amount of data collected daily in zoo environments. The modern zoo environment generates vast amounts of data daily, providing a unique opportunity to assess and improve animal welfare continuously. [...] By tapping into this wealth of data and embracing data science techniques and technology, zoos can gain valuable insights into animal behavior and health, identify potential welfare issues, and assess the effectiveness of enrichment programs. [...]

The combination of traditional animal care staff-collected data and these novel data sources could foster a more holistic approach to animal welfare assessment, leading to comprehensive and data-driven decision-making, as well as significantly improved effectiveness. [...]

Data science presents a transformative opportunity for advancing animal welfare in zoos. By adopting a data-driven approach, zoos can efficiently and effectively assess the well-being of a larger number of animals, optimize resource allocation, and make evidence-based decisions. The integration of diverse data sources allows for comprehensive welfare assessments and enriches our understanding of animal behavior and health. Addressing challenges related to knowledge, technology, and resistance to change requires collaboration and investment in training and resources. Ensuring ethical data collection and use, as well as addressing bias in AI systems are essential considerations. Embracing technological change and fostering collaboration between experts are pivotal for success. Data science offers a compelling path forward, empowering zoos to embrace a more evidence-based, data-driven approach to continuously improve animal welfare. This collective effort could positively impact animals, visitors, and staff alike, further elevating the vital role zoos play in conservation, education, and research.

[08/01/2024 : Multi-animal 3D social pose estimation, identification and behaviour embedding with a few-shot learning framework](#)

Type de document : article scientifique publié dans [Nature Machine Intelligence](#)

Auteurs : Yaning Han, Ke Chen, Yunke Wang, Wenhao Liu, Zhouwei Wang, Xiaojing Wang, Chuanliang Han, Jiahui Liao, Kang Huang, Shengyuan Cai, Yiting Huang, Nan Wang, Jinxiu Li, Yangwangzi Song, Jing Li, Guo-Dong Wang, Liping Wang, Yaping Zhang, Pengfei Wei

Résumé en français (traduction) : **Estimation de la position sociale en 3D de plusieurs animaux, identification et intégration du comportement à l'aide d'un cadre d'apprentissage en peu d'étapes**

La quantification du comportement social des animaux est une étape essentielle pour révéler les fonctions cérébrales et les troubles mentaux pendant les phases d'interaction. Bien que les approches basées sur l'apprentissage profond aient permis une estimation précise de la position, l'identification et la classification comportementale de plusieurs animaux, l'application de ces approches est remise en question par le manque de jeux de données bien annotés. Nous présentons ici un cadre informatique, le Social Behavior Atlas (SBeA), utilisé pour surmonter le problème posé par les jeux de données limités. Le SBeA utilise un nombre beaucoup plus réduit d'images étiquetées pour l'estimation de la pose tridimensionnelle de plusieurs animaux, réalise une reconnaissance d'identification sans étiquette et applique avec succès l'apprentissage dynamique non supervisé à la classification du comportement social. Nous avons validé le SBeA pour découvrir des phénotypes de comportement social précédemment ignorés chez des souris knock-out atteintes de troubles du spectre autistique. Nos résultats démontrent également que le SBeA peut atteindre des performances élevées pour diverses espèces en utilisant des jeux de données personnalisés existants. Ces résultats soulignent le potentiel du SBeA pour quantifier des comportements sociaux subtils dans les domaines des neurosciences et de l'écologie.

Résumé en anglais (original) : The quantification of animal social behaviour is an essential step to reveal brain functions and psychiatric disorders during interaction phases. While deep learning-based approaches have enabled precise pose estimation, identification and behavioural classification of multi-animals, their application is challenged by the lack of well-annotated datasets. Here we show a computational framework, the Social Behavior Atlas (SBeA) used to overcome the problem caused by the limited datasets. SBeA uses a much smaller number of labelled frames for multi-animal three-dimensional pose estimation, achieves label-free identification recognition and successfully applies unsupervised dynamic learning to social behaviour classification. SBeA is validated to uncover previously overlooked social behaviour phenotypes of autism spectrum disorder knockout mice. Our results also demonstrate that the SBeA can achieve high performance across various species using existing customized datasets. These findings highlight the potential of SBeA for quantifying subtle social behaviours in the fields of neuroscience and ecology.

Éthique-sociologie-philosophie-droit

[31/10/2023 : Wanted dead or alive: ethics and animal welfare in food choice](#)

Type de document : article scientifique publié dans le [Journal of zoo and aquarium research](#)

Auteurs : Alessandro Di Marzio, Elza Birbele, Rebeka Šķērstiņa

Résumé en français (traduction) : **Recherchés morts ou vifs : éthique et bien-être animal dans le choix des aliments**

L'utilisation d'aliments vivants dans les collections zoologiques est une source constante de débat, avec de multiples approches dans les discussions sur sa mise en œuvre. Le débat peut être divisé entre ceux qui sont "internes" (les professionnels des soins en captivité) et ceux qui sont "externes" (le public) au monde zoologique. En général, une partie du public s'oppose à l'utilisation de proies vivantes, en particulier lorsqu'il s'agit d'animaux qui suscitent généralement de l'empathie, comme les mammifères. Le public est plus susceptible d'accepter cette pratique si elle est réalisée dans les coulisses. L'accent est souvent mis sur l'impact visuel d'une telle pratique, en particulier sur les familles qui visitent le site avec des enfants. En outre, chaque pays a ses propres réglementations nationales et la perception du public peut donc être différente. En interne, au sein de la communauté des professionnels des zoos, le débat devrait être centré principalement sur le bien-être des animaux, qu'il s'agisse de prédateurs ou de proies. Parmi les facteurs à prendre en compte figurent la stimulation positive des instincts prédateurs par l'enrichissement de l'environnement, la douleur et le stress subis par les proies et, par conséquent, les blessures infligées aux prédateurs, les risques sanitaires et l'état des installations. L'European Zoo Nutrition Conference 2023 a été considérée comme un événement approprié pour mettre en lumière ce sujet, en présentant les dernières recherches sur la question, combinées aux données fournies par les participants à la conférence. Les auteurs espèrent susciter un débat constructif sur cette question délicate.

Résumé en anglais (original) : The use of live food in zoological collections is a constant source of debate, with multiple approaches to discussions of implementation. The debate can be divided between those 'internal' (professionals within captive care) and 'external' (public) to the zoo world. Generally, there is a certain objection by a part of the public to the use of live prey, especially regarding the use of animals that commonly generate empathy such as mammals. The public is more likely to accept this practice if it is performed behind the scenes. The focus is often on the visual impact of such a practice, especially on families visiting with children. Additionally, each country has its own national regulations and therefore public perception may be different. Internally in the community of zoo professionals, the debate should be centred primarily on animal welfare—of both predator and prey. Some of the factors that should be considered are positive stimulation of predatory instincts with environmental enrichment, pain and stress for the prey and in turn injury to the predators, sanitary risks and conditions of the facilities. The European Zoo Nutrition Conference 2023 was considered an appropriate event at which to highlight the situation, presenting the latest research on this issue, combined with data provided by conference participants. The authors hope to generate a purposeful discussion to address this 'elephant in the room'.

22/11/2023 : (Not So) Happy Cows: An Autonomy-Based Argument for Regulating Animal Industry Misleading Commercial Speech

Type de document : article scientifique disponible en ligne avant publication dans le [Journal of Applied Philosophy](#)

Auteurs : Rubén Marciel, Pablo Magaña

Résumé en français (traduction) : **Des vaches (pas si) heureuses : une argumentation fondée sur l'autonomie pour réglementer le discours commercial trompeur de l'industrie animale**

Les "messages des vaches heureuses" sont des exemples de discours commerciaux des filières animales qui, par action ou par omission, induisent les consommateurs en erreur quant aux effets néfastes de l'industrie sur les animaux non humains, l'environnement ou la santé humaine. Malgré leur omniprésence, les messages des vaches heureuses n'ont guère fait l'objet d'un examen philosophique. Cet article vise à attirer l'attention sur cette forme de discours et à plaider en faveur de sa restriction. Pour ce faire, nous commencerons par conceptualiser les messages des vaches heureuses. Ensuite, nous soutenons qu'ils empiètent sur l'autonomie individuelle de deux manières particulièrement répréhensibles : en altérant notre capacité à nous comporter conformément à nos convictions morales et en contrecarrant notre capacité à identifier et à raisonner sur nos devoirs moraux. Nous estimons que cela justifie une réglementation plus stricte et plus complète du discours commercial des filières animales. Troisièmement, et face à l'objection selon laquelle la restriction des messages des vaches heureuses violerait la liberté d'expression, nous soutenons qu'aucun des arguments les plus influents en faveur de la liberté d'expression ne leur accorde de protection. En fait, nous suggérons que ces arguments semblent appeler à leur restriction. Quatrièmement, et enfin, nous examinons quelques moyens possibles pour désamorcer le potentiel trompeur des messages sur les vaches heureuses par le biais de réglementations sur le discours commercial.

Résumé en anglais (original) : 'Happy cow messages' are instances of commercial speech by the animal industry which, by action or by omission, mislead consumers about the harmful effects that the industry has for non-human animals, the environment, or human health. Despite their ubiquity, happy cow messages have received little philosophical scrutiny. This article aims to call attention to this form of speech, and to make the case for its restriction. To do so we first conceptualize happy cow messages. Second, we argue that they encroach upon individual autonomy in two particularly objectionable ways: by impairing our ability to behave according to our moral convictions, and by thwarting our capacity to identify and reason about our moral duties. This, we hold, grounds a *pro tanto* case for stricter and more comprehensive regulation of commercial speech by the animal industry. Third, and against the objection that restricting happy cow messages would violate freedom of speech, we contend that none of the most influential arguments for free speech grants them protection. Indeed, we suggest, those rationales seem to call for their restriction. Fourth, and finally, we review some possible ways to defuse the misleading potential of happy cow messages through commercial speech regulations.

[21/11/2023 : Willingness to Pay a Higher Price for Pork Obtained Using Animal-Friendly Raising Techniques: A Consumers' Opinion Survey](#)

Type de document : article scientifique publié dans [Foods](#)

Auteurs : Carlo Giannetto, Vito Biondi, Annalisa Previti, Angelina De Pascale, Salvatore Monti, Angela Alibrandi, Agata Zirilli, Maurizio Lanfranchi, Michela Pugliese, Annamaria Passantino

Résumé en français (traduction) : **Consentement à payer un prix plus élevé pour le porc obtenu à l'aide de techniques d'élevage respectueuses des animaux : une enquête d'opinion auprès des consommateurs**

En Italie, la consommation de viande de porc augmente, bien que les consommateurs soient plus sensibles au bien-être des animaux et à son lien avec la sécurité alimentaire. Compte tenu des normes relativement élevées en matière de bien-être animal et de la divergence d'intérêt du public pour le bien-être des animaux d'élevage et les questions éthiques, l'objectif de cette étude - qui s'inscrit dans le prolongement de notre précédent article relatif au comportement et aux préférences

des consommateurs en matière d'élevage de porcs respectueux du bien-être - était d'étudier les habitudes des consommateurs de viande de porc en ce qui concerne le bien-être des porcs, en évaluant principalement leur consentement à payer (CAP) un prix plus élevé pour la viande de porc obtenue à l'aide de techniques d'élevage fondées sur le bien-être des animaux. Une enquête ad hoc basée sur un questionnaire a été soumise aux consommateurs (n = 404) de la province de Messine, en Italie. Les résultats suggèrent que 47 % des consommateurs sont prêts à payer un prix supplémentaire pour la viande de porc provenant d'élevages appliquant des normes spécifiques en matière de bien-être animal. Des corrélations positives ont été observées entre la volonté de payer et les techniques d'élevage ($p = 0,001$), les méthodes d'élevage biologique ($p = 0,001$) et les exploitations dans lesquelles le bien-être des animaux est pris en charge et garanti ($p \leq 0,001$). Ces résultats suggèrent que les consommateurs ont l'intention de payer un prix plus élevé pour la viande de porc, comme pour d'autres produits animaux obtenus à l'aide de techniques d'élevage respectueuses des animaux. La sensibilité au bien-être animal d'un seul être humain peut influencer l'attitude des consommateurs à l'égard de la consommation de viande de porc.

Résumé en anglais (original) : In Italy, the consumption of pork meat is increasing, despite consumers' attitudes being addressed toward a greater sensitivity about animal welfare and its link with safe food. Considering the relatively high animal welfare standards and the divergence in public interest in farm animal welfare and ethical issues, the objective of this study—in continuation of our previous paper relating to consumer behavior and preferences in welfare-friendly pork breeding—was to investigate habits of pork consumers regarding pig welfare, principally evaluating their willingness to pay (WTP) a higher price for pork obtained using raising techniques with an approach based on animal welfare. An ad hoc questionnaire-based survey was submitted to consumers (n = 404) in Messina province, Italy. Results suggest that 47% of consumers were willing to pay an additional price for pork from farms that apply specific animal welfare standards. Positive correlations were between WTP and farming techniques ($p = 0.001$), organic farming methods ($p = 0.001$), and farms in which animal welfare is taken care of and guaranteed ($p \leq 0.001$). These findings suggest that consumers intend to pay a higher price for pork, like other animal products obtained using animal-friendly raising techniques. The sensitivity to the animal welfare of a single human being may influence consumers' attitudes toward pork consumption.

Évaluation du BEA et étiquetage

[28/12/2023 : Gut Microbiome Characteristics Of Horses With History Of Cribbing Behavior: An Observational Study](#)

Type de document : article scientifique disponible avant publication dans le [Journal of Veterinary Behavior](#)

Auteurs : Ana Margarita Arias-Esquivel, Kwang Cheol Jeong, Peixin Fan, Jill Lance a, Sally DeNotta, Carissa Wickens

Résumé en français (traduction : **Caractéristiques du microbiome intestinal des chevaux ayant des antécédents de comportement de "cribbling" : Une étude basée sur l'observation**

Le cribbing est un comportement oral stéréotypé au cours duquel un cheval place ses incisives sur un objet fixe, arque son cou, tire contre l'objet et émet un grognement audible. Le comportement de cribbing (CB) a été associé à un dysfonctionnement gastro-intestinal (GI) et à des ulcères gastriques. Cette étude croisée randomisée visait à évaluer les hypothèses selon lesquelles il y aurait des différences dans le microbiote gastro-intestinal entre les chevaux recevant un supplément de soutien

à la santé gastrique ou un placebo, ainsi que des différences entre les chevaux « cribbleurs » (CBH) et les chevaux « non cribbleurs » (NCBH). Des Quarter Horses adultes atteints de CB (n = 4) et des chevaux témoins sans tic (NCB ; n = 4) ont été assignés au hasard à recevoir soit un supplément de soutien gastro-intestinal (TRT), soit un placebo pendant 21 jours, suivi d'une période d'élimination de 2 semaines. Les groupes de traitement ont ensuite été intervertis et les chevaux ont été traités pendant 21 jours supplémentaires. Avant et après chaque période de traitement, des échantillons de fèces et de liquide gastrique ont été prélevés pour l'analyse du microbiome. Les chevaux ont été acclimatés pendant deux semaines avant le début de l'étude, mis en stabulation individuelle pendant 16 heures par jour, nourris de foin de bermuda grass [1,2 % du poids corporel (BW), base Matière Sèche (DM)] et de concentré [0,5 % BW], et sortis par paires dans des paddocks pendant 8 heures par jour pendant toute la durée de l'étude. Le microbiote fécal était différent entre les CBH et les NCBH (P = 0,001), bien que le microbiote n'ait pas été affecté par le TRT. Aucune différence n'a été constatée dans le microbiote gastrique entre les CBH et les NCBH ou entre le TRT et le placebo. L'administration du supplément n'a pas modifié l'environnement gastro-intestinal des NCBH ou des CBH ; cependant, un lien a été établi entre le cribbing et le microbiote fécal, ce qui suggère que les CBH pourraient avoir un microbiome gastro-intestinal perturbé.

Résumé en anglais (original) : Cribbing is a stereotypic oral behavior in which a horse places its incisors on a fixed object, arches its neck, pulls against the object, and emits an audible grunt. Cribbing behavior (CB) has been associated with gastrointestinal (GI) dysfunction and gastric ulceration. This randomized crossover study aimed to evaluate the hypotheses that there would be differences in GI microbiota between horses receiving a gastric health support supplement or a placebo, as well as differences between cribbing horses (CBH) and non-cribbing horses (NCBH). Mature Quarter Horses with CB (n = 4) and sex-matched non-cribbing controls (NCB; n = 4) were randomly assigned to receive either a GI support supplement (TRT) or a placebo for 21 days, followed by a 2-week washout period. Treatment groups were then switched, and horses were treated for an additional 21 days. Before and after each treatment period, feces and gastric fluid samples were collected for microbiome analysis. Horses were acclimated for two weeks before the start of the study, individually stalled for 16 hours/day, fed bermudagrass hay [1.2% BW, DM basis], and concentrate [0.5% BW], and turned out in pairs in paddocks for 8 hours/day throughout the study. Fecal microbiota differed between CBH and NCBH (P = 0.001), although microbiota remained unaffected by TRT. No differences were found in gastric microbiota between CBH and NCBH or between TRT and placebo. Administration of the supplement did not alter the GI environment of NCBH or CBH; however, a link between cribbing and fecal microbiota was found, suggesting that CBH may have a disrupted gut microbiome.

07/12/2023 : Parution de la revue trimestrielle n°119 de la LFDA (automne 2023)

Type de document : annonce de publication du numéro 119 de la revue trimestrielle de la [LFDA](#)

Auteur : LFDA

Au sommaire de la revue trimestrielle n° 119 : le massacre des animaux considérés nuisibles, la protection animale en Polynésie française, la loi européenne de restauration de la nature, le positionnement politique sur les animaux, le contrôle de l'action des chasseurs, l'exploitation minière des fonds marins, l'élevage bovin en France...

Billet du président Louis Schweitzer :

Convaincre de la nécessité d'améliorer le sort des animaux d'élevage

Hommage à Gérard Orth

Droit animal

La fable des nuisibles

Accord de libre-échange : l'Union européenne et la Nouvelle-Zélande innovent en matière de bien-être animal

Vers une meilleure prise en compte de la maltraitance animale en Polynésie française : l'évolution judiciaire sur la mise à mort de chiens pour leur consommation

La sanction de la zoophilie par la loi n° 2021-1539 du 30 novembre 2021

Règlement européen sur la restauration de la nature : victoire à la Pyrrhus au Parlement européen ?

Éthique

Les attentes des Européens sur le bien-être animal

Certaines forces politiques bloquent tout progrès pour les animaux

Les fédérations de chasseurs bénéficient de soutiens publics accrus, sans réels mécanismes de contrôle

Compte rendu de lecture: L'homme, l'animal et l'éthique, quelques réflexions essentielles

Compte rendu de lecture: Regards sur la condition animale

Sciences

Les abysses en danger : haro sur l'exploitation minière des fonds marins

Extinction et dé-extinction des espèces : peut-on faire revenir à la vie celles qui ont disparu ?

Partie 2 : Faire renaître des espèces animales éteintes grâce à la biologie de synthèse

Élevage bovin : Lait, fromages, bavettes... comprendre les filières et les enjeux de bien-être animal derrière les produits

Architecture de l'élevage bovin français : influences culturelles, commerciales et autres

La Commission européenne envisage d'affaiblir la protection du loup

05/12/2023 : IoT and ML approach for ornamental fish behaviour analysis

Type de document : article scientifique publié dans [Scientific Reports](#)

Auteurs : K. Suresh Kumar Patro, Vinod Kumar Yadav, Vidya S. Bharti, Arun Sharma, Arpita Sharma, T. Senthilkumar

Résumé en français (traduction) : **Approche IoT et ML pour l'analyse du comportement des poissons d'ornement**

L'élevage de poissons d'ornement est le deuxième passe-temps préféré dans le monde et il offre une grande opportunité de développement de l'esprit d'entreprise et de génération de revenus. Le contrôle de l'environnement dans les élevages de poissons d'ornement est un défi considérable, car il est influencé par divers paramètres tels que la température de l'eau, le taux d'oxygène dissous, le pH et l'apparition de maladies. Le poisson rouge (*Carassius auratus*) est une espèce de poisson d'ornement particulièrement intéressante. Les techniques d'apprentissage automatique (ML) et d'apprentissage profond (deep learning) offrent un potentiel important pour l'analyse des données volumineuses collectées dans les élevages piscicoles. Grâce à ces techniques, les pisciculteurs peuvent obtenir des informations sur le comportement alimentaire, les modèles de croissance des poissons, prédire les maladies et le stress, ainsi que les facteurs environnementaux affectant la santé des poissons. L'objectif de cette étude était d'analyser les changements de comportement des poissons rouges suite à des modifications de paramètres environnementaux (température de l'eau et oxygène dissous). Nous avons utilisé un arbre de décision, un classificateur de Naïve Bayes, le K-voisin le plus proche (KNN) et une analyse discriminante linéaire (ADL) pour analyser les données

relatives aux changements de comportement. Pour comparer les performances des quatre outils, nous avons eu recours à des validations croisées et à des matrices de confusion. L'erreur de validation croisée de l'ADL, de la classification de Naïve Bayes, du KNN et de l'arbre de décision était respectivement de 19,86, 28,08, 30,14 et 13,78. L'arbre de décision s'est avéré être le classificateur le plus précis et le plus efficace. Différentes températures et plages d'oxygène ont été utilisées pour prédire le comportement des poissons. Voici quelques résultats : les poissons avaient un comportement calme entre 37,85 °C et 40,535 °C, erratique lorsque la température était supérieure ou égale à 40,535 °C, ils haletaient lorsque la température était comprise entre 37,85 et 40,535 °C et lorsque la concentration en oxygène était inférieure à 6,58 mg/L. Une analyse des paramètres sanguins a été effectuée pour valider le changement des comportements externes avec le changement des paramètres physiologiques.

Résumé en anglais (original) : Ornamental fish keeping is the second most preferred hobby in the world and it provides a great opportunity for entrepreneurship development and income generation. Controlling the environment in ornamental fish farm is a considerable challenge because it is affected by a variety of parameters like water temperature, dissolved oxygen, pH, and disease occurrences. One particular interesting ornamental fish species is goldfish (*Carassius auratus*). Machine learning (ML) and deep learning technique have significant potential in analysing voluminous data collected from fish farm. Through this technique, the fish farmers can get insight on feeding behaviour, fish growth patterns, predict diseases/stress, and environmental factors affecting fish health. The aim of the study is to analyze the behavioural changes in goldfish due to alterations in environmental parameters (water temperature and dissolved oxygen). Decision tree, Naïve Bayes classifier, K-nearest neighbour (KNN), and linear discriminant analysis (LDA) were used to analyse the behavioural change data. To compare the performance between all four classifiers, cross validation and confusion matrix used. The cross-validation error of LDA, Naïve Bayes classification, KNN and decision tree was 19.86, 28.08, 30.14 and 13.78 respectively. Decision tree was proved to be the most accurate and effective classifier. Different temperature and DO range were taken to predict fish behaviour. Some findings are, the behaviour of fish was rest between temperature 37.85 °C and 40.535 °C, erratic when temperature was greater than or equal to 40.535 °C, gasping when temperature was between 37.85 and 40.535 °C and when DO concentration was less than 6.58 mg/L. Blood parameter analysis has been done to validate the change in external behaviours with change in physiological parameters.

[21/11/2023 : The use of animal-based measures at slaughter for assessing the welfare of beef cattle on farm: EFSA AHAW Network exercise](#)

Type de document : article scientifique publié dans l'[EFSA Journal](#)

Auteurs : European Food Safety Authority (EFSA), Marika Vitali, Gizella Aboagye, Sean Ashe, Chiara Fabris, Yves Van de Stede, Denise Candiani

Résumé en français (traduction) : **Utilisation de mesures basées sur l'animal lors de l'abattage pour évaluer le bien-être des bovins de boucherie à la ferme : Exercice du réseau AHAW de l'EFSA**

Le réseau AHAW (Animal Health and Animal Welfare) de l'EFSA comprend des représentants désignés au niveau national par les États membres, y compris les pays de l'AELE [Association européenne de libre-échange : (Islande, Liechtenstein et Norvège)], ayant une expertise dans les domaines de la santé et du bien-être des animaux. Lors de la réunion annuelle qui s'est tenue en

mai 2023, un exercice a été réalisé pour recueillir des informations auprès des membres du réseau sur les mesures basées sur l'animal (ABM) potentiellement utilisées lors de l'abattage pour évaluer le bien-être des bovins de boucherie à la ferme. Avant la réunion, un questionnaire a été envoyé aux membres du réseau pour leur demander des informations sur les mesures basées sur l'animal actuellement enregistrées lors des inspections ante et post-mortem des bovins de boucherie dans les abattoirs de leur pays, sur l'existence d'une base de données pour l'enregistrement électronique de ces mesures basées sur l'animal, sur leur faisabilité et sur tout système automatisé permettant de les évaluer. Les informations fournies ont fait l'objet d'une discussion structurée au cours de la réunion. Il a été demandé aux membres de noter les critères des ABM ante-mortem et post-mortem fournis. Cet exercice a permis d'établir une liste d'ABM qu'il est jugé utile d'enregistrer et de contrôler dans les abattoirs afin d'évaluer le bien-être des bovins à la ferme. Les informations contenues dans ce rapport seront utilisées pour l'élaboration de l'avis scientifique pertinent sur le bien-être des bovins à la ferme, qui devrait être rendu en 2025.

Résumé en anglais (original) : The EFSA Animal Health and Animal Welfare (AHAW) Network includes nationally appointed representatives of Member States, including EFTA countries, with expertise in the fields of animal health and animal welfare. During the annual meeting held in May 2023, an exercise was performed to collect information from Network members on animal-based measures (ABMs) potentially used at slaughter to assess the welfare of beef cattle on farm. Prior to the meeting, a questionnaire was sent to the Network members requesting information on ABMs currently recorded during *ante-* and *post-mortem* inspections of beef cattle at the slaughterhouses in their countries, the existence of a database for the electronic recording of these ABMs, their feasibility, and any automated systems for their assessment. A structured discussion on the information provided took place during the meeting. Members were asked to score the criteria for the provided *ante-mortem* and *post-mortem* ABMs. As a result of this exercise, a list of ABMs deemed useful to be recorded and monitored in the slaughterhouses for assessing the welfare of beef cattle on farm was produced. The information included in this report will be used for the development of the relevant scientific opinion on the welfare of beef cattle on farm, expected to be delivered in 2025.

29/09/2023 : The importance of slaughterhouses in monitoring the occurrence of tail biting in pigs - Review

Type de document : revue scientifique publiée dans [Veterinární medicína](#)

Auteurs : M. Svoboda, N. Hodkovicova, A. Siwicki, W. Szweda

Résumé en français (traduction) : **Revue sur le rôle des abattoirs dans le contrôle de l'apparition des morsures de queue chez les porcs**

Les morsures de queue chez les porcs représentent un problème très sérieux dans les élevages modernes, en particulier avec l'intensification de l'industrie. Il s'agit d'un syndrome multifactoriel qui peut être causé par différents facteurs, entraînant des pertes économiques significatives en raison d'une diminution du gain de poids et d'une condamnation partielle ou totale des carcasses abattues en raison d'infections bactériennes secondaires. L'objectif de cet article est de résumer les connaissances actuelles concernant les morsures de queue chez les porcs, en mettant l'accent sur l'utilisation des abattoirs pour l'évaluation des lésions de la queue et le suivi de leur prévalence. L'introduction aborde les facteurs influençant l'incidence des morsures de queue dans les élevages de porcs et les stratégies de prévention. Les sections suivantes traitent de sujets tels que la caudectomie, les effets négatifs du mordillement de la queue des porcs, les avantages et les inconvénients de l'examen des lésions de la queue en abattoir et la procédure méthodique

d'évaluation de ces lésions. En outre, l'article aborde la relation entre les lésions de la queue et les résultats de l'inspection des viandes, ainsi que la prévalence des lésions de la queue dans différents pays européens.

Résumé en anglais (original) : Tail biting in pigs represents a very serious problem in modern pig farming, particularly with the intensification of the industry. It is considered a multifactorial syndrome and can be caused by various factors, leading to significant economic losses through reduced weight gain and partial or total condemnation of slaughtered carcasses due to secondary bacterial infections. The aim of this article is to summarise the current knowledge regarding tail biting in pigs, with a primary focus on the use of slaughterhouses for evaluating tail lesions and monitoring their prevalence. The introduction addresses the factors influencing the incidence of tail biting in pig farms and prevention strategies. Subsequent sections cover topics such as tail docking, the negative effects of pig tail biting, the advantages and drawbacks of examining tail lesions in slaughterhouses, and the methodical procedure for evaluating such lesions. Additionally, the article discusses the relationship between tail lesions and meat inspection findings, as well as the prevalence of tail lesions in various European countries.

Gestion des populations et BEA

[06/12/2023 : Le Sénat vote une dotation de 3 millions d'euros pour aider les communes à stériliser les chats](#)

Type de document : article publié dans [Public Sénat](#)

Auteur : François Vignal

Extrait : Chat alors. La mesure est passée inaperçue, dans le flot d'amendements retenus par le gouvernement dans le recours au 49.3, sur le budget 2024. Il a conservé [un amendement](#) des députés Renaissance, déposé par Corinne Vignon, députée de la Haute-Garonne, qui prévoit que 3 millions d'euros soient alloués aux communes en « soutien à la stérilisation des félins », autrement dit les chats.

« Dotation exceptionnelle pour la seule année 2024 »

Le sujet a refait son apparition, rapidement, à l'occasion de l'examen du projet de loi de finances au Sénat. Dominique Faure, ministre chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, a défendu « un amendement technique » qui vise à placer les 3 millions d'euros affectés par l'Assemblée sur une autre ligne de crédits, le « concours spécifiques et administration ». Il a reçu un avis favorable de la commission des finances (voir la [vidéo](#) ci-dessous).

Le gouvernement a ainsi « levé le gage » sur l'amendement des députés (les parlementaires ne pouvant créer de nouvelles dépenses, ils doivent compenser artificiellement toute nouvelle ligne de crédits par une économie équivalente ailleurs). Précision dans l'amendement du gouvernement : « Il s'agit d'une dotation exceptionnelle pour la seule année 2024, dont l'objet est d'aider les collectivités territoriales à prendre en charge la stérilisation des chats errants et des chats domestiques ».

« La non-stérilisation des chats par leur propriétaire est la première cause de mauvais traitement, d'abandon et in fine d'euthanasie »

Le sujet pourrait prêter certains à sourire, mais il est très sérieux. « L'engouement des Français pour les chats ne cesse de croître et la population féline domestique est passée de 10,9 millions en 2010 à 13,5 en 2016, soit une progression d'environ 400 000 chats par an. En 4 ans, un couple de chats peut être à l'origine de plus de 20.000 naissances », explique l'amendement des députés

Renaissance.

« En 2017, on estimait entre 11 et 12 millions de chats errants dans les rues françaises dont 80 % en moyenne qui entrent en fourrière sont euthanasiés. Les chats sont devenus victimes de leur domestication et la non-stérilisation des chats par leur propriétaire est la première cause de mauvais traitement, d'abandon et in fine d'euthanasie », alerte l'amendement, sans compter les « maladies que les chats errants peuvent colporter ». Au regard des chiffres avancés, ces 3 millions d'euros ne permettront en réalité que d'aider à la marge la stérilisation, comme l'explique l'exposé de l'amendement :

Actuellement, près de 20% des 15 millions de chats domestiques ne sont pas stérilisés, soit 3 millions de chats. Aussi, 3 millions d'euros permettrait de stériliser environ 30 000 chats. « Lors des débats sur la PPL Maltraitance animale, la question de la stérilisation des chats libres par les communes a été discutée et la décision a été reportée après la remise, dans les 6 mois, d'un rapport donnant une estimation des coûts y afférant », rappellent encore les députés, qui ajoutent que « le premier obstacle à la stérilisation des animaux domestiques aujourd'hui est bien son coût, variable jusqu'à plus de 200 € pour un chat ». Par ailleurs, « la Convention européenne pour la protection des animaux de compagnie, ratifiée par la France le 8 juillet 2003, invite les États parties à décourager la procréation non planifiée des animaux de compagnie ». La France se doit donc d'agir sur les chats errants.

24/11/2023 : Assessing human attention as a reinforcer for dog behavior

Type de document : article scientifique publié dans [Behavior Analysis: Research and Practice](#)

Auteurs : E. E. Chrysafis, S. W. Payne, A. Salazar

Résumé en français (traduction) : **Évaluation de l'attention humaine en tant que moyen de renforcement du comportement des chiens**

Environ 3 millions de chiens entrent dans des refuges chaque année. Les chercheurs ont identifié les facteurs comportementaux qui influencent l'adoption et ont constaté qu'une interaction insuffisante avec les humains est l'un des principaux problèmes comportementaux susceptibles d'influencer l'adoption. Plusieurs chercheurs ont étudié l'efficacité du renforcement de l'attention humaine sur le comportement des chiens, mais les résultats de ces études sont mitigés. Les différences de procédure peuvent expliquer cette disparité. Les objectifs de cette étude étaient de (a) déterminer si les variables confusionnelles dans les procédures à opération unique pouvaient influencer les résultats et (b) comparer les deux procédures courantes (procédures à opération unique et à opérations simultanées) utilisées pour évaluer l'attention humaine en tant que moyen de renforcement du comportement des chiens. Cinq chiens d'un refuge local non ouvert ont participé à l'expérience 1 et huit chiens ont participé à l'expérience 2. Les résultats globaux suggèrent que l'efficacité de l'attention humaine en tant que renforçateur dépend de la méthodologie utilisée. Les implications pratiques et de recherche de ces résultats sont discutées.

Résumé en anglais (original) : According to the American Society for the Prevention of Cruelty to Animals (ASPCA, 2022), approximately 3 million dogs enter shelters every year. Researchers have identified behavioral factors influencing adoption and found that poor interaction with humans is a leading behavioral concern that may influence adoption. Several researchers have examined the reinforcing efficacy of human attention on dog behavior; however, these studies have produced mixed results. Procedural differences may account for this disparity. The purposes of the current study were to (a) determine if confounding variables in single-operant procedures may influence the results and (b) compare the two common procedures (single- and concurrent-operant procedures)

used to assess human attention as a reinforcer for dog behavior. Five dogs from a local nonopen intake shelter participated in Experiment 1 and eight dogs participated in Experiment 2. Overall results suggested that the reinforcing efficacy of human attention depends on the methodology used. Practical and research implications of these results are discussed.

Initiatives en faveur du BEA – filières, agences de financement, organismes de recherche, pouvoirs publics

[20/12/2023 : Bien-être équin : La FEI sensible aux rapports du COFICHEV](#)

Type de document : article de Cheval Magazine

Auteur : Adèle Vaupré (pour le cours : COFICHEV, Dr Isabel Imboden)

Extrait : La Fédération équestre internationale a intégré à sa plate-forme FEI Campus un document du COFICHEV qui met en avant les attentes sociétales du bien-être animal et ses possibles applications dans la filière cheval. En juin 2022, le Conseil et Observatoire suisse de la Filière du Cheval (COFICHEV) [publiait ses réflexions sur l'éthique dans la filière cheval](#). Intitulé « Réflexions éthiques sur la dignité et le bien-être des chevaux et autres équidés », l'ouvrage de plus de 300 pages avait massivement circulé dans les médias et institutions de nationalités diverses en lien avec la filière équine. Ainsi, il était arrivé dans les mains de l'institution mère des sports équestres, la FEI.

Dans un communiqué parvenu il y a quelques jours, le COFICHEV a fait savoir que la Fédération équestre internationale « a souhaité intégrer une partie de son contenu dans sa plate-forme de formation en ligne, le FEI Campus ». Selon le COFICHEV, la FEI a notamment repris cinq grands thèmes abordés dans son ouvrage :

- le permis social d'exploitation et son importance
- les termes utilisés dans les discussions sur l'éthique et le bien-être et ce qu'ils signifient
- le devoir de soins et ce qu'il implique
- les cinq libertés et les cinq domaines du bien-être animal
- comment évaluer le bien-être du cheval.

L'ensemble de ces thèmes est à retrouver [dans un module de formation](#) baptisé « Ethic and welfare – an introduction ». Pour le COFICHEV, le partage de ces thèmes par la FEI participe à la sensibilisation au bien-être équin. Le Conseil souhaite en effet « sensibiliser tous les acteurs de la filière à l'importance de l'éthique et du bien-être équin dans toutes leurs activités ».

[19/12/2023 : Newsletter – EURCAW Ruminants & Equines – Volume 04](#)

Type de document : actualité du site [EURCAW-Ruminants & Equines](#)

Auteur : EURCAW Ruminants & Equines

Sommaire en français (traduction) : Nouvelles publications d'octobre à décembre 2023

[L'EURCAW Ruminants & Equines publie des fiches d'information sur la fréquence et la quantité de lait distribué aux veaux laitiers](#)

[La base de données d'experts de l'EURCAW Ruminants & Equines](#)

Réunion de l'EURCAW Ruminants & Equines avec les autorités compétentes
[Inspector@Work](#)

Une meilleure formation pour des aliments plus sûrs

[Séminaire NordCAW sur le bien-être des chevaux dans les sports équestres](#)

Des traductions en espagnol sont désormais disponibles

Plateforme de l'UE pour le bien-être animal

Sommaire en anglais (original) : New Outputs from October to December 2023

[EURCAW Ruminants & Equines Publishes Factsheets on the frequency and quantity of milk feeding in dairy calves](#)

The [EURCAW Ruminants & Equines Expert Database](#)

EURCAW Ruminants & Equines Meeting with Competent Authorities

[Inspector@Work](#)

Better Training for Safer Food

[NordCAW Seminar on Horse Welfare in Equestrian Sports](#)

Spanish translations now available

EU Platform for Animal Welfare

15/12/2023 : Newsletter EURCAW-Poultry-SFA-Edition 6

Type de document : Newsletter du Centre européen de référence sur le bien-être des volailles et autres petits animaux de ferme ([EURCAW-Poultry SFA](#))

Auteur : EURCAW-Poultry SFA

[Lien pour télécharger](#) la newsletter

13/12/2023 : Améliorer la santé et le bien-être des animaux aquatiques dans le monde entier : la mission de l'OMSA

Type de document : éditorial du bulletin Panorama 2023-2 de l'[Organisation mondiale de la santé animale](#) (OMSA, ex OIE)

Auteur : Monique Eloit

Extrait : Les problématiques de santé animale sont souvent associées au bétail. Il est cependant largement établi que l'aquaculture représente le secteur de production alimentaire connaissant la plus grande expansion, avec près de 50 % d'animaux aquatiques consommés à l'échelle mondiale. Étant au fait que l'apparition d'épidémies constitue une menace majeure pour la production d'animaux aquatiques au niveau mondial, il est évident que l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) doit être engagée sur le sujet. Malheureusement, en raison des lacunes de l'enseignement vétérinaire dans ce domaine et d'un manque de ressources, la santé et le bien-être des animaux aquatiques ne sont pas correctement appréhendés. La Stratégie de l'OMSA pour la santé des animaux aquatiques a pour défi ambitieux de changer ce paradigme. Lancée en 2021 par l'Organisation, elle s'appuie sur les recommandations de la Conférence mondiale de l'OMSA sur la santé des animaux aquatiques, organisée à Santiago, au Chili, en 2019. La Stratégie mondiale de l'OMSA pour la santé des animaux aquatiques est un appel à l'action visant à traiter certains des plus grands défis en termes de santé et de bien-être des animaux aquatiques. Elle compte quatre objectifs :

- Normes
- Renforcement des capacités
- Résilience

- Leadership.

Ces quatre axes complémentaires doivent être envisagés dans le cadre d'un ensemble d'actions prioritaires devant être mises en œuvre ou renforcées pour favoriser une croissance mondiale durable de la production aquacole. C'est seulement par ce biais que nous pouvons espérer réduire les risques liés à la santé et au bien-être des animaux, engendrés par une telle expansion. Cette approche holistique implique, de fait, plusieurs départements de l'Organisation aussi bien au sein du Siège, à Paris, qu'au niveau de nos Représentations régionales et sous-régionales. Les acteurs du secteur recevront ainsi un soutien reflétant toute la diversité des programmes de l'OMSA et pourront travailler sur le terrain conjointement avec nos Membres. La collaboration de l'OMSA avec ses Membres, ses Partenaires et parties prenantes pertinentes tels que les autres organisations internationales, les Laboratoires de référence et le secteur privé, constitue l'un des éléments centraux de notre Stratégie. Elle vise à garantir un engagement total de l'Organisation envers les acteurs nécessitant une assistance, et ceux prêts à proposer la leur. L'OMSA, à travers ses activités, soutiendra les efforts nationaux, régionaux et internationaux en faveur d'une meilleure santé des animaux aquatiques, pour répondre au besoin mondial croissant de produits issus de l'aquaculture. Nous sommes convaincus que l'amélioration de la santé et du bien-être des animaux aquatiques à l'échelle mondiale participera à une croissance économique durable, à la réduction de la pauvreté et à une meilleure sécurité alimentaire – conformément aux Objectifs de développement durable des Nations Unies. Notre but est d'équilibrer nos actions au regard de ces quatre objectifs de la Stratégie ; et le soutien de nos partenaires financiers est primordial pour leur complète mise en œuvre.

[Lien vers le bulletin complet](#) (FR)

[Lien vers le bulletin complet](#) (EN)

13/12/2023 : PPILOW Newsletter - Issue 8 -December 2023

Type de document : Newsletter n°8 du projet européen [PPILOW](#)

Auteur : PPILOW

Sommaire en français (traduction) : [Éditorial](#)

[4ème réunion annuelle de PPILOW à Pérouse !](#)

[Grand succès pour l'école d'automne de PPILOW !](#)

[Publications scientifiques du projet PPILOW](#)

[Des nouveaux dans le projet PPILOW](#)

[Les partenaires du projet PPILOW ont présenté leurs derniers résultats à la réunion de l'EAAP à Lyon, France !](#)

[Événements à venir](#)

Sommaire en anglais (original) : [Editorial](#)

[PPILOW 4th Annual Meeting in Perugia!](#)

[Great success for the PPILOW autumn school!](#)

[PPILOW scientific publications](#)

[New people in the PPILOW project](#)

[PPILOW partners presented the latest results at EAAP meeting in Lyon, France!](#)

[Coming events](#)

11/12/2023 : Etude sur les connaissances des CM1-CM2 sur le monde animal

Type de document : dossier #LeRendezVousBEA de la [Chaire Bien-être animal](#) de VetAgro Sup

Auteur : Marion Weisslinger

Extrait : En partenariat avec la Fondation droit animal, éthique et sciences (LFDA) et de la Fondation Pierre et Adrienne Sommer, la Chaire bien-être animal a réalisé une étude portant sur le niveau de connaissance des CM1-CM2 concernant le monde animal et le bien-être des animaux. Les résultats de cette étude ont été rendus publics lors du colloque « Connaître et respecter les animaux : un enjeu pour l'Éducation nationale », coorganisé par les deux fondations à l'UNESCO le 5 décembre 2023.

Methodologie

S'appuyant sur deux questionnaires, l'un à destination des élèves et l'autre à destination des enseignants, cette étude a été diffusée dans les classes de CM1-CM2 entre avril et novembre 2023 via les réseaux sociaux et professionnels des partenaires ainsi que via la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesc). [Des fiches pédagogiques à destination des élèves et des enseignants](#), disponibles à l'issue des questionnaires, ont permis aux enseignants volontaires d'animer une séance pédagogique sur le sujet auprès de leurs élèves. Au total, ce sont 518 élèves de 25 classes qui ont participé à l'étude, réparties dans différentes régions de France, à la fois dans des zones urbaines et rurales.

Principaux résultats

Les résultats de l'étude ont montré une proximité assez marquée des élèves avec les animaux de compagnie : 82% des élèves ont déclaré en avoir un ou en avoir eu un à la maison et la majorité a cité un animal de compagnie en guise d'animal préféré. En revanche, l'étude a montré un certain éloignement des élèves vis-à-vis des animaux d'élevage : 22% ont déclaré n'avoir jamais visité de ferme, 25% n'avoir vu qu'une seule fois dans leur vie un animal de ferme en vrai et 6% n'en avoir jamais vu. Si les élèves ont globalement bien distingué le monde animal du monde végétal, on peut noter une difficulté des élèves à positionner l'humain dans le règne animal : 76% ne classent pas l'humain parmi les animaux. Les réponses des élèves ont montré un bon niveau de connaissance quant à l'origine de produits animaux bruts mais toutefois plus faible lorsqu'il s'agissait de relier des produits animaux transformés comme les nuggets. Concernant le bien-être des animaux, les élèves ont montré une bonne connaissance générale des besoins fondamentaux des animaux, avec toutefois une vision humanisée de l'animal puisqu'ils sont 45% à penser que le fait de donner un prénom aux animaux fait partie de leurs besoins fondamentaux.

Facteurs explicatifs

Si l'effectif des élèves et le nombre de classes ayant participé à l'étude ne sont pas suffisamment élevés pour pouvoir affirmer des conclusions, certaines tendances ont pu être observées. Les facteurs individuels joueraient un rôle important sur le niveau de connaissance des élèves : les taux de réussite aux questionnaires ont en effet été plus élevés pour les élèves qui ont déclaré avoir une proximité importante avec les animaux au quotidien (et qui s'en occupent), des contacts fréquents avec la « nature » (promenade en forêt, dans un jardin, etc) ou encore pour ceux qui ont déclaré avoir régulièrement accès à des ressources documentaires (livres, vidéos) dédiées aux animaux. Cela pose la question du rôle que pourrait jouer l'école pour les enfants qui ne bénéficient pas de telles conditions d'apprentissage chez eux. En revanche, les facteurs environnementaux et scolaires apparaissent comme moins déterminants : le temps consacré par l'enseignant à la thématique animale n'a pas semblé avoir d'impact sur le taux de réussite, ni le fait pour les élèves d'habiter en zones urbaines ou rurales. Si les taux de réussite observés ont été un peu plus faibles pour les élèves situés en zones REP/REP+ et un peu plus élevés pour les élèves en écoles privées, ils nécessiteraient d'être confirmés sur un panel de participants plus large. Enfin, les enseignants ayant participé à cette étude ont tous déclarés être intéressés ou très intéressés par la cause animale, ce qui a probablement introduit un biais quant au niveau de sensibilisation de leurs élèves sur cette

thématique.

Pour en savoir plus

Si vous souhaitez en savoir plus sur cette étude, nous vous conseillons de :

- [Consulter le rapport détaillé de l'étude](#),

- Visionner la [présentation de Luc Mounier](#) des principaux résultats de l'étude lors du colloque « Connaître et respecter les animaux : un enjeu pour l'Éducation nationale » (10 min 37)

04/12/2023 : Let's not rush the EU-Mercosur trade agreement

Type de document : actualité d'[Eurogroup for animals](#)

Auteur : Eurogroup for Animals

Extrait en français (traduction) : **Ne précipitons pas l'accord commercial entre l'UE et le Mercosur**

Avec la récente élection de Javier Milei à la présidence de l'Argentine, un libertaire d'extrême droite qui a nié le changement climatique induit par l'homme, la Commission européenne accélère à nouveau les négociations pour conclure enfin l'accord commercial UE-Mercosur sous la présidence brésilienne du Mercosur, avant que Javier Milei ne prenne ses fonctions le 10 décembre. L'UE et les pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) ont conclu un accord de libre-échange (ALE) en 2019 qui est dans l'impasse depuis lors. À la suite d'une réaction massive des organisations de la société civile, le Parlement européen a déclaré qu'il ne ratifierait pas l'accord "en l'état". Certains États membres ont suivi le mouvement et se sont publiquement opposés à l'accord de libre-échange, réclamant des modifications importantes telles que l'imposition de normes de production équivalentes à celles de l'UE, y compris en matière de bien-être animal, pour les produits importés. Pour sortir de l'impasse, la Commission européenne et les pays du Mercosur ont négocié un "instrument commun", censé résoudre les problèmes de durabilité créés par l'accord de libre-échange. Toutefois, l'instrument conjoint proposé ne semble pas ajouter de nouvelles obligations, se contentant de détailler le langage déjà inclus dans l'accord. Il n'y a pas d'engagement à s'attaquer aux problèmes environnementaux ni de mesures exécutoires supplémentaires. Eurogroup for Animals rappelle qu'il existe des problèmes intrinsèques à l'accord qui devraient être résolus avant que l'accord ne soit ratifié et mis en œuvre. Même avec l'instrument commun, l'accord renforcerait encore l'intensification de l'élevage, en particulier la production de viande bovine et de volaille, rendant les investissements dans ces secteurs plus lucratifs et augmentant les risques de déforestation et de violation des droits de l'homme en raison de la demande de l'UE pour des produits de base tels que le soja, la viande bovine et la volaille. La législation européenne existante ne peut empêcher ces conséquences. La révision tant attendue de la législation sur le bien-être animal pourrait encourager les méthodes de production durables dans les pays du Mercosur, car elle devrait s'appliquer aux produits importés. Malheureusement, la législation proposée n'a pas encore été présentée par la Commission européenne. En outre, le règlement sur la déforestation importée, qui constitue un pas dans la bonne direction, ne suffira pas à compenser les conséquences négatives de l'accord, car il ne tient pas compte des écosystèmes (Cerrado, Pantanal, Gran Chaco, par exemple) qui sont actuellement détruits à un niveau record par l'élevage, y compris la production de soja destiné à l'alimentation animale.

Extrait en anglais (original) : With the recent election of Javier Milei as President of Argentina, a far-right libertarian who has denied human-induced climate change, the European Commission is again accelerating the negotiations to finally conclude the EU-Mercosur trade agreement under the Brazilian presidency of Mercosur, before Javier Milei takes office on 10 December. The EU and Mercosur countries (Argentina, Brazil, Paraguay and Uruguay) concluded a free trade agreement

(FTA) in 2019 that has been in a stalemate since then. Following massive pushback from civil society organisations, the European Parliament stated that it would not ratify the agreement “as it stands”. Some Member States followed suit and publicly opposed the FTA, calling for significant amendments such as requiring EU-equivalent production standards, including on animal welfare, for imported products. To unlock the stalemate, the European Commission and Mercosur countries have been negotiating a “joint instrument”, which was purported to address the sustainability issues created by the FTA. However, the proposed joint instrument appears to fail to add new obligations, only offering further detail to the language already included in the agreement. There is neither commitment to tackle environmental concerns nor any additional enforceable measures. Eurogroup for Animals recalls that there are intrinsic issues with the agreement that would need fixing before the deal is ratified and implemented. Even with the joint instrument, the agreement would still reinforce the intensification of animal farming, in particular beef and poultry production, rendering investments in these sectors more lucrative and increasing the risks of deforestation and human rights abuses due to the EU's demand for commodities such as soya, beef and poultry. Existing EU legislation cannot prevent these consequences. The long awaited revision of the animal welfare legislation could incentivise sustainable methods of production in Mercosur countries as it should apply to imported products. Regrettably, the proposed legislation has not yet been put forward by the European Commission. Furthermore, the regulation on imported deforestation, which is a step in the right direction, will not be enough to offset the negative consequences of the deal as it leaves out ecosystems (e.g. Cerrado, Pantanal, Gran Chaco) that are currently being destroyed at record levels by animal agriculture, including the production of soy for animal feed.

[21/11/2023 : Saumon atlantique : le RAS « intégral », un mode d'élevage hyper-intensif à combattre](#)

Type de document : actualité de [Welfarm](#)

Auteur : Welfarm

Extrait : Plusieurs projets d'immenses élevages de saumons atlantiques en France sont actuellement à l'étude. Ces exploitations aquacoles terrestres en circuit fermé suscitent de nombreuses inquiétudes en matière de bien-être animal et d'impact environnemental. La France, qui produit actuellement environ 400 tonnes de saumon par an, pourrait-elle devenir un acteur de poids sur ce marché ? C'est en tout cas la volonté de plusieurs entreprises qui souhaitent développer l'aquaculture en circuit fermé (RAS) dans l'Hexagone. [...]

Le RAS intégral, qu'est-ce que c'est ?

L'acronyme RAS signifie « Recirculating Aquaculture Systems ». En français on parle aussi de systèmes recirculés ou de circuits fermés – par opposition aux circuits ouverts. Le terme « recirculation » signifie qu'une proportion plus ou moins grande de l'eau est recyclée au sein de l'élevage : l'eau qui sort du circuit est récupérée, subit divers procédés d'assainissement, puis est réinjectée dans l'élevage.

Dans beaucoup d'élevages, en France et ailleurs, la phase précoce du cycle d'élevage des poissons (écloserie et/ou pré-grossissement) est réalisée en RAS, et le reste du cycle d'élevage (grossissement) est réalisé en circuit ouvert et/ou en cage marine ou lacustre. Ce genre de mode de production hybride est assez courant depuis plusieurs décennies. [...]. On appelle RAS « intégral » un système dans lequel la totalité du cycle d'élevage, depuis l'écloserie jusqu'à l'atteinte du poids d'abattage, est réalisée en RAS. Selon les cas et les espèces, le cycle peut être entièrement réalisé en eau douce (ex. : truite), entièrement réalisé en eau de mer (ex. : turbots), ou commencer en eau douce et finir en eau de mer (ex. : saumons). [...]

Si l'élevage en RAS intégral présente quelques avantages en matière de bien-être animal, il présente également de nombreux inconvénients.

Quelques avantages...

– Biosécurité. Ce système de production piscicole offre une forte biosécurité, car la quasi-absence de contacts avec le milieu extérieur qui le caractérise permet de limiter les risques d'atteintes par les pathogènes et parasites du milieu extérieur.

– Contrôle de la qualité de l'eau. Les élevages en RAS sont dotés de nombreux équipements d'assainissement de l'eau pour permettre son recyclage. Ces élevages sont donc moins vulnérables face aux aléas, comme les pollutions de l'eau qui peuvent affecter sa qualité.

... beaucoup d'inconvénients

– Densités élevées. Les coûts de production sont tellement élevés en RAS intégral qu'il est nécessaire de conduire les élevages à de fortes densités de peuplement pour que ceux-ci soient rentables. Pour cette raison les densités généralement pratiquées en RAS (allant généralement de 40-50 kg/m³ à plus de 100 kg/m³) sont considérablement plus élevées que celles pratiquées en cages marines en élevage conventionnel. [...]

– Episodes de mortalité de masse. Les systèmes d'élevage en RAS présentent des risques d'épisodes de mortalité de masse : la survie des poissons dépend du bon fonctionnement des systèmes d'assainissement et de filtration de l'eau. En cas de panne de courant ou de défaillance des systèmes de traitement de l'eau, la totalité des poissons de l'élevage peut succomber en raison d'une dégradation rapide de la qualité de l'eau. [...]

– Gestion de la qualité de l'eau. Bien que la qualité de l'eau soit très contrôlée en RAS, certains paramètres physico-chimiques semblent plus difficiles à maintenir à des niveaux optimaux dans ces types d'élevage. C'est notamment le cas pour les paramètres de l'eau qui ne peuvent être améliorés que par le renouvellement de l'eau, comme le taux de nitrates.

– Gestion des antibiotiques. En cas de maladie bactérienne qui parviendrait à s'introduire dans un élevage en RAS, l'utilisation d'antibiotiques pourrait s'avérer risquée : la qualité de l'eau dans ces systèmes dépend étroitement du bon fonctionnement de biofiltres (qui abritent des colonies de bactéries). Les antibiotiques sont susceptibles de perturber l'équilibre bactérien de ces filtres ce qui mettrait la survie des poissons en danger.

– Espace. Le volume d'eau total disponible (indépendamment de la densité) est moins important et la profondeur est réduite par rapport aux cages marines.

– Lumière continue. Les élevages en RAS ont souvent tendance à détenir les poissons sous lumière continue, ou à augmenter artificiellement la durée des jours, notamment pour stimuler la prise alimentaire. Or, bien que les conséquences de cette pratique sur les saumons soient encore mal connues, il y a des raisons de soupçonner divers effets délétères sur leur développement. [...]

Logement – dont enrichissement

[08/01/2024 : Providing elevated structures in the pullet rearing environment affects behavior during initial acclimation to a layer aviary](#)

Type de document : article scientifique publié dans [Poultry Science](#)

Auteurs : Allison N. Pullin, Christina B. Rufener, Suzanne T. Millman, John F. Tarlton, Michael J. Toscan

Résumé en français (traduction) : **L'installation de plateformes surélevées dans l'environnement d'élevage des poulettes affecte leur comportement lors de l'acclimatation initiale à une volière pour poules pondeuses.**

Les capacités spatiales des poules sont particulièrement influencées par leur développement en début de vie. Les expériences vécues dans les élevages de poulettes peuvent avoir des conséquences durables sur les mouvements des poules adultes dans les environnements sans cage. Nous avons testé si la possibilité d'accéder à des espaces surélevés pendant l'élevage améliorerait l'utilisation par les poules d'une volière à plusieurs niveaux. Des poulettes Dekalb White ont été élevées dans des enclos au sol (AS), des volières à un étage (1E) ou des volières à deux étages (2E ; $n = 5$ enclos/environnement) jusqu'à l'âge de 16 semaines. Les structures d'élevage ont été remplacées par des volières identiques à plusieurs niveaux à l'âge de 17 semaines. La distribution du troupeau dans la volière et les transitions verticales de 10 poules/parc à travers la volière ont été déterminées à partir de vidéos enregistrées lors de leur premier (J1) et septième (J7) jour d'accès à la volière, ainsi qu'à 19, 23 et 27 semaines d'âge. La prévalence des œufs au sol a été enregistrée chaque semaine de 17 à 28 semaines d'âge. A J1, plus de poules 1E et 2E ont utilisé la volière pendant la journée ($P = 0,0077$), ont fait plus de transitions verticales lors de la recherche d'un lieu de perchage le soir ($P = 0,0021$), et ont maintenu une distance constante pendant les transitions par rapport aux poules AS ($P = 0,02$). Ces différences ont disparu à J7, sauf que les poules 1E et 2E ont continué à davantage se percher sur les perchoirs les plus élevés de la volière ($P \leq 0,0001$) que les poules AS jusqu'à l'âge de 27 semaines. Les poules AS ont pondu plus d'œufs au sol que les poules 1E et 2E pendant les 2 premières semaines de ponte ($P \leq 0,0001$). La majorité (97,9 %) des transitions verticales étaient contrôlées. Les transitions non contrôlées étaient les plus élevées à J1 et diminuaient à J7 ($P = 0,0009$) et n'étaient pas affectées par l'élevage ($P = 0,33$). Ces résultats suggèrent que des poules élevées à faible hauteur hésitent à utiliser les volières pour poules pondeuses lorsqu'elles sont transférées pour la première fois. Elles s'acclimatent en l'espace de 1 à 2 semaines, mais continuent à se percher moins dans le niveau accessible le plus élevé.

Résumé en anglais (original) : Spatial abilities of hens are particularly sensitive to development during early life. Experiences in pullet housing may have lasting consequences on adult hens' movements in cage-free environments. We tested whether opportunities to access elevated spaces during rearing improved hens' use of a multitiered aviary. Female Dekalb White pullets were reared in either floor pens (FL), single-tiered aviaries (ST), or 2-tiered aviaries (TT; $n = 5$ pens/environment) through 16 wk of age. Rearing structures were replaced with identical multitiered aviaries at 17 wk. The distribution of the flock within the aviary and the vertical transitions of 10 focal hens/pen across the aviary were determined from videos recorded during their first (D1) and seventh (D7) day of aviary access, as well as at 19, 23, and 27 wk of age. Prevalence of floor eggs was recorded weekly from 17 to 28 wk of age. On D1, more ST and TT hens utilized the aviary during the daytime ($P = 0.0077$), made more vertical transitions when searching for a roosting spot in the evening ($P = 0.0021$), and maintained a consistent distance traveled during transitions compared to FL hens ($P = 0.02$). These differences disappeared by D7, except that ST and TT hens continued to roost on the highest perches of the aviary more ($P \leq 0.0001$) than FL hens through 27 wk of age. FL hens laid more floor eggs than ST and TT hens for the first 2 wk of lay ($P \leq 0.0001$). The majority (97.9%) of vertical transitions was controlled. Uncontrolled transitions were highest at D1 and decreased by D7 ($P = 0.0009$) and were not affected by rearing ($P = 0.33$). The results suggest that hens reared with minimal height are hesitant to use the laying hen aviaries when they are first transferred. They acclimate within 1 to 2 wk, but continue to roost less in the highest accessible level.

04/12/2023 : Does the provision of live black soldier fly and yellow mealworm larvae improve Muscovy duck welfare?

Type de document : article scientifique publié dans le [Journal of Animal Science and Biotechnology](#)

Auteurs : Marta Gariglio, Sihem Dabbou, Manuela Renna, Ilaria Biasato, Sara Bellezza Oddon, Marco Meneguz, Raul Daniel Miazzi, Stefania Bergagna, Elena Colombino, Elisabetta Macchi, Achille Schiavone

Résumé en français (traduction) : **La fourniture de larves vivantes de mouches soldat noires et de vers de farine jaunes améliore-t-elle le bien-être des canards de Barbarie ?**

Contexte : L'enrichissement de l'environnement des canards de Barbarie pourrait réduire l'expression des comportements agressifs. L'objectif de cette étude était d'évaluer les effets de l'apport de larves vivantes de mouches soldat noires (BSF) et de vers de farine jaunes (YM) sur les performances des canards de Barbarie, les métabolites de corticostérone excrétés (MCE), le comportement et les paramètres sanguins.

Méthodes : Un total de 126 canards de Barbarie femelles âgés de 3 jours ont été répartis dans 18 enclos (6 réplicats/traitement, 7 oiseaux/enclos) et assignés à 3 traitements expérimentaux : un groupe témoin nourri avec des aliments commerciaux, et deux traitements expérimentaux nourris avec des aliments commerciaux plus 5 % (sur la base de l'apport alimentaire journalier prévu, tel que nourri) de larves vivantes de BSF et de YM (groupes BSF et YM, respectivement). Un programme d'alimentation en deux phases a été appliqué : démarrage (de 3 à 31 jours d'âge) et croissance-finition (de 32 à 55 jours d'âge). Le poids vif, le gain moyen quotidien, la consommation moyenne quotidienne d'aliments et l'indice de conversion alimentaire ont été calculés. Les temps de consommation des larves ont été collectés et des enregistrements vidéo ont été réalisés pendant 3 périodes (P) chaque jour : l'heure avant (P1), pendant (P2) et après (P3) l'administration des larves. Les MCE ont été évalués à 3, 31 et 55 jours. Enfin, le nombre total de globules rouges et blancs, les protéines sériques, les lipides et les enzymes sériques des fonctions hépatiques et rénales ont été évalués sur 12 oiseaux/traitement.

Résultats : Le traitement expérimental n'a pas affecté les performances de croissance des oiseaux ($P \geq 0,05$). Les temps de consommation des larves étaient toujours similaires entre les deux espèces d'insectes, sauf entre 14 et 18 jours d'âge, où les larves BSF étaient consommées plus rapidement que les larves YM ($P \leq 0,001$). Les oiseaux ont montré moins d'activité de marche au cours de la période P2, et le comportement de préhension a augmenté chez les oiseaux YM au cours de la période P3. Les oiseaux témoins ont augmenté leur comportement d'attaque au fil des semaines ($P \leq 0,05$). Au cours des semaines 1 à 3, le groupe YM a réduit la fréquence des attaques ($P1 \geq P3$; $P \leq 0,05$). Enfin, l'apport de BSF et de larves YM vivantes a significativement réduit les MCE à 55 jours d'âge et le ratio hétérophiles/lymphocytes ($P \leq 0,05$).

Conclusions : La supplémentation en larves vivantes de BSF et de YM chez le canard de Barbarie améliore le bien-être des canards, sans nuire à leurs performances de croissance.

Résumé en anglais (original) : Background: The provision of environmental enrichments to Muscovy ducks could reduce the expression of the aggressive behaviors. The aim of the present study was to evaluate the effects of black soldier fly (BSF) and yellow mealworm (YM) live larva provision on Muscovy duck performance, excreta corticosterone metabolites (ECM), behavior, and blood parameters.

Methods: A total of 126 3-day-old female Muscovy ducklings were allotted to 18 pens (6 replicates/treatment, 7 birds/pen) and assigned to 3 experimental treatments: a control group fed

commercial feed, and two experimental treatments fed commercial feed plus the 5% (based on the expected daily feed intake, as fed basis) of BSF and YM live larvae (BSF and YM groups, respectively). A two-phase feeding program was applied: starter (from 3 to 31 days of age) and grower-finisher (from 32 to 55 days of age). The live weight, average daily gain, average daily feed intake, and feed conversion ratio were calculated. Larva consumption times were collected, and video recordings were performed during 3 periods (P) each day: the hour before (P1), during (P2), and after (P3) the larva administration. ECM were evaluated at 3, 31, and 55-day-old. Finally, the total red and white blood cell counts, serum proteins, lipids, and liver and renal function serum enzymes were evaluated on 12 birds/treatment.

Results: The experimental treatment did not affect the growth performance of the birds ($P \geq 0.05$). Larva consumption times were always similar between the two insect species, except at 14–18 days of age, where BSF larvae were consumed faster than YM larvae ($P \leq 0.001$). The birds showed less walking activity during P2, and preening behavior increased in YM birds during P3. The C birds increased the attack behavior over the weeks ($P \leq 0.05$). During weeks 1–3 the YM group reduced the attack frequency ($P1 \geq P3$; $P \leq 0.05$). Finally, the provision of live BSF and YM larvae significantly reduced the ECM at 55 days of age and the heterophil to lymphocyte ratio ($P \leq 0.05$).

Conclusions: Live BSF and YM larva supplementation in Muscovy duck improves duck welfare, without impairing birds' growth performance.

03/11/2023 : Elevated platforms for pigs – A review

Type de document : revue scientifique publiée dans [Livestock Science](#)

Auteurs : Karen Kauselmann, Lars Schrader, E. Tobias Krause

Résumé en français (traduction) : **Revue sur les plateformes surélevées pour les porcs**

Dans les systèmes d'élevage de porcs, il est nécessaire de prendre des mesures pour améliorer le bien-être des animaux en enrichissant l'environnement, en créant différentes zones fonctionnelles et en améliorant l'allocation de l'espace. Les plates-formes surélevées, qui peuvent être intégrées dans des enclos existants ou faire partie de nouveaux enclos, constituent probablement un moyen intéressant d'obtenir ces améliorations. Les premières études sur les plateformes surélevées pour porcs ont été menées il y a environ 30 ans, mais l'intérêt s'est quelque peu estompé. En raison de leurs effets positifs possibles sur le bien-être des porcs, les recherches sur ce sujet ont repris de plus belle. Cette étude donne un aperçu de la littérature existante, tout en discutant des différentes conceptions de plateformes et de rampes, de la capacité biologique des porcs à les utiliser, des avantages et des inconvénients pour les porcs et les éleveurs, ainsi que des méthodes utilisées pour évaluer les effets des plateformes sur les porcs. En résumé, grâce à leurs capacités biologiques, les porcs sont capables d'utiliser des plateformes surélevées et les acceptent bien. Toutefois, la conception des rampes affecte l'utilisation et l'accessibilité des plateformes pour l'élevage et l'engraissement des porcs. Un petit nombre de porcs peut refuser d'utiliser la rampe d'accès à la plateforme et n'en tirer qu'un bénéfice indirect. Les performances, la santé et le comportement des porcs ne sont pas affectés par les plateformes surélevées. Par rapport aux porcs gardés dans des enclos sans plateforme surélevée, les comportements agressifs et les morsures de queue peuvent même être réduits dans les enclos équipés de plateformes. Il a été calculé que l'augmentation de l'espace alloué dans les bâtiments existants par l'installation de plateformes surélevées est 50 % moins coûteuse que l'augmentation de l'espace alloué par la construction de nouveaux bâtiments. Toutefois, à notre connaissance, au sein de l'Union européenne, les plateformes surélevées ne peuvent être considérées comme des espaces libres pour les porcs que dans certains pays.

Résumé en anglais (original) : In pig housing systems, measures to increase the welfare of pigs by environmental enrichment, establishing different functional areas, and improved space allotment are demanded. One interesting way to achieve these improvements can probably be elevated platforms that can be integrated into already existing pens and be part of new pens. First initial studies on elevated platforms for pigs were conducted about 30 years ago, but interest somehow faded out. Due to possible positive effects of elevated platforms on pig welfare, research on this topic has currently re-increased. This review provides an overview on the existing literature, while discussing different designs of platforms and ramps, the biological ability of pigs to use elevated platforms and ramps, advantages and disadvantages for both pigs and farmers, and methods used to evaluate the effects of the platforms on pigs. In summary, due to their biological abilities, pigs are able to use elevated platforms and accept them well. However, ramp design affects the usage and the accessibility of the platform in rearing and fattening pigs. A small number of pigs might refuse to use the ramp to the platform and might only benefit indirectly. Performance, health and behavior of pigs are not negatively affected by elevated platforms. Compared to pigs kept in pens without elevated platforms, aggressive behavior and tail biting can even be reduced in pens with platforms. Increasing space allotment in existing stables by installing elevated platforms has been calculated 50 % less expensive compared to increasing space allotment by new buildings. However, to our knowledge, within the European Union elevated platforms may only be accounted as unobstructed area for pigs in some countries.

One Welfare

22/11/2023 : Le bien-être animal en ville

Type de document : dossier #LeRendezVousBEA" de la [Chaire Bien-être animal](#), de VetAgro Sup
Auteur : Marion Weisslinger

Extrait : Les animaux sont partout, y compris dans les espaces très urbanisés ! Certains peuvent être domestiqués (comme les chats, les chiens), mais d'autres ne le sont pas et vivent à nos côtés, parfois à nos crochets, ce que l'on nomme « animaux liminaires » : pigeons, ragondins, moineaux, renards, surmulots, etc. Ne relevant pas d'espèces protégées et n'étant pas domestiqués, ils ne sont pas forcément protégés par la loi. Ils sont même parfois considérés comme « nuisibles » (bien que la loi française n'utilise plus le terme et parle désormais d'animaux « susceptibles d'occasionner des dégâts »). Parce qu'ils sont souvent jugés indésirables, notamment lorsque leur population est élevée, les villes mettent en place des campagnes pour diminuer leur nombre (récupération des chats errants par la fourrière, gazage des pigeons, empoisonnement des surmulots, piégeage des renards ou des ragondins, etc.). Cette compétition pour l'espace entre humains et animaux dans les villes, mais aussi la question de la prise en compte de leur bien-être dans la gestion de leur population est un sujet de plus en plus débattu, sujet dont s'empare la recherche. Nous avons pu interroger Ciska De Ruyver, chercheuse en éthique animale, qui mène actuellement un projet de recherche sur l'animal en ville en mettant le focus sur les renards, les chats, les chiens et pigeons. Elle souligne la nécessité de sensibiliser les citoyens à la présence et aux comportements des animaux en ville pour un meilleur vivre-ensemble.

Au programme :

- 0:10 : Pouvez-vous vous présenter ?
- 0:37 : Pour vous, qu'est-ce que le bien-être animal ?
- 0:58 : Devons-nous prendre soin de tous les animaux vivant en ville ?
- 1:23 : D'après vous, devons-nous sensibiliser les citoyens ?

- 1:56 : Comment améliorer le bien-être des animaux en ville ?
- 2:35 : Alors que faire concrètement ?

[Lien vers la vidéo](#) (3 min 30)

Prise en charge de la douleur

11/12/2023 : Pain Assessment in Goat Kids: Focus on Disbudding

Type de document : revue scientifique publiée dans [Animals](#)

Auteurs : Kavitha Kongara, Preet Singh, Dinakaran Venkatachalam, John Paul Chambers

Résumé en français (traduction) : **Évaluation de la douleur chez les chevreaux : focus sur l'ébourgeonnage**

Les animaux de ferme sont régulièrement soumis à des procédures d'élevage douloureuses à des fins diverses. Les chevreaux sont ébourgeonnés pour améliorer le bien-être des chèvres et pour assurer la sécurité des autres animaux, du personnel de l'exploitation, des vétérinaires traitants et pour diverses autres procédures de production et de gestion. L'ébourgeonnage est couramment pratiqué dans les élevages de chèvres laitières, sur les chevreaux âgés de moins de 3 semaines. De nombreuses études scientifiques ont fait état de changements physiologiques et comportementaux indiquant une douleur et une détresse à la suite de l'ébourgeonnage, ce qui peut être une cause importante d'atteinte au bien-être des chevreaux. La reconnaissance et la mesure de la douleur sont importantes pour traiter et/ou gérer la douleur et la détresse à la suite de procédures douloureuses. Cette étude se concentre sur l'évaluation de la douleur chez les chevreaux après ébourgeonnage, à l'aide de mesures physiologiques et comportementales. Comme il n'existe que peu d'informations sur le sujet en question, les études pertinentes menées sur d'autres jeunes animaux d'élevage ont également été examinées afin de comparer le niveau de la douleur chez les chevreaux.

Résumé en anglais (original) : Farm animals are routinely subjected to painful husbandry procedures for various purposes. Goat kids are disbudded to improve goat welfare and to ensure safety of other livestock, farm personnel, attending veterinarians and for various other production and management procedures. Disbudding is commonly performed on dairy goat farms, in kids under 3 weeks of age. Many scientific studies reported physiological and behavioural changes indicating pain and distress following disbudding, and this can be a significant cause of welfare compromise in goat kids. Recognition and measurement of pain is important to treat and/or manage pain and distress following painful procedures. This review focuses on pain assessment in goat kids following disbudding, using both physiological and behavioural measures. As only a limited information is available on the topic of interest, relevant studies in other young farm animals have also been discussed to compare the status quo in goat kids

19/11/2023 : Pain scoring systems in hospitalized horses with ocular disease

Type de document : article scientifique disponible en ligne avant publication dans le [Journal of Veterinary Internal Medicine](#)

Auteurs : Dayna Jodzio, Sally DeNotta, Caryn Plummer, Chris Sanchez

Résumé en français (traduction) : **Systemes d'évaluation de la douleur chez les chevaux hospitalisés souffrant de maladies oculaires**

Contexte : La détection de la douleur chez les chevaux hospitalisés est un défi, et l'utilité des systèmes d'évaluation de la douleur chez les chevaux atteints d'une maladie oculaire n'a pas été bien décrite.

Hypothèse/Objectifs : Évaluer l'échelle de grimaces du cheval (HGS) et le score de douleur comportementale (BPS) chez des chevaux hospitalisés souffrant d'une maladie oculaire. Nous avons émis l'hypothèse que l'HGS et le BPS seraient associés à des progressions cliniques différentes.

Animaux : Chevaux de propriétaires privés hospitalisés pour une maladie oculaire entre septembre 2018 et septembre 2020.

Méthodes : Étude observationnelle rétrospective. L'HGS et le BPS ont été enregistrés quotidiennement tout au long de l'hospitalisation. Les progressions cliniques ont été catégorisées comme suit : (a) sortie de l'hôpital après traitement médical, (b) chirurgie ophtalmique (ex : kératectomie, lambeau conjonctival, greffe de membrane amniotique, greffe de cornée), ou (c) énucléation. Les tendances temporelles de l'HGS et du BPS ont été évaluées à l'aide d'une régression linéaire. Les corrélations entre la pente, le point d'intersection et la progression ont été déterminées à l'aide du test de Kruskal-Wallis.

Résultats : Sur les 65 chevaux répondant aux critères d'inclusion, 29 (45 %) sont sortis de l'hôpital après une prise en charge exclusivement médicale, 28 (43 %) ont subi une chirurgie ophtalmologique et 8 (12 %) ont subi une énucléation. Deux chevaux (3 %) ont subi deux chirurgies ophtalmiques. Les scores BPS à l'admission étaient plus élevés chez les chevaux pris en charge médicalement que chez ceux ayant subi une énucléation ($P = 0,01$). Les chevaux nécessitant une énucléation présentaient des augmentations plus importantes de l'HGS ($P = 0,02$) et du BPS ($P = 0,01$) pendant l'hospitalisation que les chevaux pris en charge médicalement et une augmentation plus importante du BPS ($P = 0,04$) que les chevaux ayant subi une chirurgie ophtalmique.

Conclusions et importance clinique : L'évaluation de la douleur peut représenter un outil utile pour surveiller la progression et la réponse au traitement chez les chevaux hospitalisés souffrant d'une maladie oculaire.

Résumé en anglais (original) : Background: Pain recognition in hospitalized horses is challenging, and the utility of pain scoring systems in horses with ocular disease has not been well-described.

Hypothesis/Objectives: Evaluate the horse grimace scale (HGS) and behavior pain score (BPS) in hospitalized horses with ocular disease. We hypothesized that HGS and BPS would be associated with different clinical progressions.

Animals: Privately owned horses hospitalized for ocular disease between September 2018 and September 2020.

Methods: Retrospective observational study. The HGS and BPS were recorded daily throughout hospitalization. Clinical progressions were categorized as: (a) discharge from hospital after medical treatment, (b) ophthalmic surgery (eg, keratectomy, conjunctival flap, amniotic membrane transplantation, corneal transplant), or (c) enucleation. Temporal trends in HGS and BPS were assessed using linear regression. Correlations among slope, intercept, and progression were determined using the Kruskal-Wallis test.

Results: Of 65 horses that met inclusion criteria, 29 (45%) were discharged after exclusively medical management, 28 (43%) underwent ophthalmic surgery, and 8 (12%) underwent enucleation. Two horses (3%) had 2 ophthalmic surgeries performed. The BPS scores at admission were higher in horses that were managed medically than in those that underwent enucleation ($P = .01$). Horses requiring enucleation had higher increases in HGS ($P = .02$) and BPS ($P = .01$) during hospitalization

than horses that were medically managed and a higher increase in BPS ($P = .04$) than horses that required ophthalmic surgery.

Conclusions and Clinical Importance: Pain scoring may represent a useful tool for monitoring progression and response to treatment in hospitalized horses with ocular disease.

03/11/2023 : Review: castration – animal welfare considerations

Type de document : revue scientifique publiée dans le [Journal of Applied Animal Research](#)

Auteurs : Gabriela A. Marquette, Stephanie Ronan, Bernadette Earley

Résumé en français (traduction) : **Revue : castration - considérations relatives au bien-être des animaux**

La castration des bovins mâles fait partie intégrante de la gestion courante de l'exploitation. La nature et la durée de la réaction d'un animal à la castration dépendent d'un certain nombre de facteurs, notamment la méthode employée, l'âge des animaux, la gestion post-castration et la présence ou non d'un traitement analgésique lors de la procédure. Les évaluations scientifiques de l'impact de la castration sur le bien-être des bovins, y compris la douleur et les blessures, le stress, l'inflammation, le système immunitaire et la production, font l'objet de cette étude. Les objectifs de cette étude sont de décrire (1) les différentes méthodes de castration, (2) les réactions à la douleur associées à chacune de ces méthodes et (3) la manière dont l'âge et les stratégies d'atténuation de la douleur affectent ces réactions. Des travaux de recherche sont présentés qui ont abordé les défis imposés par les procédures de castration sur le bien-être des bovins, en se basant sur deux événements biologiques principaux : (1) les changements dans les fonctions biologiques nécessaires pour faire face à la procédure et (2) les conséquences biologiques pour les animaux. Des indicateurs du bien-être animal sont décrits, qui ont démontré objectivement : (1) le degré de nuisance qu'un animal subit après la castration et le succès des mécanismes d'adaptation, et (2) l'avantage d'utiliser la gestion de la douleur pour moduler ces réponses.

Résumé en anglais (original) : The castration of male cattle is an integral part of routine farm management. The nature and duration of an animal's response to castration are dependent on a number of factors, including the method employed, the age of animals, the post-castration management, and whether or not pain relief is provided with the procedure. Scientific assessments of the impact of castration on cattle welfare, including pain and injury, stress, inflammation, immune, and production, are the subject of this review. The objectives of this review are to describe (1) the different methods of castration, (2) the pain responses associated with each of those methods, and (3) how age and pain mitigation strategies affect those responses. Research studies are presented that have addressed the challenges imposed by castration procedures on the welfare of cattle based on two main biological events: (1) the changes in biological functions required to cope with the procedure, and (2) the biological consequences to the animals. Indices of animal well-being are described that have objectively demonstrated: (1) the degree of noxiousness that an animal experiences following castration and the success of the coping mechanisms, and (2) the benefit of using pain management in modulating these responses.

Réglementation

10/01/2024 : Live animal transport proposal not a priority for Belgian presidency

Type de document : actualité d'[Eurogroup for animals](#)

Auteur : Eurogroup for Animals

Extrait en français (traduction) : **La proposition sur le transport des animaux vivants n'est pas une priorité pour la Présidence belge**

La Présidence belge ne prévoit pas d'aborder la proposition relative au transport des animaux au cours de son mandat, selon le programme des dossiers législatifs qui seront traités. La présidence du Conseil est chargée de fixer l'ordre du jour et de faciliter le dialogue entre le Conseil et les autres institutions de l'UE. C'est maintenant au tour de la Belgique d'assumer ce rôle jusqu'en juin de cette année. En décembre, la Commission européenne a publié une proposition relative au transport d'animaux vivants, mais le texte proposé n'aborde pas un certain nombre d'actions susceptibles d'apporter des améliorations significatives au bien-être des animaux, ignorant plusieurs avis de l'EFSA. Le plus frappant, c'est qu'il autorise toujours le transport d'animaux vivants vers des pays non membres de l'UE, malgré les préoccupations croissantes concernant les conséquences de ces voyages. On espérait que le Conseil pourrait travailler sur le sujet et renforcer la proposition. Toutefois, la présidence belge ayant décidé de faire traîner les choses en longueur, l'UE ne sera pas en mesure d'adopter de sitôt de nouvelles normes de bien-être pour le transport d'animaux vivants. Le programme ne mentionne que la rédaction d'un rapport d'avancement sur le transport des animaux et ne sera traité que "si le temps le permet", ce qui, d'après les informations disponibles, est très peu probable.

Au début de son mandat en 2019, la Commission présidée par Ursula von der Leyen s'est engagée à améliorer la vie des animaux d'élevage en présentant un certain nombre de propositions, le transport n'étant que l'une d'entre elles. Il était prévu que l'ensemble de ce paquet entre en vigueur et commence à améliorer la vie de millions d'animaux dans l'UE dès 2027. Jusqu'à présent, la Commission n'a présenté que la proposition sur le transport, qui pourrait être encore retardée, et une proposition de règlement sur les chats et les chiens, sur laquelle le Conseil devrait adopter une approche générale.

Extrait en anglais (original) : The Belgian Presidency does not plan to address the proposal for animal transport in its term according to the programme of legislative files that will be worked on. The presidency of the Council is responsible for setting the agenda and facilitating dialogue between the Council and other EU institutions. It is now Belgium's turn to take on the role until June of this year. In December the European Commission published a proposal for the transport of live animals, but the proposed text failed to recommend actions that can make significant improvements for animal welfare, ignoring several EFSA opinions. Most strikingly, it still allows for animals to be transported live to non-EU countries, despite the ever growing concerns on the consequences of such journeys. It was hoped that the Council could work on the topic and strengthen the proposal. However, with the Belgian Presidency deciding to kick the can down the road, the EU will not be in a position to adopt new welfare standards for the transport of live animals any time soon. The programme only mentions the drafting of a progress report on animal transport, and will only be worked on "if there is time", which according to news reports, is highly unlikely.

At the beginning of its term in 2019, this Commission under President Ursula von der Leyen committed to improving the lives of farmed animals by coming forward with a number of proposals, of which transport is just one. It was expected that this whole package could come into force and start improving the lives of millions of animals across the EU as soon as 2027. So far the Commission has only brought forward the proposal on transport, which could now be further delayed, and a proposed regulation on cats and dogs which the Council is expected to adopt a general approach on.

10/01/2024 : Parlement européen : réponse écrite à la question prioritaire P-003061/23 : Commission, où est la législation promise sur le bien-être animal ?

Type de document : réponse écrite de la [Commission européenne](#)

Auteurs : question : Francisco Guerreiro (Verts/ALE), Tilly Metz (Verts/ALE), Sylwia Spurek (Verts/ALE), Anja Hazekamp (The Left), Mick Wallace (The Left), Marc Botenga (The Left), Róża Thun und Hohenstein (Renew), Pierre Larrourou (S&D), José Gusmão (The Left), Marisa Matias (The Left), Alice Kuhnke (Verts/ALE), Pär Holmgren (Verts/ALE), Jakob G. Dalunde (Verts/ALE), Anna Deparnay-Grunenberg (Verts/ALE), Marcel Kolaja (Verts/ALE), Pascal Durand (S&D), Robert Biedroń (S&D), Niels Fuglsang (S&D), Marianne Vind (S&D), Caroline Roose (Verts/ALE), Emil Radev (PPE), Clare Daly (The Left), Manuela Ripa (Verts/ALE), Maria Noichl (S&D), Heidi Hautala (Verts/ALE), Günther Sidl (S&D), Malte Gallée (Verts/ALE), Aurore Lalucq (S&D), Martin Buschmann (NI), Sirpa Pietikäinen (PPE), Mikuláš Peksa (Verts/ALE), Kira Marie Peter-Hansen (Verts/ALE), Margrete Auken (Verts/ALE), Ville Niinistö (Verts/ALE), Marie Toussaint (Verts/ALE), Jiří Pospíšil (PPE), Nikolaj Villumsen (The Left), Saskia Bricmont (Verts/ALE), Sara Matthieu (Verts/ALE), Martin Häusling (Verts/ALE), Grace O'Sullivan (Verts/ALE), Irena Joveva (Renew), Raphaël Glucksmann (S&D), Mounir Satouri (Verts/ALE), Erik Marquardt (Verts/ALE), Damien Carême (Verts/ALE), Sarah Wiener (Verts/ALE). Réponse : Mme Kyriakides au nom de la Commission européenne

Question : Dans le cadre de la stratégie « De la ferme à la table », la Commission s'est engagée à réexaminer la législation de l'Union sur le bien-être animal d'ici 2023. Elle a également assuré aux citoyens que ce réexamen comprendrait une proposition visant à interdire la pratique inhumaine et contraire à l'éthique de la mise en cage dans l'élevage, en réponse aux demandes de plus de 1,6 million de citoyens qui ont signé l'initiative citoyenne européenne « End the Cage Age » (Pour une nouvelle ère sans cage). La réaction positive de la Commission à la pétition a fait naître chez les citoyens l'espoir que l'Union européenne écoutait vraiment leurs préoccupations et souhaitait y répondre. Toutefois, le Financial Times a indiqué que trois fonctionnaires de l'Union ayant connaissance du dossier avaient déclaré que la Commission avait totalement abandonné ces propositions. Cette évolution est préoccupante et soulève des questions sur la crédibilité démocratique des institutions de l'Union.

1. La Commission compte-t-elle présenter une nouvelle législation sur le bien-être animal et un cadre pour un système alimentaire durable d'ici fin 2023, comme promis? Cette proposition comprendra-t-elle une interdiction de la mise en cage des animaux dans l'élevage, comme promis?
2. Si tel n'est pas le cas, la Commission revient-elle sur ses engagements en raison de la pression exercée par l'industrie et des prochaines élections?
3. Reconnaît-elle qu'en reportant la législation adéquate pour protéger les animaux et favoriser un système alimentaire durable, l'Union ne fait qu'aggraver la crise écologique?

Réponse : Le bien-être animal est, et demeurera, une priorité de la Commission. La stratégie « De la ferme à la table » prévoit une révision de la législation de l'UE en matière de bien-être des animaux. Dans un premier temps, la Commission a adopté deux propositions législatives le 7 décembre 2023, l'une visant à réviser les règles actuelles de l'UE en matière de protection des animaux pendant le transport et l'autre à établir de nouvelles règles de l'UE, pour la première fois, sur le bien-être des chiens et des chats et sur leur traçabilité. Les travaux préparatoires visant à réviser la législation européenne actuelle sur le bien-être des animaux au niveau des exploitations agricoles, au moment de leur mise à mort, et à établir un label européen volontaire de bien-être animal, sont toujours en cours. Dans sa réponse à l'initiative citoyenne européenne (ICE) « Pour

une nouvelle ère sans cage », la Commission a annoncé son intention d'adopter une proposition législative visant à supprimer progressivement, pour finalement interdire, l'utilisation des systèmes de cages pour tous les animaux mentionnés dans l'ICE. Les résultats préliminaires de l'analyse d'impact en cours montrent que la transition vers des systèmes sans cages nécessite l'adaptation de plusieurs paramètres d'élevage, comme la création d'un environnement plus riche et la garantie d'un espace disponible plus important. D'autres consultations sont nécessaires en ce qui concerne les coûts, la durée appropriée de la période transitoire et les mesures pertinentes à l'importation. Les travaux préparatoires vont donc se poursuivre, notamment dans le cadre du dialogue stratégique sur l'avenir de l'agriculture dans l'UE. La durabilité alimentaire est fondamentale pour la santé, l'environnement et la sécurité alimentaire. En mettant l'accent sur l'analyse d'impact qui l'accompagne, la Commission mène des travaux préparatoires sur la proposition relative à un cadre pour des systèmes alimentaires durables, qui visera à permettre et accélérer la transition nécessaire du système alimentaire. Aucune décision n'a été prise à ce stade en ce qui concerne le calendrier de son adoption.

08/01/2024 : End the Cage Age: Ombudsman opens inquiry on European Commission's failure to act

Type de document : actualité d'[Eurogroup for animals](#)

Auteur : Eurogroup for animals

Extrait en français (traduction) : **Fin de l'élevage en cage : le Médiateur ouvre une enquête sur l'inaction de la Commission européenne**

Le Médiateur européen a ouvert une enquête suite à la non-publication par la Commission européenne (CE) d'une proposition législative visant à éliminer progressivement et, à terme, à interdire les cages pour les animaux de ferme, conformément à sa réponse officielle à l'initiative citoyenne européenne (ICE) "Mettre fin à l'ère des cages". Eurogroup for Animals et de nombreuses autres organisations de protection des animaux ont écrit à la Commission européenne en octobre après qu'elle soit revenue de manière inattendue sur son engagement de présenter une législation interdisant les cages en 2023, et qu'elle n'ait pas donné d'éclaircissements sur la date de publication de cette législation. En juin 2021, la Commission européenne avait promis de présenter, avant la fin de l'année 2023, une proposition législative visant à éliminer progressivement et à interdire définitivement l'utilisation des cages, un engagement qu'elle a réitéré et renforcé à de nombreuses reprises. La CE avait suscité chez les citoyens une attente légitime considérable quant à l'adoption d'une législation, créant ainsi un cas de mauvaise administration. Après n'avoir reçu aucune réponse de la CE, en novembre 2023, Eurogroup for Animals et plusieurs de ses membres ont déposé une plainte officielle pour mauvaise administration auprès du Médiateur européen contre la CE pour n'avoir pas respecté son engagement envers une ICE dans laquelle 1,4 million de citoyens ont demandé l'interdiction des cages et pour n'avoir pas communiqué de manière appropriée son revirement par rapport à cette promesse. La plainte soulève la question de l'affaiblissement par la CE des règles qui régissent les ICE et de la crédibilité même du processus de participation démocratique qu'elles représentent. A l'approche des élections européennes de juin de cette année, il s'agit d'un signal particulièrement mauvais à envoyer aux citoyens.

Le Médiateur européen a demandé à la Commission européenne d'envoyer une réponse officielle à l'Eurogroup for Animals et à tous les autres plaignants d'ici la fin du mois de janvier.

Extrait en anglais (original) : The European Ombudsman has opened an inquiry into the European Commission's (EC) failure to publish a legislative proposal to phase-out and ultimately ban cages for farm animals, in line with its official answer to the End the Cage Age European Citizens' Initiative

(ECI).Eurogroup for Animals and numerous other animal protection organisations wrote to the European Commission in October after it unexpectedly backtracked on the commitment to bring forward legislation banning cages in 2023, and did not provide any clarity on when it would be published. In June 2021, the EC promised that by the end of 2023, it would put forward a legislative proposal to phase out and finally prohibit the use of cages, a commitment which it re-stated and reinforced on numerous occasions. The EC had generated considerable legitimate expectation among citizens that legislation would be forthcoming, creating a case of maladministration. After not receiving a response from the EC, in November 2023, Eurogroup for Animals and several of its members made an official maladministration complaint to the European Ombudsman against the EC for failure to uphold its commitment to an ECI in which 1.4 million citizens asked for a ban on cages and failure to appropriately communicate its u-turn on this promise. The complaint raises the issue of the EC undermining the rules that govern ECIs and the very credibility of the democratic participatory process they represent. In the run up to the European elections in June of this year, this is a particularly poor signal to send to citizens.

The European Ombudsman has now asked the EC to send an official reply to Eurogroup for Animals and all the other complainants by the end of January.

08/01/2024 : Mouvements intra-UE d'animaux aquatiques vivants

Type de document : instruction technique publiée au [Bulletin officiel du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire](#)

Auteur : Bureau de l'identification et du contrôle des mouvements des animaux

Résumé : La présente instruction a pour objectif de présenter les modalités d'application du règlement 2016/429 (LSA) pour les mouvements entre Etats membres des animaux aquatiques vivants.

Sommaire : Introduction

I. Définitions et précisions

- A. Opérateurs et établissements du domaine aquaculture
- B. Animaux d'aquaculture et espèces répertoriées
- C. Maladies répertoriées

II. Les statuts sanitaires

- A. Statut indemne
- B. Programme d'éradication reconnu
- C. Cas particulier des mesures nationales
- D. Programme de surveillance volontaire
- E. Statut indéfini

III. Les mouvements entre Etats membres (EM)

IV. Procédure pour établir un certificat sanitaire (ou une notification)

- A. Demande
- B. Instruction

ANNEXE I : Modèle d'auto-déclaration (papier) qui accompagne les animaux d'aquaculture des espèces répertoriées vers un établissement de destination disposant d'un plan de surveillance volontaire pour une maladie de catégorie C déterminée

ANNEXE II : Modèle d'auto-déclaration (papier) qui accompagne les animaux d'aquaculture des espèces non répertoriées ou des espèces répertoriées « vectrices » à l'annexe du règlement d'exécution (UE) 2018/1882 mais ne remplissant pas les conditions pour être considérés comme

vectrices aux fins des mouvements (annexe I du règlement délégué 2020/990)

ANNEXE III : Modèle d'auto déclaration (papier) qui accompagne les animaux d'aquaculture des espèces sans statut sanitaire reconnu

08/01/2024 : Parlement européen : réponse écrite à la question E-003140/23 : Numérisation des certificats zoosanitaires pour mieux lutter contre le trafic de chiots en Europe

Type de document : réponse écrite de la [Commission européenne](#)

Auteurs : question : Annika Bruna (ID). Réponse : Mme Kyriakides au nom de la Commission européenne

Question en français : Suite à ma question écrite E-005450/2020, intitulée « Renforcer le contrôle du commerce de chiots au sein de l'Union européenne », la Commission a indiqué avoir connaissance de manquements concernant les échanges et les importations de chiens. Elle a toutefois précisé que ce cadre juridique avait été renforcé par le règlement 2016/429 qui rend obligatoire l'enregistrement des établissements d'élevage de chiens, ainsi que l'agrément des refuges et des centres de rassemblement à partir desquels les chiens peuvent être déplacés vers d'autres États membres. Ce règlement s'applique depuis le 21 avril 2021, conjointement avec le règlement sur les contrôles officiels. Toutefois, le trafic de chiots persiste. Le 18 octobre 2023, plus de 400 animaux, principalement des chiens provenant d'élevages d'Europe de l'Est, ont été secourus en Espagne. De nouveau, la police espagnole a constaté que les documents, passeports et certificats zoosanitaires, contenaient des « anomalies ». Afin de réduire les fraudes, la Commission envisage-t-elle de renforcer la législation, en imposant par exemple la numérisation des certificats zoosanitaires et autres documents délivrés par les autorités compétentes, afin de garantir l'authenticité de ces documents et leur accès aux autorités des autres États membres, via une base de données en ligne ?

Réponse en français : La lutte contre les pratiques frauduleuses dans le cadre du commerce des chats et des chiens implique une approche multidimensionnelle, qui ne nécessite pas seulement des cadres juridiques appropriés. Cette approche repose également sur des contrôles ciblés renforcés, combinés à des sanctions efficaces et dissuasives, sur une collaboration accrue entre les autorités compétentes au niveau national et de l'UE et avec les organisations de parties prenantes et, enfin, sur des campagnes régulières de sensibilisation du public. Outre les nouveaux outils de contrôle des établissements d'origine fournis aux autorités des États membres par le règlement (UE) 2016/429 et sa législation complémentaire, la Commission tient à souligner que la délivrance de certificats zoosanitaires, qui doivent accompagner les mouvements de chiens et de chats à l'intérieur de l'UE, et la notification de ces mouvements par l'autorité compétente d'origine à l'autorité compétente de destination, s'effectuent par voie électronique via TRACES, la plateforme de la Commission utilisée par l'UE pour les opérations de certification sanitaire et phytosanitaire et de dédouanement aux frontières. En ce qui concerne les passeports de l'UE pour animaux de compagnie, qui doivent accompagner chaque chien et chat circulant à l'intérieur de l'UE et qui sont toujours en format papier, ils doivent respecter les caractéristiques de sécurité spécifiques prévues par le règlement (UE) no 577/2013. En outre, seuls des vétérinaires agréés peuvent les délivrer, sous la supervision des autorités compétentes des États membres. Afin de renforcer les mesures de lutte contre le commerce illégal de chiens, y compris par le biais d'importations en provenance de pays tiers, la Commission a adopté pour la première fois, le 7 décembre 2023, une proposition législative sur le bien-être des chiens et des chats et leur traçabilité.

05/01/2024 : Denmark launches new animal welfare plan

Type de document : article publié dans [eFeedLink](#)

Auteur : eFeedLink

Extrait en français (traduction) : **Le Danemark lance un nouveau plan en faveur du bien-être animal.**

Le Ministère danois de l'alimentation et de l'agriculture a lancé un plan global de protection des animaux comprenant 23 initiatives visant à améliorer le bien-être des animaux de production et des animaux de compagnie.

Ce plan servira de base au premier accord sur le bien-être animal du pays. Voici une liste d'initiatives concernant les porcs :

- Améliorer le taux de survie des porcelets : le gouvernement danois cherche à mettre en place un groupe de travail chargé d'identifier les solutions possibles pour améliorer le taux de survie des porcelets ;
- Supprimer progressivement les caisses de mise bas : Le gouvernement a proposé que les nouveaux bâtiments de mise bas soient construits de manière à ce que les truies ne soient entravées qu'au moment de la mise-bas. Les bâtiments de mise bas existants, conçus pour une contention à plus long terme, devraient être progressivement supprimés ;
- Formation obligatoire du personnel : Actuellement, seules les personnes responsables du troupeau sont tenues de suivre une formation, et non l'ensemble des employés des élevages de truies. Le gouvernement souhaite introduire des exigences de formation pour tous les employés des élevages de plus de 10 truies ;
- Davantage de porcs à queue entière : L'administration vétérinaire et alimentaire danoise a estimé que plus de 95 % des porcs danois avaient la queue coupée. Pour réduire ce chiffre, le gouvernement va étudier les modalités d'introduction d'une taxe visant à garantir un plus grand nombre de queues entières ;
- Réglementation des systèmes d'arrosage : Des systèmes d'arrosage sont utilisés pour réguler la température corporelle des animaux. Les systèmes d'arrosage doivent être installés dans les bâtiments d'élevage danois, mais il n'existe actuellement aucune réglementation sur la manière dont ils doivent être utilisés et sur le moment où ils doivent l'être ;
- L'anesthésie pour la castration des porcelets : Le gouvernement veut rendre obligatoire l'anesthésie de tous les porcelets mâles avant la castration afin d'éviter la douleur ;
- Efforts pour augmenter le taux de survie des truies.

Extrait en anglais (original) : Denmark's Ministry of Food and Agriculture has launched a comprehensive animal welfare plan with 23 initiatives to improve animal welfare in both production animals and pets. The plan will form the basis for the country's first animal welfare agreement. The following is a list of initiatives for pigs:

- Improved piglet survival: The Danish government seeks to set up a working group to identify possible solutions to ensure higher survival rates for piglets;
- Phasing out farrowing crates: The government proposed that new farrowing barns should be built so sows are only restrained around the time of farrowing. Existing farrowing barns designed for longer-term restraint should be phased out;
- Required training for employees: Currently, only the persons responsible for the herd are required to receive training, not all sow farm employees. The government wants to introduce training requirements for all employees in farms with more than 10 sows;

- More pigs with intact tails: The Danish Veterinary and Food Administration estimated that more than 95% of Danish pigs are tail-docked. To reduce this number, the government will investigate how a tax can be introduced to ensure more intact tails;
- Regulations for sprinkler systems: Sprinklers are used to regulate the body temperature of the animals. Sprinkler systems must be installed in Danish barns - but there are currently no regulations on how and when they should be used;
- Anesthesia for castrating piglets: The government wants to mandate that all male piglets receive anesthesia before castration to prevent pain;
- Efforts to increase sow survival.

02/01/2024 : Assemblée nationale : réponse écrite à la question n°5244 : Souffrance des chiens vivant attachés en permanence

Type de document : réponse écrite publiée au [Journal officiel de la République française](#)

Auteurs : question : Mme Yaël Menache (Rassemblement National - Somme). Réponse : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Question : Mme Yaël Menache attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la souffrance de certains animaux de compagnie et particulièrement celle de nombreux chiens qui demeurent toujours à l'attache. L'arrêté du 25 octobre 1982 relatif à l'élevage, à la garde et à la détention des animaux et particulièrement son chapitre II - Animaux de compagnie et assimilés, ne mentionnent pas l'obligation de devoir laisser libre de toute attache les chiens pendant un temps minimum chaque jour. De trop nombreux propriétaires de chiens en effet laissent leurs chiens attachés parfois en permanence, entraînant pour ces animaux un stress permanent, voire des blessures qui pourraient être évitées s'ils bénéficiaient de quelques heures de liberté sans laisse ou harnais. Des dispositifs légaux existent dans de nombreux pays. Suite à des rapports et enquêtes vétérinaires, les obligations qu'il conviendrait d'adopter en cette matière sont *a minima* les suivantes : 1. Les animaux ne doivent pas être détenus en permanence à l'attache. 2. Les chiens doivent être sortis tous les jours et en fonction de leur besoin de mouvement. Lors de ces sorties, ils doivent aussi, dans la mesure du possible, pouvoir se mouvoir librement sans être tenus en laisse. 3. S'ils ne peuvent être sortis, les chiens doivent néanmoins pouvoir se mouvoir tous les jours dans un enclos. Le séjour au chenil et la détention du chien attaché à une chaîne courante ne sont pas considérés comme des sorties. 4. Les chiens détenus à l'attache doivent pouvoir se mouvoir librement la journée durant au moins 5 heures. Le reste du temps, attachés à une chaîne courante, ils doivent pouvoir se mouvoir dans un espace d'au moins 20 m². Aussi, elle lui demande s'il va initier dans les meilleurs délais une adaptation de l'arrêté du 25 octobre 1982 relatif à l'élevage, à la garde et à la détention des animaux et particulièrement de son chapitre II - Animaux de compagnie et assimilés, ou, à tout le moins, prendre les mesures nécessaires pour remédier à cette situation.

Réponse : L'annexe I chapitre II de l'arrêté du 25 octobre 1982 relatif à l'élevage, à la garde et à la détention des animaux stipule au point 6 : « Les chiens de garde et d'une manière générale tous les animaux de compagnie et assimilés que leurs maîtres tiennent à l'attache ou enferment dans un enclos doivent pouvoir accéder en permanence à une niche ou abri destiné à les protéger des intempéries. L'attache est interdite pour les animaux n'ayant pas atteint leur taille adulte ». Au point 8, il est également indiqué : « a) Pour les chiens de garde et d'une manière générale, tous les animaux de compagnie et assimilés que leurs propriétaires tiennent à l'attache le collier et la chaîne doivent être proportionnés à la taille et à la force de l'animal, ne pas avoir un poids excessif et ne pas entraver ses mouvements » et « c) La longueur de la chaîne ne peut être inférieure à 2,50 mètres pour les chaînes coulissantes et 3 mètres pour les chaînes insérées à tout autre dispositif

d'attache prévu ci-dessus ». Le point 4 rappelle la nécessité de garantir des conditions compatibles avec les nécessités physiologiques : « a) Il est interdit d'enfermer les animaux de compagnie et assimilés dans des conditions incompatibles avec leurs nécessités physiologiques (...) ». Les chiens peuvent donc être tenus à l'attache dans certaines conditions. Les services du ministère chargé de l'agriculture ne disposent pas de données statistiques sur le nombre de chien tenus à l'attache. Toutefois il ne ressort pas des inspections diligentées par les directions départementales en charge de la protection des populations que ce soit une pratique courante, y compris dans les cas de maltraitance suivis par ces services. Par ailleurs, cet arrêté est complété par l'arrêté du 3 avril 2014 concernant, entre autres activités, l'élevage de chiens. Cet arrêté plus récent et plus précis reprend les exigences permettant de s'assurer que le bien-être des animaux est respecté. En ce sens, l'annexe II section I chapitre I précise en son point 3 : « Les chiens doivent pouvoir se mouvoir librement, sans entrave et sans gêne. Ils ne peuvent être tenus à l'attache que ponctuellement et conformément à l'arrêté du 25 octobre 1982 relatif à l'élevage, la garde et à la détention des animaux ». Le dispositif réglementaire actuel n'a donc pas lieu d'être modifié.

[22/12/2023 : Final report of an audit of Ireland carried out from 7 to 17 June 2022 in order to evaluate the protection of unweaned calves during long journeys](#)

Type de document : rapport d'audit de la DG SANTE, [Commission européenne](#)

Auteur : DG SANTE

Résumé en français (traduction) : **Rapport final d'un audit de l'Irlande réalisé du 7 au 17 juin 2022 afin d'évaluer la protection des veaux non sevrés lors de longs trajets**

Le présent rapport décrit les résultats d'un audit réalisé en Irlande, à distance du 7 au 8 et du 14 au 17 juin 2022 et sur place du 9 au 13 juin 2022, dans le cadre du programme de travail de la Direction générale de la santé et de la sécurité alimentaire.

L'objectif de l'audit était d'évaluer l'efficacité des contrôles officiels relatifs à la protection des veaux non sevrés (encore nourris au lait) pendant les longs trajets.

L'audit conclut que le bien-être des veaux non sevrés pendant les longs trajets est une priorité absolue pour l'Irlande. Cela se reflète dans l'investissement important de ressources, les mesures et exigences supplémentaires, le nombre élevé de contrôles et la volonté de prendre des mesures d'exécution plus strictes si nécessaire.

Les autorités compétentes ont mis en place un système de contrôle officiel complet destiné à fournir de nombreuses garanties quant à la protection des veaux non sevrés pendant les longs trajets :

- des procédures complètes et documentées qui permettent des contrôles cohérents et de haute qualité afin de minimiser les risques qui pourraient avoir un impact négatif sur les animaux pendant le voyage jusqu'aux postes de contrôle situés à proximité du port français de Cherbourg ;
- des règles plus strictes, des mesures supplémentaires et des contrôles systématiques des animaux et des véhicules au moment du chargement et pendant la traversée maritime afin de garantir des conditions optimales pour les véhicules de transport et les animaux au début d'un long voyage et pendant les déplacements ;
- une communication et une coopération régulières avec les autorités françaises compétentes ;
- la vérification de la capacité des postes de contrôle situés à proximité du port français à décharger, nourrir et reposer les animaux après la traversée ;
- le recours à des mesures d'exécution efficaces et proportionnées lorsque des cas de non-conformité sont détectés.

Toutefois, certaines lacunes du système affaiblissent les garanties prévues. Il s'agit notamment de :

- l'absence d'évaluation, au moment de l'autorisation, de la pertinence des plans d'urgence des transporteurs ne garantit pas que le bien-être des veaux sera protégé en cas d'urgence ;
- l'absence de registres sur les résultats de la vérification des contrôles officiels, qui entrave la capacité des autorités à démontrer l'efficacité de leurs contrôles, à détecter les défaillances de ces derniers et à prendre des mesures efficaces le cas échéant ;
- l'absence d'application de l'obligation de nourrir les veaux non sevrés sur le navire roulier, en raison de l'interprétation irlandaise selon laquelle cela n'est nécessaire que si l'absence de nourriture cause des blessures ou des souffrances indues à l'animal, ce qui conduit à ce que ces animaux ne soient pas nourris pendant les voyages d'une durée de 19 heures ou plus.

Le rapport contient des recommandations aux autorités compétentes visant à traiter les domaines dans lesquels des améliorations supplémentaires sont nécessaires ou à remédier aux lacunes identifiées.

Résumé en anglais (original): This report describes the outcome of an audit of Ireland, carried out remotely from 7 to 8 and from 14 to 17 June 2022 and on-the-spot from 9 to 13 June 2022 as part of the Directorate-General for Health and Food Safety work programme. The objective of the audit was to assess the effectiveness of the official controls on the protection of unweaned calves (still on a milk diet) during long journeys.

The audit concludes that the welfare of unweaned calves during long journeys is a high priority for Ireland. This is reflected by the great investment of resources, additional measures and requirements, high number of controls and readiness to take stronger enforcement actions when necessary.

The competent authorities have set up a comprehensive official control system intended to provide many assurances that unweaned calves are protected during long journeys including:

- comprehensive documented procedures which support consistent and high-quality checks to minimise the risks which could negatively impact the animals during the journey until the control posts in the vicinity of the French port of Cherbourg;
- stricter rules, additional measures, and systematic controls on the animals and the vehicles at the time of loading and during the sea crossing to ensure optimal conditions of transport vehicles and animals when starting a long journey and when travelling;
- regular communication and cooperation with the French competent authorities;
- ensuring that there is capacity at the control posts near the French port to unload, feed and rest the animals after the sea crossing;
- using effective and proportionate enforcement actions when non-compliances are detected.

However, some gaps in the system weaken the assurances it has been designed to provide. In particular:

- the absence of evaluation, at time of authorisation, of the suitability of transporters' contingency plans does not ensure the welfare of calves would be protected in case of emergencies;
- the lack of records on the outcome of the verification of official controls, which hinders authorities' capacity to demonstrate the effectiveness of their controls, their ability to detect failures in their controls and to take effective measures when needed;
- the absence of enforcement regarding the requirement to feed unweaned calves on the roll-on roll-off vessel, due to the Irish interpretation that this is only needed if its absence causes injury or undue suffering to the animal, which leads to these animals not being fed during journeys lasting 19 hours or more.

The report contains recommendations to the competent authorities aimed at addressing the areas in which further improvements are required or to address the shortcomings identified

20/12/2023 : Comment la Commission européenne a réagi à l'initiative citoyenne européenne « End the Cage Age »

Type de document : ouverture d'enquête du [Médiateur européen](#)

Auteur : Médiateur européen

Texte : Le Médiateur a reçu une série de plaintes sur la manière dont la Commission européenne a répondu à l'initiative citoyenne européenne « End the Cage Age », qui visait à mettre fin à l'utilisation de systèmes de cages pour divers animaux dans l'agriculture. Les plaignants se sont inquiétés de la manière dont la Commission donnait suite à son engagement d'adopter, d'ici la fin de 2023, une proposition législative en réponse à l'initiative, en particulier à la suite d'une déclaration faite par le président de la Commission européenne pour les relations interinstitutionnelles.

Le Médiateur [a ouvert une enquête](#) et demandé à la Commission de répondre aux préoccupations exprimées par les plaignants.

19/12/2023 : Bien-être animal : une préoccupation croissante

Type de document : dossier de [Vie Publique](#)

Auteur : Vie Publique

Présentation et sommaire : Restés longtemps figés dans une relation homme-machine théorisée par Descartes, les rapports de l'homme à l'animal n'ont cessé d'évoluer ces dernières années avec la reconnaissance de droits croissants pour les animaux. Depuis 2015, le code civil leur attribue la qualité d'être sensible, un statut juridique plus protecteur.

1. [La protection animale en France](#)
2. [La protection animale en Europe et dans le monde](#)
3. [Le bien-être animal : une préoccupation croissante](#)
4. [L'évolution de la relation à l'animal](#)

19/12/2023 : Assemblée nationale : réponse écrite à la question n°11685 : Conditions de transport des animaux vivants sur de longues distances

Type de document : réponse écrite publiée au [Journal officiel de la République française](#)

Auteurs : question : M. Jorys Bovet (Rassemblement National - Allier). Réponse : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Question : M. Jorys Bovet alerte M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur le transport des animaux vivants sur de longues distances. Cet automne 2023, le Parlement européen est appelé à se positionner sur de nouvelles mesures dans le cadre du règlement n° 1/2005 du 22 décembre 2004 relatif à la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes. Un rapport de la Cour des comptes européenne en date du 17 avril 2023 fait état de nombreux dysfonctionnements mettant en danger les animaux durant leur transport. Les animaux sont transportés sur de longues distances, dans des conditions indignes, sans considération des réglementations en vigueur. Soif, faim, espaces exigus, chaleurs et froids extrêmes, absence de repos sont autant de négligences que subissent les animaux durant leur transport. Les règles européennes existent et pourtant elles ne semblent pas être efficaces. Le temps de transport des animaux vivants est limité à 8 heures. Celui-ci n'est pas respecté pour plus d'une bête sur trois. Cela est d'autant plus vrai lorsque des bateaux sont bloqués dans le canal de Suez ou en mer Méditerranée pour cause administrative. Le 30 janvier 2023, lors du Conseil de l'UE

AGRIPECHE, M. le ministre s'est opposé à l'interdiction du transport des animaux vivants en dehors de l'Union européenne. Cette mesure pourrait pourtant permettre de réduire les souffrances animales. Alors que 85 % des Français sont favorables à ce que les animaux ne soient plus transportés vivants, peut-on encore tolérer ces manquements à l'heure où le bien-être des animaux est devenu l'une des préoccupations principales des Français ? Il l'interroge donc sur les moyens mis en place pour contrôler les conditions de transport des animaux sur de longues distances ainsi que les mesures que la France compte défendre pour améliorer ces conditions lors de la révision du règlement européen sur le sujet.

Réponse : Dans le cadre de la stratégie « De la ferme à la table », la Commission européenne a prévu d'actualiser la législation de l'Union européenne (UE) en matière de bien-être animal afin d'accentuer l'apport des analyses scientifiques récentes, d'élargir le champ d'application de la réglementation et de faciliter le contrôle du respect de la législation, ce qui, de façon plus générale, améliorera le bien-être animal dans l'UE. Elle a préalablement réalisé un bilan de qualité de la législation actuelle. Il ressort de ce bilan que l'adoption de la législation de l'UE sur le bien-être animal a entraîné une amélioration du bien-être de beaucoup d'animaux en Europe. Si certains progrès ont été accomplis, le respect des règles continue de constituer un grand défi dans des domaines tels que le transport des animaux, notamment en ce qui concerne les voyages de longue durée, le transport d'animaux jeunes ou gravides et les exportations de bétail. Les limites aux améliorations sont notamment dues à des divergences d'interprétation de la législation européenne par les États membres, elles-mêmes imputables à des imprécisions sur le détail d'un certain nombre de règles actuelles. Une rédaction trop imprécise débouche sur des différences d'interprétations et/ou des dérives, préjudiciable à la protection des animaux et propices à distorsions de concurrence. L'amélioration du bien-être des animaux et la lutte contre la maltraitance animale sont des priorités du Gouvernement français. Le Gouvernement a initié, en mars 2023, une concertation préalable dans le cadre de la révision annoncée par la Commission européenne de la législation relative au bien-être et à la protection des animaux. L'objectif était de déterminer les points de convergence entre acteurs et de promouvoir les expériences et spécificités françaises auprès des acteurs européens. S'agissant du transport des animaux, plusieurs actions visant à l'amélioration de la protection des animaux pendant le transport ont été retenues. L'harmonisation des modalités de contrôle des transports entre États membres, la nécessité de mieux encadrer la notion d'organisateur dans le cas de voyages de longue durées et la création d'un observatoire des transports d'animaux au niveau européen ont ainsi été portées à l'attention de la Commission européenne. De manière transversale, plusieurs principes sous-tendent l'action du Gouvernement dans le cadre des travaux d'actualisation de la législation européenne. La France a notamment appelé la Commission européenne à ne pas créer de situations plaçant une nouvelle fois l'élevage européen en situation de distorsion de concurrence ou de perte de compétitivité. Cela implique de travailler à un renforcement du degré d'harmonisation du marché intérieur de l'UE ; cela nécessite également d'améliorer l'application des normes européennes par les pays tiers (hors UE) pour les produits d'origine animale qu'ils exportent vers l'UE dans une logique de réciprocité. Les autorités françaises ont ainsi proposé à la Commission que des mesures « miroirs » soient véritablement intégrées dans les textes du futur paquet législatif. La France considère en outre que les évolutions doivent se faire au regard des nouvelles connaissances scientifiques, de l'existence de modes de production alternatifs et des études d'impact préalables. Le Gouvernement sera attentif à la prise en charge du coût de la transition, qui a vocation à être partagé entre l'ensemble des acteurs de la chaîne, jusqu'au consommateur. Enfin, la France estime que la transformation des systèmes ne peut être immédiate et qu'elle doit être pensée dans une logique de transition sur la durée. Il est indispensable de prendre en compte la capacité économique des filières à s'adapter dans le temps

aux nouvelles exigences et de prévoir des délais d'entrée en vigueur des textes permettant de donner de la visibilité aux professionnels, notamment concernant le délai d'amortissement des investissements dans les bâtiments d'élevage.

19/12/2023 : Assemblée nationale : réponse à la question n°11034 : Lutte contre la maltraitance animale

Type de document : réponse écrite publiée au [Journal officiel de la République française](#)

Auteurs : question : M. Jean-Marc Zulesi (Renaissance - Bouches-du-Rhône). Réponse : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Question : M. Jean-Marc Zulesi appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur l'application de la loi du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes. L'article 14 prévoit qu'une liste positive précise les espèces animales pouvant être détenues par des particuliers et dans le cadre d'élevages d'agrément. Cette liste permettrait d'améliorer le bien-être des animaux, sauvegarder la biodiversité, faciliter la lutte contre le trafic d'espèces sauvages, ainsi qu'à protéger la santé publique. Cependant, l'arrêté devant mettre en œuvre cette liste n'a pas été publié. Aussi, il souhaite interroger le Gouvernement quant au calendrier de la mise en œuvre de cet article.

Réponse : L'article 14 de la loi n° 2021-1539 du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes prévoit que le ministère chargé de l'environnement définisse par arrêté la liste des animaux d'espèces non domestiques pouvant être détenues comme des animaux de compagnie ou dans le cadre d'élevages d'agrément. La définition de cette liste est en cours d'élaboration en collaboration étroite avec les différents acteurs impliqués, notamment au travers de la commission nationale consultative pour la faune sauvage captive (CNCFSC). Le ministère chargé de l'agriculture, en tant que membre de cette CNCFSC, participe aux échanges.

19/12/2023 : Assemblée nationale : réponse écrite à la question n°10274 : Exploitation des animaux domestiques dans les spectacles itinérants

Type de document : réponse écrite publiée au [Journal officiel de la République française](#)

Auteurs : question : Mme Anne-Laurence Petel (Renaissance - Bouches-du-Rhône). Réponse : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Question : Mme Anne-Laurence Petel appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargée de l'écologie, sur l'interdiction de l'exploitation des animaux domestiques dans les spectacles itinérants. La loi du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes a consacré dans le code de l'environnement l'interdiction de la détention et des spectacles d'animaux sauvages dans les établissements itinérants à compter du 1er décembre 2028. Il s'agit d'une avancée législative sans précédent pour la préservation du bien-être animal. Toutefois, l'exploitation des animaux domestiques est toujours possible dans les spectacles itinérants. Or, au sein de ces derniers, les animaux sont dressés à exécuter des tours, autrement dit à adopter des comportements dont ils ne peuvent comprendre la finalité, dans un environnement stressant constitué de bruits et d'éclairages intenses. De plus, les animaux domestiques subissent au même titre que les animaux sauvages une fatigue certaine liée aux conditions de transport et aux

déplacements fréquents dans ce type de spectacle. Aussi, exploiter des animaux domestiques dans des spectacles itinérants est également une forme de souffrance. Cette exploitation n'a aujourd'hui pour finalité que la recherche de bénéfices commerciaux sur fond de divertissement. Ainsi, le divertissement commercial ne pouvant à lui seul justifier la souffrance animale, elle souhaite savoir si le Gouvernement envisage de poursuivre l'évolution législative initiée par la loi du 30 novembre 2021 en interdisant également l'exploitation des animaux domestiques dans les spectacles itinérants.

Réponse : Les établissements itinérants détenant des animaux d'espèces domestiques sont soumis aux règles de protection animale du code rural et de la pêche maritime applicables aux animaux de rente et/ou aux animaux de compagnie selon les espèces concernées. Il n'existe pas de réglementation spécifique à ce type d'établissement et il n'est, à ce jour, pas prévu de légiférer sur ce sujet. Les établissements itinérants se déplaçant, pour une partie d'entre eux, dans plusieurs États membres de l'Union européenne (UE), les règles de transport qui leur sont applicables doivent au moins être harmonisées à l'échelle de l'UE. La France sera attentive à ce que la Commission européenne, dans le cadre de la révision des règles relatives au bien-être des animaux, et notamment pendant le transport, puisse intégrer des dispositions spécifiques adaptées au caractère très particulier du transport des animaux par les cirques.

19/12/2023 : Assemblée nationale : réponse écrite à la question n°8789 : Situation préoccupante des organisations de protection animale

Type de document : réponse écrite publiée au [Journal officiel de la République française](#)

Auteurs : question : Mme Josy Poueyto (Démocrate (MoDem et Indépendants) - Pyrénées-Atlantiques). Réponse : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Question : Mme Josy Poueyto attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur la situation préoccupante à laquelle doivent actuellement faire face les organisations de protection animale concernant les soins vétérinaires des animaux de compagnie. En effet, face à l'augmentation du coût de la vie et au contexte économique difficile, les propriétaires de chiens et de chats sont de plus en plus nombreux à requérir une aide financière auprès des organisations de protection animale afin de soigner leurs animaux et à défaut de pouvoir assumer les frais vétérinaires qui en découlent, à se séparer de leurs animaux ou à envisager leur euthanasie. À titre d'exemple, le budget de la Fondation Brigitte Bardot destiné aux aides aux particuliers pour les frais vétérinaires a été augmenté de 100 000 euros et s'élève donc à 700 000 euros en 2023. Par ailleurs, le profil des demandeurs d'aides a évolué, lesquels sont de plus en plus souvent des personnes disposant de revenus, non titulaires de minima sociaux, mais qui se trouvent dans l'incapacité de prendre en charge les soins vétérinaires onéreux de leur animal. Les organisations de protection animale sont donc de plus en plus sollicitées à la fois pour apporter une aide financière aux propriétaires d'animaux de compagnie et pour recueillir des animaux dont ils souhaitent se séparer faute de moyens. Dès lors, Mme la députée souhaiterait savoir quelles mesures le Gouvernement entend mettre en œuvre pour soutenir ces structures associatives qui supportent actuellement une charge financière supplémentaire et recueillent un nombre toujours plus important d'animaux malgré une hausse de leurs charges courantes. Elle souhaiterait également savoir si le Gouvernement entend encadrer davantage les tarifs vétérinaires et engager une réflexion approfondie sur la généralisation d'une médecine vétérinaire solidaire, non limitée aux titulaires de minima sociaux, qui intégrerait notamment les prestations vétérinaires à montants élevés.

Réponse : Les associations de protection animale qui recueillent les animaux abandonnés assurent une mission essentielle et c'est d'ailleurs à ce titre qu'elles bénéficient d'une reconnaissance d'intérêt général ou d'utilité publique leur permettant de recevoir des dons et des legs dans des conditions privilégiées. La lutte contre les abandons d'animaux est une priorité d'action du ministère chargé de l'agriculture, un volet entier de l'axe « Agriculture, alimentation, forêt » du plan France Relance a été dédié à cette problématique. Ce sont en effet un total de 35 millions d'euros (M€) qui ont été dédiés à la lutte contre les abandons par l'amélioration des conditions d'accueil des animaux qui en sont victimes et l'appui aux campagnes de stérilisation. Plus de 500 projets ont ainsi été accompagnés partout en France. 30 M€ ont été directement attribués aux associations de protection animale qui prennent en charge les animaux abandonnés afin qu'elles agrandissent ou rénovent leur refuge ou encore qu'elles conduisent, en partenariat avec les mairies, des campagnes de stérilisation des chats et chiens errants. Au sein de cette enveloppe de 35 M€, les soins des animaux des personnes à faibles revenus, démunies ou sans domicile fixe ont fait l'objet d'un financement à hauteur de 5,5 M€ par le biais d'une convention financière signée avec l'association Vétérinaires pour Tous dans le cadre du plan France Relance (mesure 4 – volet C) de façon à favoriser le suivi vétérinaire de ces animaux. Cette convention prévoit également le financement d'une campagne de stérilisation et d'identification des chats de particuliers à revenus modestes dans les établissements vétérinaires. Ce soutien financier est maintenant complété par un nouveau programme budgétaire doté d'1 M€ voté dans le cadre de la loi de finances pour 2023 et reconduit pour 2024. Ce budget permet de soutenir les associations de protection animale qui accueillent les animaux abandonnés, qu'ils soient de compagnie ou d'élevage. Enfin, le projet de loi de finances pour 2024 prévoit l'allocation de 3 M€ aux collectivités territoriales pour les aider à prendre en charge la stérilisation des chats errants et des chats domestiques. Concernant les tarifs vétérinaires, la profession vétérinaire étant une profession réglementée et libérale, le ministère ne prévoit pas de les encadrer. Les vétérinaires sont donc libres de fixer les tarifs de leurs interventions, en veillant, conformément au code de déontologie de leur profession, à déterminer avec mesure leurs honoraires en tenant compte de la nature des soins donnés et des circonstances particulières.

[13/12/2023 : Parlement européen : réponse écrite à la question E-003166/23 : Étendre l'ovosexage des poussins à tous les produits avicoles vendus sur le marché de l'Union européenne](#)

Type de document : réponse écrite de la [Commission européenne](#)

Auteurs : question : Annika Bruna (ID), Eric Minardi (ID), Ivan Vilibor Sinčić (NI), Petras Auštrevičius (Renew), Elżbieta Kruk (ECR), Aurélia Beigneux (ID). Réponse : Mme Kyriakides au nom de la Commission européenne

Question en français (original) : Afin d'améliorer le bien-être animal, la France et l'Allemagne ont interdit le broyage et le gazage des poussins mâles. Ceux-ci sont en effet jugés indésirables par la filière avicole car ils ne peuvent ni pondre des œufs ni servir pour la production des poulets de chair lorsqu'ils sont issus de souches dont la croissance est jugée peu performante. Des techniques d'ovosexage permettent toutefois de déterminer le sexe du futur poussin quand il est encore au stade de l'œuf, de manière à éviter l'éclosion puis la mise à mort des poussins mâles. Rien qu'en France, cela permet d'éviter de tuer 45 millions de poussins tous les ans. L'ovosexage a toutefois un coût qu'il faut répercuter sur les consommateurs, ce qui entraîne une distorsion de concurrence au détriment des filières avicoles françaises et allemandes. Dans le cadre de sa révision de la directive 98/58/CE sur la protection des animaux dans les élevages et afin de ne pas pénaliser ceux

qui font des efforts pour améliorer le bien-être animal, la Commission est invitée à répondre aux questions suivantes :

1. Étendra-t-elle à l'ensemble du marché de l'Union européenne l'interdiction de tuer les poussins mâles?
2. Étendra-t-elle cette interdiction à l'ensemble des produits avicoles importés dans l'Union européenne?

Réponse en français (original) : La Commission confirme que l'interdiction de mise à mort des poussins mâles dans le secteur avicole de l'Union européenne (UE) est une option envisagée dans le cadre des travaux préparatoires de la révision de la législation de l'UE en matière de bien-être animal. Les incidences économiques de cette option sont soigneusement examinées afin de réduire au minimum les éventuelles perturbations du marché dans le secteur des œufs. La Commission évalue aussi les répercussions d'une telle interdiction sur les échanges avec les pays tiers en tenant dûment compte des obligations internationales de l'UE. La première proposition législative, qui concerne le transport des animaux, devrait être adoptée en décembre 2023. En ce qui concerne la date d'adoption de la révision d'autres parties de la législation, dont la partie qui a trait à la mise à mort des poussins mâles, aucune précision ne peut être donnée à ce stade.

[12/12/2023 : Assemblée nationale : réponse écrite à la question n° 12158 : Mise en place d'un droit de visite parlementaire dans les abattoirs](#)

Type de document : réponse écrite publiée au [Journal officiel de la République française](#)

Auteurs : question : Karine Lebon (Gauche démocrate et républicaine - NUPES - Réunion).
Réponse : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Question : Mme Karine Lebon attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur les conditions d'élevage et d'abattage des animaux, notamment au regard des dernières images dévoilées par l'association L214, concernant l'abattoir de Bazas en Gironde qui ont montré de graves défaillances en matière de mise à mort des animaux et d'adaptation des équipements. Ces manquements à la réglementation, connus des services vétérinaires de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) depuis au moins 2016, n'ont toujours pas été corrigés, causant ainsi des souffrances aiguës et évitables aux animaux. Cette situation, malheureusement, n'est pas un cas isolé et suscite l'émoi au fil des révélations successives. Il est urgent d'apporter une réponse politique concrète à la hauteur de cet enjeu. Plusieurs tribunaux administratifs ont récemment reconnu la « carence fautive » de l'État en raison des dysfonctionnements de ses services vétérinaires dans leur activité de contrôle et de surveillance des abattoirs. Rien que sur l'année 2023, l'État a déjà été condamné 3 fois dans des recours en responsabilité déposés par L214. En mai pour l'abattoir de Rodez (Aveyron), en juillet pour les abattoirs de Briec (Finistère) et celui du Faouët (Morbihan). Par ces trois décisions, il a été jugé que l'insuffisance des mesures prises par les services de l'État en dépit des manquements constatés sur plusieurs années était de nature à engager sa responsabilité. Il est donc plus que jamais nécessaire d'agir pour garantir une meilleure transparence et un contrôle plus efficace des lieux de détention des animaux. Ainsi, Mme la députée sollicite le soutien de M. le ministre pour l'instauration d'un droit de visite parlementaire dans les abattoirs, élevages et toute installation où sont détenus des animaux de rente, dans l'esprit de la proposition n° 60 du rapport de la commission d'enquête sur les abattoirs présidée par M. Falorni en 2016. Une telle mesure, qui permettrait une supervision indépendante et régulière par les parlementaires, accompagnés de journalistes et de vétérinaires, aurait pour objectif

d'identifier et d'éradiquer les pratiques inacceptables et de prévenir les mauvais traitements envers les animaux, tout en assurant le respect des réglementations en vigueur. Elle souhaite connaître sa position sur ce sujet.

Réponse : Les conditions de mise à mort en abattoir sont aujourd'hui soumises à de multiples contrôles, qu'ils soient prévus par la réglementation ou mis en place volontairement par les exploitants d'abattoir. Ainsi, le règlement européen 1099/2009 sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort impose la présence d'un responsable de la protection animale qui doit être en mesure d'exiger que le personnel de l'abattoir prenne les mesures correctives nécessaires pour garantir le respect des exigences réglementaires. Par ailleurs, les agents de l'État (vétérinaires et auxiliaires officiels) audient régulièrement les conditions d'abattage des animaux, notifient les éventuelles non-conformités et prennent les mesures administratives et pénales adaptées. Des audits tierce partie sont également réalisés sur le volet de la protection animale par les clients des abattoirs dans le cadre de cahiers des charges commerciaux. En complément, depuis plusieurs années, la filière s'est dotée d'un dispositif d'audits volontaires de la protection animale en abattoir dont la grille d'évaluation a été construite en collaboration avec des associations de protection animale. Enfin, certaines associations, telle l'Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs (OABA) disposent de leurs propres auditeurs qui sont invités par les abatteurs à réaliser un diagnostic des conditions de mise à mort. Il est à rappeler la responsabilité première des professionnels de l'abattage quant au respect de la protection animale ainsi que les obligations réglementaires qui s'imposent aux agents des services vétérinaires d'inspection en matière de contrôle en abattoir. Chaque animal doit être soumis à une inspection avant l'abattage. Cependant, les conditions de manipulation des animaux, de leur déchargement à leur mise à mort, ne sont pas soumises à une inspection permanente des services de l'État. Le respect des exigences dans le domaine de la protection animale est contrôlé, a minima, deux fois par an par les services d'inspection en poste dans les établissements d'abattage sous la forme d'audits complets. Par ailleurs, la mise en œuvre du contrôle interne par l'exploitant est également vérifiée. Enfin, des contrôles physiques aux postes de mise à mort sont régulièrement réalisés. Depuis deux ans, des actions complémentaires ont été entreprises par l'administration pour renforcer les contrôles du respect de la protection animale en abattoir et la mise en œuvre de suites administratives ou pénales adaptées, en ciblant les établissements présentant les processus d'abattage nécessitant d'être améliorés. Enfin, le ministère chargé de l'agriculture a initié en juillet 2021 un « plan abattoir » pour garantir une stricte application des exigences réglementaires, y compris celles concernant la protection animale lors de l'abattage : accompagnement des travaux nécessaires à l'amélioration des pratiques [181 abattoirs soutenus pour un montant de 115 millions d'euros (M€)], renforcement du maillage des abattoirs locaux, renforcement des contrôles avec une force d'intervention rapide et des contrôles généralisés partout en France et mise en œuvre des suites appropriées aux contrôles en lien avec les préfets. Afin de prolonger cette dynamique, le ministère chargé de l'agriculture a engagé en juillet 2023 une démarche associant les filières professionnelles et les collectivités territoriales pour préserver le maillage pertinent au niveau de chaque territoire et ainsi garantir la pérennité des filières d'élevage. Le projet de loi de finances pour 2024 prévoit ainsi la mise en place d'une garantie publique sur 50 M€ d'encours de prêts, pour accompagner les établissements d'abattage présentant un intérêt stratégique pour une filière et/ou un bassin de production.

[08/12/2023 : Executive Summary of the Impact Assessment Report Accompanying the document Proposal for a Regulation of the European Parliament and of the Council on the](#)

[protection of animals during transport and related operations, amending Council Regulation \(EC\) No 1255/97 and repealing Council Regulation \(EC\) No 1/2005](#)

Type de document : résumé du rapport d'analyse d'impact de la Direction générale de la santé et de la sécurité alimentaire (DG SANTE), [Commission européenne](#)

Auteur : DG SANTE, Commission européenne

Extrait en français (traduction) : **Résumé du rapport d'analyse d'impact accompagnant le document Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes, modifiant le règlement (CE) n° 1255/97 du Conseil et abrogeant le règlement (CE) n° 1/2005 du Conseil**
Fiche de synthèse - Analyse d'impact de la révision de la législation communautaire sur le bien-être animal

A. Nécessité d'agir [...]

B. Solutions

Quelles sont les options politiques législatives et non législatives qui ont été envisagées ? Y a-t-il un choix privilégié ou non ? Pourquoi ?

[...] Sur la base d'une analyse multicritères des incidences sur le bien-être des animaux, l'économie, la société et l'environnement, la combinaison suivante de choix préférentiels a été établie (avec certaines périodes de transition le cas échéant) :

- 1) Limiter davantage la durée maximale des trajets pour le transport d'animaux vivants (9 heures maximum pour les animaux destinés à l'abattage et, pour les autres animaux, 21 heures (+ 24 heures de repos) + 21 heures de voyage).
- 2) Augmenter l'espace disponible dans le véhicule sur la base des recommandations de l'EFSA.
- 3) Appliquer les durées maximales de voyage également aux exportations d'animaux vivants au départ de l'UE et exiger des outils supplémentaires pour garantir le respect des règles de l'UE jusqu'à la destination, conformément à l'arrêt de la Cour européenne de justice (par exemple, la présence d'un responsable du bien-être animal à bord des navires, l'obligation pour les navires de respecter de bonnes normes en matière de sécurité maritime).
- 4) Renforcer les exigences en matière de bien-être animal pour le transport des animaux vulnérables (par exemple, pour les veaux non sevrés : durée maximale du voyage de 9 heures + 1 heure d'alimentation + 9 heures, si un système d'alimentation efficace est approuvé ; âge minimum de cinq semaines et poids minimum de 50 kg pour les veaux non sevrés devant être transportés).
- 5) Réviser les règles afin de limiter la souffrance des animaux due au transport à des températures élevées (si les prévisions météorologiques indiquent 25°-30°C, seuls les trajets courts sont autorisés pendant la journée ; si la température est supérieure à 30°C, seuls les transports de nuit sont autorisés).
- 6) Utiliser au maximum les outils numériques pour faciliter l'application des règles de transport (par exemple, positionnement en temps réel des véhicules, base de données centrale et application numérique).
- 7) Introduire des règles spécifiques pour le transport des chats et des chiens (par exemple, limites d'âge et conditions de température).

Qui soutient quelle option ?

Comme l'illustrent les opinions divergentes exprimées par les parties prenantes, le bien-être animal est un domaine polarisé, dans lequel les ONG et l'industrie partagent rarement les mêmes points de vue, bien qu'elles s'accordent sur l'objectif d'améliorer le bien-être des animaux et de réduire les

distorsions du marché intérieur. Les acteurs du secteur sont généralement d'accord sur l'amélioration des conditions de transport (température, espace disponible, conditions d'exportation améliorées, en particulier pour le transport maritime), mais sont réticents à l'idée de limiter davantage la durée des trajets, en particulier lorsqu'il s'agit d'exportations d'animaux vivants à partir de l'UE. Toutefois, le secteur est divisé en interne en raison des divergences entre les législations nationales des États membres de l'UE, qui entraînent des intérêts divergents pour le secteur. D'autre part, les ONG ne soutiennent pas l'option de continuer à exporter des animaux vivants dans des conditions strictes et préféreraient une interdiction des exportations d'animaux vivants. De même, elles sont favorables à des durées maximales de transport beaucoup plus strictes (maximum 8 heures pour tous les animaux).

C. Impacts de l'option privilégiée

Quels sont les avantages de l'option privilégiée (s'il y en a, sinon les principaux) ?

L'option privilégiée devrait apporter des avantages considérables en matière de bien-être animal. En outre, elle aura une incidence positive sur les transporteurs et les autres opérateurs économiques de l'UE : avec des règles plus harmonisées qu'aujourd'hui, ils bénéficieront de conditions de concurrence plus équitables sur le marché unique. En outre, de meilleures conditions de bien-être pendant le transport réduiront les risques pour la santé des animaux, les taux de mortalité ainsi que le pourcentage d'animaux malades ou blessés à l'arrivée, ce qui permettra de réduire les rejets de carcasses à l'abattoir (en évitant les coûts de destruction des carcasses, estimés à 27 euros par carcasse) et d'améliorer la qualité de la viande, tout en apportant des gains économiques aux producteurs, par exemple grâce à la réduction des frais vétérinaires.

L'initiative apportera également des avantages sociétaux indirects, par exemple en contribuant à réduire le risque de résistance aux antimicrobiens et la propagation des zoonoses, et en répondant mieux aux attentes des citoyens en matière de bien-être animal.

Quels sont les coûts de l'option privilégiée (s'il y en a, sinon les principaux) ?

Les entreprises de transport devront s'adapter à de nouveaux schémas de transport et éventuellement acheter des camions supplémentaires en raison de l'augmentation de l'espace disponible. Dans le cas du transport maritime, certaines devront acheter de nouveaux navires ou rénover leurs navires afin de garantir le respect des normes de sécurité maritime. En moyenne, au niveau de l'UE, l'impact cumulé de l'option privilégiée devrait entraîner une augmentation des coûts de production de 0,014 EUR par kilo de viande, de lait ou d'œufs par an. L'impact sur les niveaux de production, les importations, les exportations et les prix à la consommation devrait être négligeable (inférieur à 1 % dans la plupart des cas) et aucun impact significatif n'est attendu sur la sécurité alimentaire.

En ce qui concerne l'accessibilité alimentaire, les effets sur les prix à la consommation devraient représenter, selon le produit de base, une dépense supplémentaire allant de 2,81 à 14,09 euros par personne et par an, en fonction du régime alimentaire et du revenu.

Certains coûts existants seront réduits par les économies réalisées grâce à la diminution de la charge administrative due à la numérisation. Ces économies ont été estimées à 71 millions d'euros par an.

Comment les entreprises, les PME et les micro-entreprises seront-elles affectées ?

Pratiquement toutes les entreprises de l'UE impliquées dans le transport d'animaux sont des PME selon la définition habituelle des PME (plus de 250 employés). Dans l'ensemble, les incidences économiques sont limitées, ce qui permet de répondre aux besoins des PME. En outre, des périodes de transition suffisamment longues sont prévues pour faciliter une adaptation en douceur. Par ailleurs, des gains et des économies seront réalisés grâce à une meilleure qualité de la viande, à

une diminution des rejets de carcasses et à une moindre utilisation de médicaments vétérinaires.
Y aura-t-il des incidences significatives sur les budgets et les administrations nationales ?

Aucun impact significatif.

Y aura-t-il d'autres incidences importantes ?

Non.

D. Suivi

Quand l'initiative sera-t-elle réexaminée ?

Une évaluation générale sera effectuée dix ans après l'entrée en vigueur du règlement. À cette fin, un rapport de mise en œuvre et d'évaluation sera préparé par la Commission, en tenant compte des données collectées sur la base du règlement révisé ainsi que des données de TRACES et des rapports annuels des États membres sur les contrôles officiels effectués.

Extrait du rapport en anglais (original) : Executive Summary Sheet - Impact assessment for the Revision of the EU Animal Welfare Legislation

A. Need for action [...]

B. Solutions

What legislative and non-legislative policy options have been considered? Is there a preferred choice or not? Why?

[...] Based on a multi-criteria analysis of their animal welfare, economic, social and environmental impacts, the following combination of preferred choices have been established (with certain transition periods when relevant):

- 1) Further limit the maximum journey times for the transport of live animals (9 hours maximum for animals transported for slaughter; and for other animals: 21 hours (+ 24 hours rest) + 21 hours journey).
- 2) Increase space allowance in the vehicle based on EFSA recommendations.
- 3) Apply the maximum journey times also for exports of live animals from the EU and require further tools to guarantee that EU rules are met until destination, in line with the European Court of Justice ruling (e.g. animal welfare officer on board of vessels, vessels to fulfil good standards of maritime safety).
- 4) Increase animal welfare requirements for the transport of vulnerable animals (e.g. for unweaned calves: max journey time of 9 hours + 1 hour feeding + 9 hours, if an effective feeding system is approved; Minimum age of five weeks and minimum weight 50 kg for unweaned calves to be transported).
- 5) Revise rules to limit animal suffering due to transport at high temperatures (if weather forecast indicates 25°-30°C, only short journeys allowed during daytime; if it is higher than 30°C, only transport at night).
- 6) Make the maximum of digital tools to facilitate the enforcement of transport rules (e.g. real-time positioning of vehicles; central database and digital application).
- 7) Introduce specific rules for the transport of cats and dogs (e.g. age limits and temperature conditions).

Who supports which option?

As illustrated by the diverging stakeholders' views expressed, animal welfare is an area of polarisation, where NGOs and industry seldomly share the same perspectives, although they agree to the objective of improving animal welfare and reducing internal market distortion. Industry stakeholders generally agree on improvement of the transport conditions (temperature, space allowance, enhanced conditions for export, in particular by sea transport), but are reluctant to further limit journey times, in particular when it comes to exports of live animals from the EU. However, industry is internally divided due to diverging national legislation of EU Member States leading to

diverging industry interests. On the other side, NGOs do not support the option to continue exporting live animals under strict conditions, and would prefer a ban on live animals' export. Similarly, they are in favour of much stricter maximum journey times (maximum 8h for all animals).

C. Impacts of the preferred option

What are the benefits of the preferred option (if any, otherwise main ones)?

The preferred option is expected to bring considerable animal welfare benefits. In addition, it will have a positive impact on transporters and other EU business operators: with more harmonised rules than today, they will profit from a more level playing field on the Single Market. Furthermore, better welfare conditions during transport will lower the animal health risks, reduce mortality rates as well as the percentage of animals arriving sick or injured at arrival, thus reducing carcass rejection at slaughterhouses (avoiding the costs of destroying carcasses, estimated to EUR 27 per carcass) and improving meat quality, as well as bringing economic gains for producers, for instance through reduced veterinary costs.

The initiative will also bring indirect societal benefits, e.g. by contributing to reduce the risk for antimicrobial resistance and the spread of zoonotic diseases, and by better responding to citizens' expectations on animal welfare.

What are the costs of the preferred option (if any, otherwise main ones)?

Transport companies will have to adapt to new transport patterns and potentially buy additional trucks due to higher space allowance. In the case of sea transport, some will need to buy new or renovate their vessels in order to ensure compliance with standards of maritime safety. In average at EU level, the cumulative impact of the preferred option is estimated to result in an increase of production costs of EUR 0.014 per kilo of meat, milk or eggs per year. The impacts that this would have on production levels, import, export and consumer prices are expected to be negligible (below 1% in most cases), and no significant impact is expected on food security either. As regards food affordability, the impacts on consumer prices are, depending on the commodity, expected to represent an additional expenditure ranging from EUR 2.81 to EUR 14.09 per person per year, depending on diet and income.

Some existing costs will be reduced by the savings incurred by less administrative burden due to digitalisation. Those savings have been estimated to EUR 71 million per year.

How will businesses, SMEs and micro-enterprises be affected?

Practically all EU businesses involved in animal transports are SMEs according to the usual definition of SMEs (more than 250 employees). Overall, the economic impacts are limited, thus addressing the needs of SMEs. In addition, sufficiently long transition periods are foreseen to facilitate a smooth adaptation. Also, gains and savings will be obtained thanks to higher meat quality, less carcass rejection and lower use of veterinary medicines.

Will there be significant impacts on national budgets and administrations?

No significant impact.

Will there be other significant impacts?

No.

D. Follow up

When will the initiative be reviewed?

A general evaluation will be performed 10 years after the entering into force. For this purpose, an implementation and evaluation report will be prepared by the Commission, taking into account data collected based on the revised Regulation as well as data from TRACES and Member States' annual reports on official controls performed.

Lien vers le [rapport d'analyse d'impact complet](#) (en anglais, 180 pages)

08/12/2023 : Bruxelles propose des mesures en faveur des animaux d'élevage, mais repousse la grande réforme attendue

Type de document : article publié dans [Le Monde](#) (édition abonnés)

Auteur : Mathilde Gérard

Extrait : La Commission européenne a présenté, jeudi, une révision des réglementations sur les transports d'animaux d'élevage. Des mesures qui vont dans le bon sens mais sont insuffisantes selon les acteurs de la protection animale.

C'est le seul texte rescapé du Big Bang réglementaire sur le bien-être animal qui était prévu au niveau européen : jeudi 7 décembre, la Commission européenne a présenté de nouvelles mesures encadrant les conditions de transport des animaux d'élevage. La révision était attendue de longue date, la législation actuelle datant d'il y a plus de vingt ans, s'avérant obsolète sur de nombreux points et mal appliquée sur le terrain.

Mais les trois autres textes qui devaient l'accompagner, sur les conditions de traitement des animaux dans les élevages, dans les abattoirs, et sur l'étiquetage, ont été repoussés à après les élections européennes prévues en juin 2024. Officiellement, la Commission dit poursuivre le travail et affiner les études d'impact. Mais pour les ONG impliquées dans la défense des animaux, l'exécutif a raté l'opportunité de présenter une réforme d'ampleur.

Tous les signaux semblaient pourtant au vert il y a encore quelques mois : en mai 2020, lors de l'annonce de sa stratégie « de la ferme à la fourchette », déclinaison pour l'agriculture et l'alimentation du Green Deal, la Commission s'était engagée à réviser l'ensemble des règles communautaires relatives aux animaux d'élevage, de leur naissance à leur abattage. L'agence européenne de sécurité des aliments (EFSA) avait été sollicitée pour produire un corpus d'avis scientifiques sur les besoins des espèces, concluant à la nécessité de nouvelles règles.

Changement de ton

La Commission européenne elle-même avait conduit une évaluation des législations en vigueur et relevé qu'elles n'étaient plus en ligne avec l'état des connaissances scientifiques. Et en 2021, après une initiative citoyenne européenne demandant la fin des cages, l'une des plus populaires conduites dans l'Union européenne (UE), l'exécutif s'était engagé à enclencher la transition vers une interdiction des cages dans les élevages à partir de 2027.

Mais un changement de ton s'est opéré au cours de l'année 2023. La publication des premières études d'impact a fait naître des craintes sur le coût de la transition, renforcées par le contexte inflationniste. La perspective des élections européennes et la montée de l'extrême droite ont aussi fait émerger de nouvelles tensions sur les contraintes réglementaires et les modèles agricoles défendus.

La bataille autour du projet de loi sur la restauration de la nature, qui a suscité au début de l'été de durs débats au Parlement européen, a également dissuadé l'exécutif de s'avancer sur un nouveau terrain miné. « Plus on se rapproche des élections européennes, plus c'est difficile de publier une telle réglementation, qui touche un secteur énorme et une variété d'acteurs très différents », analyse Stéphanie Ghislain, chargée d'affaires publiques pour la plate-forme d'organisations Eurogroup for Animals. [fin de la partie disponible sans abonnement]

07/12/2023 : Commission proposes new rules to improve animal welfare

Type de document : communiqué de presse de la [Commission européenne](#)

Auteurs : Stefan de Keersmaecker, Ana Apse-Paese

Extrait en français (traduction) : **La Commission propose de nouvelles règles pour améliorer le bien-être des animaux**

Comme annoncé dans notre stratégie "de la ferme à la table", l'agenda du Green Deal européen pour une agriculture et une production alimentaire durables, la Commission a proposé aujourd'hui la plus grande réforme des règles européennes en matière de bien-être animal pendant le transport depuis 20 ans. [...]

De meilleures règles pour le transport des animaux

Les règles communautaires en vigueur pour les animaux en cours de transport datent de 20 ans. Elles ne reflètent plus les réalités actuelles, les dernières connaissances et conseils scientifiques, les objectifs de durabilité ou les préoccupations légitimes de nos concitoyens en matière de bien-être animal. La proposition d'aujourd'hui se concentre donc sur des domaines clés, essentiels pour garantir le bien-être des animaux en cours de transport :

- Les temps de transport seront raccourcis et, pendant les longs trajets, les animaux devront être déchargés pour se reposer, se nourrir et s'abreuver. Des règles particulières s'appliqueront aux animaux destinés à l'abattage et aux animaux vulnérables, tels que les veaux non sevrés et les animaux en gestation.
- Les dispositions visant à garantir un espace minimal pour les différents animaux seront augmentées et adaptées à chaque espèce.
- Le transport à des températures extrêmes sera soumis à des conditions strictes, notamment en limitant le transport à la seule période nocturne lorsque les températures dépassent 30 degrés. En outre, lorsque les températures sont inférieures à 0°C, les véhicules routiers devront être couverts et la circulation de l'air dans le compartiment des animaux devra être contrôlée, afin de protéger les animaux de l'exposition au refroidissement dû au vent pendant le trajet. Si les températures descendent en dessous de -5°C, la durée du voyage ne devrait pas dépasser 9 heures, en plus des mesures susmentionnées.
- Les règles relatives aux exportations d'animaux vivants en provenance de l'Union seront renforcées, notamment en améliorant les contrôles dans les pays tiers afin qu'ils respectent des normes équivalentes à celles en vigueur dans l'UE.
- Nous exploiterons au maximum les outils numériques pour faciliter l'application des règles de transport (positionnement en temps réel des véhicules, base de données centrale, etc.)

Un meilleur bien-être pour les chiens et les chats

Environ 44 % des ménages de l'UE possèdent un animal de compagnie. Le commerce des chiens et des chats s'est considérablement développé ces dernières années, avec une valeur annuelle de 1,3 milliard d'euros. Toutefois, les normes de bien-être animal applicables à l'élevage professionnel, à la détention et à la vente de chiens et de chats divergent fortement d'un État membre à l'autre. Il existe également de nombreuses preuves de pratiques non conformes aux normes et d'abus.

En outre, le commerce illégal de chiens et de chats a explosé, accéléré par un marché en ligne en pleine expansion qui représente aujourd'hui 60 % de toutes les ventes de chiens et de chats dans l'UE. Un nouveau rapport publié aujourd'hui dénonce l'ampleur du commerce illégal de chiens et de chats, ainsi que les lacunes actuelles qui le favorisent.

La proposition d'aujourd'hui ne présente pas de nouvelles règles pour les citoyens et les propriétaires d'animaux de compagnie. Elle établit des règles européennes harmonisées pour le bien-être des chiens et des chats élevés ou détenus dans des établissements d'élevage, dans des animaleries ou dans des refuges :

- Pour la première fois, des normes minimales s'appliqueront à l'élevage, à l'hébergement, aux soins et au traitement de ces animaux dans toute l'Union européenne.

- Des exigences strictes en matière de traçabilité, ainsi que des contrôles automatisés pour les ventes en ligne, aideront les autorités à contrôler l'élevage et le commerce des chiens et des chats, et les acheteurs à vérifier que leur identification et leur enregistrement sont corrects.
- Les États membres devront proposer une formation aux personnes qui s'occupent des animaux et toute personne achetant un chien ou un chat devra être informée de l'importance d'une détention responsable.
- Les importations de chiens et de chats devront répondre à des normes équivalentes en matière de bien-être.

Réponse à l'initiative citoyenne européenne "Fur Free Europe" (Europe sans fourrure)

La Commission a également répondu aujourd'hui à une initiative citoyenne européenne. L'initiative "Fur Free Europe" demande à la Commission de prendre des mesures pour interdire : (i) l'élevage et la mise à mort d'animaux dans le but unique ou principal de produire de la fourrure et (ii) la mise sur le marché européen de fourrure d'animaux d'élevage et de produits contenant de la fourrure d'animaux d'élevage. Elle soulève également des questions importantes concernant la protection de la santé humaine, animale et environnementale, que la Commission évaluera conformément à son approche "Une seule santé", dont le principe fondamental est de reconnaître que la santé humaine, la santé animale et la santé environnementale sont inextricablement liées.

La Commission a chargé l'EFSA d'émettre un avis scientifique sur le bien-être des animaux élevés pour leur fourrure. Sur la base de cet avis scientifique et d'une évaluation des incidences économiques et sociales, la Commission communiquera ensuite sur l'action la plus appropriée.

Prochaines étapes

Les deux propositions législatives seront soumises au Parlement européen et au Conseil. En ce qui concerne l'initiative citoyenne européenne, l'EFSA entamera son évaluation scientifique sur la base de la demande de la Commission et rendra son avis scientifique d'ici mars 2025.

La Commission poursuivra également ses travaux préparatoires sur d'autres propositions relatives au bien-être animal, comme annoncé dans la stratégie "de la ferme à la table".

Extrait en anglais (original) : As announced by our Farm to Fork Strategy, the European Green Deal's agenda for sustainable agriculture and food production, the Commission has today proposed the biggest reform of EU animal welfare rules during transport in 20 years. [...]

Better rules for the transport of animals

The existing EU rules for animals in transport are 20 years old. They no longer reflect current realities, latest scientific insights and advice, sustainability goals or legitimate concerns of our citizens when it comes to animal welfare. Today's proposal therefore focusses on key areas, vital to ensure good animal welfare in transport:

- Travel times will be shortened and during long journeys, animals must be unloaded for periods of rest, feeding and watering. Special rules will apply to animals for slaughter, and to vulnerable animals such as unweaned calves and pregnant animals.
- Allowances to ensure minimum space for the different animals will be increased and adapted to each species.
- Transport in extreme temperatures will be subject to strict conditions, including limiting transportation solely to night-time when temperatures exceed 30 degrees. In addition, when temperatures are below 0°C, road vehicles shall be covered and air circulation in the animal compartment controlled, in order to protect animals from exposure to windchill during the journey. If temperatures drop below -5°C, along with the previously mentioned measures, travel duration should not surpass 9 hours.
- Rules for the exports of live animals from the Union will be tightened, including better controls in third countries to meet equivalent standards as those found in the EU.

- We will make the maximum out of digital tools to facilitate the enforcement of transport rules (e.g. real-time positioning of vehicles; central database).

Better welfare for dogs and cats

Around 44% of households in the EU have a pet animal. Trade in dogs and cats has grown considerably in recent years, with an annual value of €1.3 billion. However, animal welfare standards for professional breeding, keeping and selling dogs and cats very much diverge between Member States. There is also extensive evidence of sub-standard practices and abuse.

In addition, the illegal trade in dogs and cats has soared, accelerated by a growing online market which now accounts for 60% of all dog and cat sales in the EU. A new report published today denounces the extent of the illegal trade in dogs and cats, as well as the current loopholes that allow it to happen.

Today's proposal does not present new regulations for citizens and pet owners. It establishes uniform EU rules for the welfare of dogs and cats that are bred or kept in breeding establishments, in pet shops as well as in shelters:

- For the first time ever, minimum standards will apply to the breeding, housing, care and treatment of these animals across the EU.
- Strict traceability requirements, together with automated checks for online sales, will help authorities control the breeding and trade of dogs and cats and buyers to check that their identification and registration is correct.
- Member States will need to offer training to animal handlers and anyone buying a dog or cat will be informed about the importance of responsible ownership.
- Imports of dogs and cats will have to meet equivalent welfare standards.

Reply to the European citizens' initiative 'Fur Free Europe'

The Commission also responded today to a European Citizens' Initiative. The initiative "Fur Free Europe" calls on the Commission to take action to prohibit: (i) the keeping and killing of animals for the sole or main purpose of fur production and (ii) the placement of farmed animal fur, and products containing such fur, on the EU market. It also raises important issues regarding the protection of human, animal and environmental health, which the Commission will assess following its « One Health approach », which has as core principle the recognition that human, animal and environmental health are inextricably linked.

The Commission has tasked EFSA to provide a scientific opinion on the welfare of animals farmed for fur. Building further on this scientific input, and on an assessment of economic and social impacts, the Commission will then communicate on the most appropriate action.

Next Steps

The two legislative proposals will be submitted to the European Parliament and the Council. On the European Citizens' Initiative, EFSA will begin its scientific assessment on the basis of the Commission's request and deliver its scientific opinion by March 2025.

[07/12/2023 : Proposal for a Regulation of the European Parliament and of the Council on the Protection of Animals during Transport and related Operations, amending Council Regulation \(EC\) No 1255/97 and repealing Council Regulation \(EC\) No 1/2005](#)

Type de document : proposition de loi de la Direction générale de la santé et de la sécurité alimentaire (DG SANTE), [Commission européenne](#)

Auteur : DG SANTE, Commission européenne

Extrait en français (traduction) : **Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes, modifiant le règlement (CE) n° 1255/97 du Conseil et abrogeant le règlement (CE) n° 1/2005 du Conseil**

Cette révision vise à contribuer à une production agricole et alimentaire durable en garantissant un niveau plus élevé de bien-être animal et en évitant les distorsions sur le marché intérieur, contribuant ainsi à une évolution vers un système alimentaire durable sur les plans économique, environnemental et social, comme le prévoit la stratégie "de la ferme à la table". C'est pourquoi la présente proposition introduit des mesures qui favorisent l'abattage des animaux au niveau local, remplaçant ainsi le transport d'animaux vivants par le transport de carcasses et de viande. Ce faisant, ces mesures contribueront à renforcer le principe des chaînes d'approvisionnement courtes tout en protégeant les animaux en empêchant les longs transports vers l'abattoir. Les transports à des fins autres que l'abattage devraient également être limités dans le but de les remplacer autant que possible par des transports d'embryons, de sperme et d'autres produits similaires, qui sont beaucoup plus efficaces en termes de nombre d'animaux transportés, respectueux de l'environnement et moins coûteux.

Les objectifs généraux de la proposition sont les suivants :

- contribuer à une production agricole et alimentaire durable ;
- garantir un niveau plus élevé de bien-être animal ;
- rapprocher les exigences en matière de bien-être animal des dernières données scientifiques ;
- répondre aux demandes de la société ;
- faciliter l'application des règles (y compris par la numérisation) ;
- assurer le bon fonctionnement du marché intérieur, tant pour les animaux d'élevage que pour les animaux transportés à d'autres fins économiques.

Plus précisément, les objectifs spécifiques de cette révision sont, entre autres, de : - réduire les problèmes de bien-être animal liés aux longs trajets et aux déchargements et rechargements répétitifs liés à plusieurs périodes de repos ; - veiller à ce que les animaux disposent de plus d'espace lors de leur transport ; - améliorer les conditions de transport des animaux vulnérables ; - éviter d'exposer les animaux à des températures extrêmes ; - faciliter l'application des règles de l'UE relatives à la protection des animaux, y compris par la numérisation ; - mieux protéger les animaux exportés vers des pays tiers ; - mieux protéger les chats et les chiens transportés dans le cadre d'une activité économique. Cette proposition législative est adoptée en même temps qu'une proposition législative sur le bien-être des chiens et des chats et leur traçabilité. Les deux propositions sont cohérentes entre elles.

Extrait en anglais (original) : This revision seeks to contribute to sustainable agricultural and food production by ensuring a higher level of animal welfare, and avoiding distortions on the internal market, thereby contributing to a shift towards an economically, environmentally, and socially sustainable food system, as set out in the Farm to Fork strategy. For this reason, this proposal introduces measures which favour slaughter of animals locally, thus replacing transport of live animals with transport of carcasses and meat. In doing so, these measures will help strengthening the principle of short supply chains while protecting animals by preventing long transports to slaughter. Transports for purposes other than slaughter should be limited as well with an intention to eventually have them replaced as much as possible with transports of embryos, semen and similar which are much more efficient in terms of the numbers of animals transported, as well as environmentally friendly and creating less expenses.

The general objectives of the proposal are to: – contribute to sustainable agricultural and food production; – ensure a higher level of animal welfare; – bring animal welfare requirements closer to the latest scientific evidence; – address societal demands; – make rules easier to enforce (including

through digitalisation); – ensure a smooth functioning of the internal market, both for farmed animals and for animals transported for other economic purposes.

More specifically, this revision's specific objectives are, among others, to: – reduce animal welfare problems linked to long journeys and repetitive unloading and re-loading linked to several rest periods; – ensure that animals have more space when transported; – improve the conditions of transport of vulnerable animals; – avoid exposing animals to extreme temperatures; – facilitate enforcement of EU rules on the protection of animals, including through digitalisation; – better protect animals exported to non-EU countries; – better protect cats and dogs transported in connection with an economic activity. This legislative proposal is adopted at the same time as a legislative proposal on the welfare of dogs and cats and their traceability. The two proposals are coherent with each other.

Télécharger la [proposition de loi](#) (en anglais)

Télécharger l'[infographie sur la proposition de loi](#) (en anglais)

Proposition de loi ayant donné lieu à de nombreuses réactions dont :

- un communiqué de presse du Copa-Cogeca le 7 décembre 2023 : [Statement – New animal transport rules](#)
- un communiqué de presse de CIWF France le 7 décembre 2023 : [Législation européenne : la proposition “transport” est insuffisante](#)
- une actualité sur le site de la Fondation Brigitte Bardot le 7 décembre 2023 : [Transport des animaux : La Commission européenne propose une révision timide et décevante](#)

07/12/2023 : Proposal for a Regulation of the European Parliament and of the Council on the welfare of dogs and cats and their traceability

Type de document : proposition de loi de la Direction générale de la santé et de la sécurité alimentaire (DG SANTE), [Commission européenne](#)

Auteur : DG SANTE, Commission européenne

Extrait en français (traduction) : **Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif au bien-être des chiens et des chats et à leur traçabilité**

Des preuves d'un volume important de falsifications de documents, d'informations trompeuses et d'indications de mouvements déguisés de chiens à des fins commerciales en mouvements non commerciaux afin de profiter de règles de contrôle moins strictes ont été recueillies à l'occasion de l'action coordonnée de l'UE sur le commerce illégal de chiens et de chats menée en 2022 et 2023 [...].

La présente proposition vise à résoudre ces problèmes en proposant un cadre commun dont les objectifs sont les suivants :

- Garantir des normes minimales communes en matière de bien-être animal pour l'élevage, la détention et la mise sur le marché de chiens et de chats élevés ou détenus dans des établissements,
- Améliorer la traçabilité des chiens et des chats mis sur le marché de l'Union ou fournis, y compris lorsqu'ils sont proposés à la vente ou à l'adoption en ligne,
- garantir des conditions de concurrence équitables entre les opérateurs qui détiennent et mettent sur le marché des chiens et des chats dans l'Union
- promouvoir les compétences des personnes chargées des soins aux animaux,
- compléter les règles existantes relatives à l'importation de chiens et de chats.

Extrait en anglais (original) : Evidence of an important volume of document forgeries, misleading information, and indications of disguised movement of dogs for commercial purposes as noncommercial movements to take advantage from less stringent control rules, was collected at the occasion of the EU Coordinated Action on the illegal trade of cats and dogs carried out in 2022 and 2023 [...]

This proposal aims to address these issues by proposing a common framework with the following objectives:

- Ensuring minimum common animal welfare standards for the breeding, keeping and placing on the market of dogs and cats bred or kept in establishments
- Improving the traceability of dogs and cats placed on the Union market or supplied, including when offered for sale or adoption online,
- Ensuring a level playing field between operators keeping and placing on the market dogs and cats across the Union,
- Promoting competence for animal caretakers, – Supplementing existing rules for the import of dogs and cats.

Télécharger la [proposition de loi](#) (en anglais)

Télécharger l'[infographie résumant la proposition de loi](#) (en anglais)

Télécharger les [annexes à la proposition de loi](#) (en anglais)

Proposition de loi ayant donné lieu à un article dans Euronews le 07/12/2023 : [EU Policy. Commission proposes rules on pet welfare, illegal puppy trade](#)

[07/12/2023 : Illegal trade of cats & dogs - EU enforcement action](#)

Type de document : rapport de la DG SANTE de la [Commission européenne](#)

Auteur : DG SANTE

Résumé en français (traduction) : **Commerce illégal de chats et de chiens - Mesures prises par l'UE pour faire respecter la législation**

Ce rapport fournit un résumé des expériences acquises grâce à la participation volontaire des États membres de l'UE et de l'AELE au cours d'une période spécifique dans le cadre d'une initiative de l'UE en matière de contrôle de l'application de la législation. Son objectif est d'illustrer des cas de fraude, en mettant l'accent sur le commerce des chiens et des chats, tout en reconnaissant qu'il n'est pas forcément représentatif de l'ensemble du secteur.

Résumé en anglais (original) : This report provides a summary of the experiences acquired through voluntary participation by EU and EFTA Member States during a specific timeframe as part of an EU enforcement initiative. Its objective is to illustrate instances of fraud, with a specific focus on trade in cats and dogs, while acknowledging that it may not comprehensively represent the entire sector.

[06/12/2023 : Final Report of an Audit of Romania carried out from 3 May to 28 November 2022 in order to Evaluate Animal Welfare Controls during Transport by Livestock Vessel to non-EU Countries](#)

Type de document : rapport d'audit DG(SANTE) 2022-7525 de la [Commission européenne](#)

Auteur : DG SANTE

Résumé en français (traduction) : **Rapport final d'un audit réalisé en Roumanie du 3 mai au 28 novembre 2022 afin d'évaluer les contrôles du bien-être animal pendant le transport par navire de bétail vers des pays non membres de l'UE**

Ce rapport décrit les résultats d'un audit de la Roumanie, effectué à distance du 3 au 5 mai 2022 et le 28 novembre 2022, et sur place du 15 au 16 novembre 2022, dans le cadre du programme de travail de la Direction générale de la santé et de la sécurité alimentaire.

L'objectif de l'audit était d'évaluer l'adéquation et l'efficacité des mesures mises en place pour éviter que les animaux (bovins, ovins et caprins) ne subissent des blessures ou des souffrances indues lors de leur transport par navire de transport de bétail vers des pays non membres de l'UE. Le système de contrôles officiels du bien-être des animaux pendant le transport maritime s'est amélioré depuis l'audit de 2019 réalisé par la Commission. Les autorités ont introduit de nouvelles mesures et des mises à jour de procédures, mais les assurances prévues en matière de bien-être animal n'ont pas encore été pleinement obtenues. Les lacunes résident dans la mise en œuvre des contrôles relatifs à l'autorisation des transporteurs et aux contrôles de préchargement des navires.

La mise en œuvre actuelle du système d'autorisation des transporteurs maritimes par les autorités compétentes n'est pas efficace. Cela signifie qu'elles ne peuvent pas garantir que les transporteurs maritimes disposent de plans d'urgence adéquats pour répondre aux besoins des animaux en cas d'urgence. Sur le plan positif, les contrôles au port ont permis de s'assurer que seuls les animaux aptes au voyage sont chargés dans les navires. Toutefois, les contrôles officiels n'ont pas encore permis d'identifier et de signaler de manière cohérente tous les cas de non-conformité. Si les inspections avant chargement ont un impact positif sur le bien-être des animaux en identifiant et en traitant immédiatement certaines non-conformités, il arrive que certains problèmes ne soient pas détectés et persistent. Cela entraîne des risques permanents pour les animaux pendant le transport et suscite des inquiétudes quant à d'éventuelles lacunes dans le processus d'inspection et les procédures de vérification. La participation d'inspecteurs maritimes qualifiés peut être bénéfique pour le bien-être des animaux sur les navires de transport du bétail. Toutefois, le fait qu'ils ne soient pas habilités à effectuer des contrôles officiels réduit les garanties d'indépendance et d'objectivité. Un aspect positif est que les autorités compétentes enquêtent sur toutes les notifications de non-conformité qu'elles reçoivent. Toutefois, elles ne prennent généralement pas de mesures d'exécution en temps utile. Par conséquent, elles ne parviennent pas à prévenir les récidives et les animaux peuvent continuer à être transportés dans des conditions inadéquates.

Le rapport contient des recommandations à l'intention de l'autorité compétente afin de remédier aux lacunes identifiées en ce qui concerne l'autorisation des transporteurs, les inspections avant chargement des navires de transport de bétail et la prise en compte dans les temps impartis des notifications de non-conformité qu'elles reçoivent.

Résumé en anglais (original) : This report describes the outcome of an audit of Romania, carried out remotely from 3 to 5 May 2022 and on 28 November 2022, and on the spot from 15 to 16 November 2022 as part of the Directorate- General for Health and Food Safety work programme. The objective of the audit was to evaluate the suitability and effectiveness of the measures in place to prevent injury or undue suffering to animals (cattle, sheep and goats) during transport by livestock vessel to non-EU countries. The system of official controls in animal welfare during sea transport has improved since the 2019 audit by the Commission. The authorities introduced new measures and procedure updates, but the intended assurances on animal welfare have not been fully achieved yet. The gaps lie in the implementation of controls on the authorisation of transporters and pre-loading checks of vessels. The current implementation of the system for authorising sea transporters by competent authorities is not effective. This means they cannot guarantee that sea transporters have adequate contingency plans to care for animals' needs in emergencies. On the positive side, the controls at

the port have been successful in ensuring that only animals fit for the journey are loaded into the vessels. However, the official controls have not yet been fully effective in identifying and reporting all non-compliances consistently. While the pre-loading inspections do have a positive impact on animal welfare by identifying and addressing some non-compliances immediately, there are instances where certain issues go undetected and persist. This leads to ongoing risks for the animals during transport and raises concerns about potential loopholes in the inspection process and verification procedures. The involvement of qualified maritime inspectors can be beneficial for animal welfare on livestock vessels. However, their lack of empowerment with official control tasks reduces assurances of their independence and objectivity. One positive aspect is that competent authorities are investigating all notifications of non-compliance they receive. However, they generally do not take enforcement action in a timely manner. Consequently, they fail to prevent reoccurrences, and animals may continue to be transported in unsuitable conditions.

The report contains recommendations to the competent authority aimed at addressing the shortcomings identified concerning the authorisation of transporters, pre-loading inspections of livestock vessel and the timely enforcement of non-compliances notifications they receive.

04/12/2023 : Décision n° 461367 du Conseil d'Etat concernant la notion de réaménagement des bâtiments cage pour les poules pondeuses

Type de document : Décision n° 461367 du [Conseil d'Etat](#)

Auteur : Conseil d'Etat

Extrait : Vu la procédure suivante :

Par une requête, enregistrée le 10 février 2022 au secrétariat du contentieux du Conseil d'Etat, les associations Compassion in World Farming France (CIWF), Fondation Droit Animal Ethique et Science, Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs, Welfarm - Protection mondiale des animaux de ferme, Société Protectrice des Animaux, L214, One Voice, Alliance Anticorrída et Animal Cross demandent au Conseil d'Etat d'annuler pour excès de pouvoir les trois derniers alinéas de l'article 1er du décret n° 2021-1647 du 14 décembre 2021 précisant les modalités d'application de l'article L. 214-11 du code rural et de la pêche maritime portant interdiction de la mise en production de tout bâtiment nouveau ou réaménagé d'élevage de poules pondeuses élevées en cage. [...]

Considérant ce qui suit : [...]

Sur la légalité interne :

5. En premier lieu, il résulte des dispositions de l'article L.214-11 du code rural et de la pêche maritime citées au point 1, éclairées par les travaux parlementaires de la loi du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous dont elles sont issues, que le législateur, en prohibant la mise en production de tout bâtiment réaménagé d'élevage de poules pondeuses élevées en cage, n'a pas entendu interdire les travaux ou aménagements permettant le maintien en production, à capacités inchangées, d'un bâtiment existant affecté à l'élevage en cage de poules pondeuses. Par suite, en définissant comme réaménagement d'un bâtiment, pour l'application de ces dispositions, l'aménagement d'un bâtiment existant pour le destiner à l'élevage de poules pondeuses en cage ou l'aménagement d'un bâtiment d'élevage existant conduisant à augmenter le nombre de poules pouvant y être élevées en cage, le décret attaqué ne méconnaît pas les dispositions de l'article L. 214-11 du code rural et de la pêche maritime dont il fait application.

6. En second lieu, les exploitants de bâtiments déjà affectés à l'élevage en cages de poules pondeuses ne sont pas dans la même situation, eu égard à l'objet de l'interdiction énoncée, que les exploitants de bâtiments affectés à un autre usage. Il s'ensuit que le moyen tiré de ce que la différence de traitement instituée par le décret attaqué entre ces deux catégories d'exploitants méconnaît le principe d'égalité doit être écarté.

7. Il résulte de tout ce qui précède que l'association CIWF France et autres ne sont pas fondées à demander l'annulation des trois derniers alinéas de l'article D. 214-38 inséré dans le code rural et de la pêche maritime par l'article 1er du décret du 14 décembre 2021 attaqué.

D E C I D E :

Article 1er : La requête de l'association Compassion in World Farming France et autres est rejetée.

Article 2 : La présente décision sera notifiée à l'association Compassion in World Farming France première requérante dénommée, à la Première ministre et au ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Délibéré à l'issue de la séance du 10 novembre 2023 où siégeaient : M. Pierre Collin, président adjoint de la section du contentieux, présidant ; M. Stéphane Verclytte, M. Thomas Andrieu, présidents de chambre ; M. Frédéric Gueudar Delahaye, M. Philippe Ranquet, M. Hervé Cassagnabère, M. Jonathan Bosredon, Mme Nicole da Costa, conseillers d'Etat et Mme Rose-Marie Abel, maître des requêtes en service extraordinaire-rapporteuse.

Décision ayant donné lieu à :

- un communiqué de presse de CIWF France le 04/12/2023 : [Poules pondeuses : le Conseil d'Etat ne suit pas l'avis de la rapporteure publique et reporte la fin des cages](#)

- un communiqué de presse de l'OABA le 08/12/2023 : [\[Poules pondeuses\] Le Conseil d'Etat ne suit pas l'avis de la rapporteure publique et reporte la fin des cages](#)

30/11/2023 : A data dump of suffering The EU's long-distance trade in farm animals exposed

Type de document : rapport de CIWF et [Eurogroup for animals](#)

Auteur : Peter Stevenson, Susanna Blattner, Marioa Boada-Sana, Iris Baumgärtner, Julia Havenstein, Te aDronjic, Lesley Moffat, Caroline Rowley, Constança Carvalho,

Résumé exécutif en français (traduction) : **Une avalanche de données sur la souffrance - Le commerce à longue distance d'animaux d'élevage dans l'UE mis à nu**

Une base de données inédite obtenue à l'été 2023 révèle de nouvelles preuves troublantes de l'ampleur et de la nature du commerce d'animaux d'élevage dans l'Union européenne. Les données comprennent des dossiers de planification officiels - connus sous le nom de carnets de route des animaux - concernant plus de 180 000 lots d'animaux circulant entre des pays de l'UE et des pays non membres de l'UE au cours d'une période de 19 mois allant d'octobre 2021 à avril 2023. Ces registres proviennent de TRACES, l'outil de gestion en ligne de la Commission européenne qui notifie, certifie et contrôle les échanges d'animaux vivants et de produits animaux. [...]

Ces registres, ainsi que les données d'Eurostat accessibles au public, révèlent que plus de quarante millions de porcs, de bovins et d'ovins sont transportés chaque année entre les États membres de l'UE. En outre, environ quatre millions de bovins, d'ovins et de porcins sont exportés vers des pays non membres de l'UE, notamment la Turquie, la Serbie, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, et même le Kazakhstan et l'Ouzbékistan, ainsi que le Brésil et la Colombie. [...]

Cela nous a permis d'inclure dans ce rapport des informations détaillées sur les principaux volets du commerce d'animaux vivants dans l'UE, y compris le nombre d'animaux transportés par camion et

expédiés sur les principaux itinéraires, ainsi que les durées et les distances des trajets. Plusieurs facteurs inquiétants sont apparus lors de l'examen des nouveaux registres, notamment *Des registres incomplets et déficients [...]*

De nombreux voyages sont beaucoup plus longs que ne le laissent supposer les registres officiels [...] Cela est dû à l'utilisation de centres de rassemblement comme lieux de départ, de centres de distribution comme lieux de destination [...]

Recours aux centres de rassemblement [...]

L'utilisation de centres de rassemblement est très répandue. Les nouvelles données révèlent que plus de 60 % des transports commencent par des centres de rassemblement. Cependant, un centre de rassemblement n'est pas le véritable point de départ d'un transport. [...]

Changement de centres de rassemblement [...]

Certains transporteurs contournent l'exigence des 24 heures de repos en présentant un centre de rassemblement comme destination du voyage. [...] Cette pratique est difficile à repérer car elle n'apparaît pas dans les données officielles [...]

Destinations qui ne sont pas la véritable destination finale

Dans certains cas, le plan de voyage indique une destination finale qui peut être une ferme, mais à partir de laquelle les animaux seront envoyés, peu après leur arrivée, dans d'autres fermes de la région.

Longs retards à la frontière avec la Turquie [...]

Longs retards dans les ports

La plupart des animaux exportés vers des pays non membres de l'UE doivent parcourir un trajet routier et un trajet maritime. Ils sont transportés par la route jusqu'à un port. À leur arrivée, ils peuvent être maintenus pendant de longues périodes dans des véhicules à l'arrêt [...].

Poursuite du voyage après le déchargement dans le port d'arrivée du pays de destination

Après leur arrivée dans un pays tiers, les animaux peuvent être confrontés à de longs trajets vers une ferme ou un abattoir. [...]

Transport de veaux non sevrés

[...] La plupart de ces veaux sont des veaux mâles indésirables provenant du secteur laitier. Ces petits animaux, souvent âgés de deux ou trois semaines, sont fragiles et ne sont pas adaptés au transport. [...]

Il est nécessaire de renforcer considérablement la législation de l'UE sur le transport des animaux

Nous demandons instamment à la Commission de proposer, et aux États membres et au Parlement d'adopter, les réformes suivantes du règlement 1/2005 du Conseil relatif à la protection des animaux en cours de transport :

- Interdiction d'exporter des animaux d'élevage vivants vers des pays tiers, sauf vers des pays géographiquement proches de l'UE et disposant d'une législation sur la protection des animaux pendant le transport et l'abattage au moins aussi stricte que celle de l'UE.
- Interdiction de transporter des animaux non sevrés [...]
- Durée maximale du voyage de huit heures jusqu'à l'abattage ou l'engraissement.
- Pour les volailles, les lapins et les animaux en fin de production, la durée maximale du voyage devrait être de quatre heures.
- Animaux en gestation : les animaux pour lesquels 40 % ou plus de la période de gestation estimée s'est déjà écoulée ne doivent pas être transportés.
- Limites de température : les transports d'animaux ne doivent pas être autorisés lorsque les températures extérieures prévues sont inférieures à 5 °C ou supérieures à 25 °C sur n'importe quel tronçon de l'itinéraire.

- Normes pour le transport de poissons vivants : exiger l'autorisation des véhicules, la formation, la planification et le contrôle des voyages afin de garantir la qualité de l'eau et un environnement propre, sûr et calme pour éviter les blessures et la détresse ; assurer l'aptitude au transport et le contrôle de la santé et du bien-être avant, pendant et après le transport.

Résumé exécutif en anglais (original) : A cache of unpublished records obtained in summer 2023 reveals disturbing new evidence of the extent and nature of the EU's trade in farm animals. The data comprises official planning records - known as animal journey logs - relating to more than 180,000 consignments of animals moving between EU countries and to non-EU countries in a 19-month period from October 2021 – April 2023. These records come from TRACES which is the European Commission's online management tool which notifies, certifies and monitors trade in live animals and animal products

These records, together with publicly available Eurostat data reveal that over forty million pigs, cattle and sheep are transported annually on journeys between EU member states. In addition, around four million cattle, sheep and pigs are exported to non-EU countries including Türkiye, Serbia, destinations in the Middle East and North Africa, and even as far afield as Kazakhstan and Uzbekistan as well as Brazil and Colombia. [...]

This has allowed us to include detailed information in this report on the main strands of the EU's live animal trade, including the number of animals trucked and shipped on the main routes together with journey times and distances.

Several disturbing factors came to light as we examined the new records, including:
Incomplete and deficient records [...]

Many journeys are much longer than would appear to be the case from official records

[...] This is due to the use of assembly centres as places of departure, distribution centres as places of destination, long delays at the exit point.

Use of assembly centres

The use of assembly centres is widespread. The new data reveals that over 60% of journeys start from assembly centres. However, an assembly centre is not the real start of a journey. [...]

Assembly centre hopping

Some transporters circumvent the requirement for 24 hours rest by presenting an assembly centre as the journey's destination. [...] This practice is hard to spot as it will not show up on official data. [...]

Destinations which are not the real final destination [...]

Lengthy delays at border with Türkiye [...]

Lengthy delays at ports

Most animals exported to non-EU countries face both a road and a sea journey. They are taken by road to a port. On arrival they may be kept for lengthy periods on stationary vehicles [...]

Onward journey after unloading in the port of arrival in the destination country

Animals may face lengthy onward journeys to a farm or a slaughterhouse after arrival in non-EU countries. [...]

Transport of unweaned calves [...]

Most of these calves are the unwanted male calves from the dairy sector. These tiny animals, often just two to three weeks of age, are frail and quite unsuited for transport. [...]

Far-reaching strengthening of EU law on animal transport is needed

We urge the Commission to propose, and the Member States and the Parliament to adopt the following reforms to Council Regulation 1/2005 on the protection of animals during transport: • A ban on the export of live farm animals to non-EU countries except to countries that are geographically close to the EU and that have legislation on the protection of animals during transport and slaughter that is at least as strong as that of the EU. • A prohibition on the transport of unweaned animals:

Unweaned animals should not be transported. They suffer greatly during transport. • Maximum journey time of eight hours to slaughter or for fattening. • For poultry, rabbits and end of production animals, the maximum journey time should be four hours. • Pregnant animals: animals for whom 40% or more of the expected gestation period has already passed must not be transported. • Temperature limits: animal transports should not be approved when external temperatures are forecast to be below 5 °C or above 25 °C on any section of the route. • Standards for live fish transport: licensing of vehicles, training, planning and monitoring of journeys to ensure water quality, and a clean, safe and calm environment to avoid injury and distress; ensure fitness for transport and health and welfare monitoring pre, during and post-transport; setting maximum and species-specific starvation periods.

30/11/2023 : 2 ans après, la loi contre la maltraitance animale tarde à être appliquée

Type de document : article publié sur le site de [Quatre Pattes](#)

Auteur : Quatre Pattes

Extrait : Plusieurs dispositions relatives à la captivité des animaux sauvages issues de la loi contre la maltraitance animale du 30 novembre 2021 entrent en vigueur en ce 1er décembre 2023. Si le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a publié tous les textes réglementaires prévus pour faire appliquer la loi, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires fait traîner la procédure. Un retard que les ONG de protection animale voient comme un manque de volonté politique à l'application de la loi.

Le 1er décembre, entreront en vigueur :

- l'interdiction de la reproduction, de l'acquisition ou de la vente d'animaux sauvages dans les cirques itinérants,
- l'interdiction des spectacles de montreurs d'ours et de loups,
- l'interdiction de la présentation d'animaux sauvages sur les plateaux d'émissions de télévision.

Sur le premier point, le ministère demeure muet quant aux moyens qui seront déployés pour assurer son effectivité. Sans aucune sanction ni aucun moyen de contrôle définis par voie réglementaire, le ministère laisse la porte ouverte à un potentiel trafic d'animaux sauvages, et en particulier de grands félins. Concernant l'interdiction des spectacles de montreurs d'ours et de loup, le ministère n'a pas prévu d'aides pour inciter les dresseurs à confier leurs animaux à des structures adaptées, ni même sollicité les structures qui se sont pourtant portées volontaires pour accueillir des animaux dès la construction de la loi. Les députées Anne-Laurence Petel et Danielle Simonnet estiment, dans leur rapport d'application de la loi, qu'une circulaire devrait être " adressée aux maires, en particulier ceux qui ont coutume d'organiser des fêtes médiévales, afin de les informer de l'évolution de la législation ". Cela n'a pas été fait. Rappelons que la loi concerne également l'interdiction des spectacles avec des loups hybrides, et qu'un maire ne sera pas nécessairement en capacité de faire la différence entre un loup, un chien ou un hybride entre ces deux espèces. Enfin, en ce qui concerne les plateaux de télévision, les contrôles devront être renforcés. Une tolérance zéro doit être appliquée.

Une situation critique pour des centaines d'animaux : les ONG s'inquiètent et s'impatientent

Au-delà des mesures qui prennent effet en ce mois de décembre, les ONG constatent que le retard pris par le ministère de la Transition écologique menace directement la vie et le bien-être des animaux captifs. Nikita Bachelard, chargée d'affaires et de relations publiques pour la Fondation Droit Animal, Ethique et Sciences (LFDA) déclare : " Alors que la loi prévoit l'interdiction des cétacés dans les delphinariums en 2026, les rumeurs de transferts des animaux vers des pays d'Asie vont

bon train. Nous demandons au ministère de tout mettre en œuvre pour offrir une fin de vie correcte aux dauphins et aux orques, et non pas leur faire poursuivre leur vie de misère à l'étranger. "Selon Élodie Gérôme, Directrice de QUATRE PATTES " le manque de cadre relatif à l'interdiction de reproduction dans les cirques itinérants ouvre la porte à toutes les dérives. Le ministère doit prendre des mesures à la hauteur des ambitions de la loi s'il souhaite assurer le bien-être des animaux captifs et prévenir le trafic. " " Le problème c'est que les places dans les refuges sont limitées. L'inaction du ministère met en danger la vie des animaux aujourd'hui détenus par les montreurs d'ours et de loup " dénonce Christophe Coret, Président d'AVES France. Pour Alexandra Morette, Présidente de Code Animal, le ministère n'a pas prévu d'appliquer la loi quant à la création d'une liste positive d'animaux non-domestiques autorisés à la détention. " C'est pourtant clairement la volonté du législateur ", rappelle-t-elle.

" Le ministère nous dit vouloir appliquer la loi, mais aux paroles nous préférons les actes. Le manque de préparation est flagrant. Cela n'a rien de rassurant alors que des vies sont en jeu " rappelle Milton Federici, Responsable des affaires publiques de CAP.

28/11/2023 : Parlement européen : Réponse écrite à la question E-002825/2023 : Pour une interdiction du débecquage en Europe

Type de document : réponse à la question E-002825/2023 de la [Commission européenne](#)

Auteurs : question : Aurélia Beigneux (ID). Réponse : Mme Kyriakides au nom de la Commission européenne

Question en français (original) : Les poules pondeuses sont régulièrement contraintes de subir des mutilations douloureuses telles que le débecquage sans anesthésie. Cette pratique est une opération douloureuse qui consiste à couper l'extrémité du bec à l'aide d'une lame chauffée à près de 400 °C. Le but, éviter le gaspillage alimentaire et le picage des plumes.

En raison de l'élevage intensif qui sévit sur notre continent, on estime que 80 % des poules pondeuses sont ainsi débecquées, en dépit d'une tendance à l'interdiction de cette pratique dans de nombreux pays. Certains États membres l'ont d'ores et déjà interdite.

Le débecquage n'est pas sans conséquences, puisqu'il conduit à des altérations anatomiques, physiologiques, comportementales et zootechniques, entraînant une perte des informations sensorielles. La prise de nourriture, le toilettage et la confection du nid se retrouvent altérés, ce qui entraîne une baisse de la production d'œufs.

Nous avons un devoir à la fois moral et éthique de protéger l'intégrité physique des animaux à tous les stades de leur développement.

De fait:

1. La Commission reconnaît-elle cette pratique comme une mutilation et compte-t-elle l'interdire?
2. La Commission prévoit-elle de revoir les règles régissant l'élevage intensif?
3. Quelles actions la Commission compte-t-elle entreprendre afin de favoriser un élevage à taille humaine, respectueux des animaux et de leur bien-être?

Réponse en français (original) : Le point 8 de l'annexe de la directive 1999/74/CE du Conseil du 19 juillet 1999 établissant les normes minimales relatives à la protection des poules pondeuses interdit toutes les mutilations sur les poules pondeuses. Toutefois, les États membres peuvent, en vue de prévenir le piquage de plumes et le cannibalisme, autoriser le débecquage pour autant que cette opération soit pratiquée par un personnel qualifié sur les poussins de moins de dix jours destinés à la ponte.

La stratégie « De la ferme à la table » prévoit une révision de la législation de l'UE en matière de bien-être des animaux. Ces travaux préparatoires sont en cours et portent en particulier sur la législation relative au bien-être des animaux dans les exploitations, y compris les poules pondeuses. Dans ce contexte, la Commission examine dans quelle mesure les règles actuelles de l'UE en matière de débecquage pour les poules pondeuses pourraient être renforcées. La Commission conduit actuellement une réflexion sur certains aspects importants, qu'elle évalue de manière approfondie, et notamment sur les coûts liés et la durée que devrait avoir la transition. Il est important de rechercher le soutien de toutes les parties concernées pour que ces propositions soient couronnées de succès.

Depuis plus de 40 ans, la Commission agit en faveur du bien-être des animaux, en améliorant progressivement les conditions de vie des animaux. Le bien-être animal est, et demeurera, une priorité de la Commission.

27/11/2023 : Annual report of the EFSA Networks on Animal Welfare 2023

Type de document : rapport technique publié dans les [EFSA supporting publications](#)

Auteur : EFSA

Résumé en français (traduction) : **Rapport annuel des réseaux de l'EFSA sur le bien-être animal 2023**

La mise en place d'un système de réseaux d'organisations opérant dans les domaines relevant de la mission de l'EFSA fait partie des tâches de l'EFSA, conformément au règlement (CE) n° 178/2002, afin de faciliter un cadre de coopération scientifique par la coordination des activités, l'échange d'informations, l'élaboration et la mise en œuvre de projets communs, l'échange d'expertise et de bonnes pratiques. Le réseau Santé et bien-être animal (AHAW) comprend deux sous-groupes : le sous-groupe spécialisé dans le bien-être animal (AW) et le sous-groupe des points de contact nationaux (PCN) pour le soutien scientifique établi en vertu de l'article 20 du règlement (CE) n° 1099/2009 du Conseil. En 2023, les deux sous-groupes du réseau se sont réunis les 30 et 31 mai 2023 dans les locaux de l'EFSA et en ligne. Les réunions ont été organisées avec une première section commune des deux sous-groupes le 30 mai 2023 (jour 1). Le 31 mai 2023 (jour 2), les deux sous-groupes se sont réunis en sections indépendantes axées sur leurs principaux sujets. Ce rapport résume les activités des sous-groupes du réseau liées à l'évaluation des risques liés au bien-être animal qui ont été présentées lors de la réunion annuelle de 2023. Il s'agit notamment de plusieurs mandats de l'EFSA dans le contexte de la stratégie "de la ferme à la table" ainsi que d'initiatives des États membres relatives à la protection des animaux à la ferme, pendant le transport et au moment de la mise à mort. En outre, des exercices ont été réalisés pour obtenir des connaissances sur les mesures basées sur les animaux au moment de l'abattage afin de contrôler le bien-être des bovins de boucherie et des dindes à la ferme.

Résumé en anglais (original) : Establishing a system of Networks of organisations operating in the fields within EFSA's mission is among the tasks of EFSA, according to Regulation (EC) No 178/2002, in order to facilitate a scientific cooperation framework by the coordination of activities, the exchange of information, the development and implementation of joint projects, the exchange of expertise and best practices. The Animal Health and Welfare (AHAW) Network includes two sub-groups: the sub-group specialised on Animal Welfare (AW) and the sub-group of the scientific National Contact Points (NCPs) for scientific support established under Art 20 of Council Regulation (EC) 1099/2009. In 2023, both Network subgroups met on 30 and 31 May 2023 at EFSA premises and online. The meetings were organised with a first joint section of the two subgroups on 30 May 2023 (day 1). On

31 May 2023 (day 2) the two sub-groups met in independent sections focused on their main topics. This report summarises the Network sub-group activities related to AW risk assessment that were presented during the annual meeting of 2023. These included several mandates of EFSA in the context of the Farm-to-Fork strategy as well as initiatives from Member States related to the protection of animals on farm, during transport and at the time of killing. Additionally, exercises were carried out to elicit knowledge on animal-based measures at slaughter to monitor the welfare of beef cattle and turkeys on farm.

27/11/2023 : Amélioration du bien-être animal et durcissement des règles d'importation des chiens : ouverture de la consultation

Type de document : actualité de l'[Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires](#) (OSAV) de la Confédération Suisse

Auteur : OSAV

Extrait : Le Département fédéral de l'intérieur (DFI) a ouvert aujourd'hui la procédure de consultation sur l'adaptation de plusieurs actes législatifs relatifs à la protection des animaux. Les nouvelles prescriptions visent notamment à améliorer les conditions de détention de certaines espèces animales en vue de renforcer leur bien-être et à lutter contre les importations irresponsables de chiens. Des mesures sont également prévues dans le domaine de l'expérimentation animale. La consultation dure jusqu'au 15 mars 2024. Le Conseil fédéral a laissé entrevoir de nouvelles améliorations en termes de protection des animaux dans plusieurs de ses réponses à des interventions parlementaires. Par ailleurs, la recherche débouche régulièrement sur de nouvelles connaissances scientifiques dans le domaine de la détention des animaux. Dans ce contexte, le Conseil fédéral veut renforcer les prescriptions législatives en matière de protection des animaux. Le 27 novembre 2023, le DFI a ouvert la procédure de consultation relative aux modifications proposées des ordonnances concernées.

Durcissement des règles s'appliquant à l'importation de chiots

Le projet mis en consultation prévoit d'interdire l'importation de chiots âgés de moins de quinze semaines, ce qui est déjà le cas dans de nombreux États membres de l'UE. Actuellement, la Suisse n'impose pas d'âge minimum pour l'importation de chiens, les chiots de moins de huit semaines devant toutefois être accompagnés de leur mère. L'objectif de ce durcissement est de réduire le nombre d'achats spontanés et irréfléchis de chiots sur internet et d'endiguer le commerce irresponsable de chiens en provenance de l'étranger. Les transports collectifs d'animaux, qui sont monnaie courante dans la pratique, représentent en outre le risque que les chiens, souvent très jeunes, se contaminent mutuellement avec des maladies. Des exceptions à cette interdiction d'importer des chiots de moins de 15 semaines sont prévues pour l'importation de chiens d'intervention ainsi que pour les particuliers qui vont personnellement chercher un chiot dans un élevage à l'étranger.

Détention et élevage d'animaux d'expérience : plusieurs améliorations

Un nouvel article d'ordonnance limite explicitement l'élevage d'animaux d'expérience au strict nécessaire. De plus, l'utilisation ultérieure des animaux d'expérience devra à l'avenir être indiquée dans une banque de données. Cette exigence vaut en particulier pour les animaux élevés à des fins expérimentales qui ne sont finalement pas utilisés et donc mis à mort. Cette plus grande transparence doit contribuer à réduire le nombre d'animaux élevés à des fins expérimentales. Par ailleurs, les cages et les enclos de tous les animaux d'expérience devront désormais offrir des possibilités de se retirer dans des cachettes. Les mesures proposées vont dans le sens du principe

des 3R, en vigueur en Suisse, qui consiste à réduire le nombre d'expériences sur les animaux (*reduce*), à remplacer les expériences sur les animaux (*replace*) et à améliorer les méthodes utilisées (*refine*).

Nouvelles règles pour un traitement respectueux des animaux

Certaines pratiques utilisées sur les animaux doivent être interdites, car elles ne correspondent plus à la conception actuelle de la protection des animaux. Parmi elles figurent notamment l'épointage (raccourcissement) du bec des poules, certaines méthodes utilisées chez les chevaux ainsi que le raccourcissement de la queue des moutons. La consultation sur l'adaptation des actes législatifs concernés durera jusqu'au 15 mars 2024.

06/10/2023 : Prise de position sur le bien-être des lapins dans l'UE

Type de document : document de prise de position du [COPA-COGECA](#)

Auteur : COPA-COGECA

Présentation : Avant la prochaine révision de la législation sur le bien-être animal, le Copa et la Cogeca souhaitent partager leurs vues sur les différents aspects qui seront couverts par cette législation. Notre objectif est de préparer le secteur aux défis de l'avenir tout en contribuant au travail des institutions européennes en tant que gestionnaire des risques dans la conception de ses règlements. Le présent document se concentrera uniquement sur le bien-être des lapins, bien qu'il existe d'autres aspects techniques et économiques à aborder dans ce secteur.

Le secteur cunicole européen a traversé plusieurs crises ces dernières décennies. Elles ont eu des répercussions sur la production, ce qui a mené le secteur à sa perte dans certains États membres. La faiblesse du marché cunicole est un facteur qui restreint fortement le profil économique des exploitations. Ce secteur a connu une baisse non négligeable du nombre d'exploitations cunicoles dans les principaux pays producteurs, ainsi qu'une tendance à la concentration en raison de la fermeture des petites exploitations. Une forte diminution de la consommation de viande de lapin doublée d'une demande saisonnière et de changements législatifs à venir, viennent ajouter à l'incertitude déjà présente. Toutefois une chose est sûre : sans financement public pour améliorer l'hébergement, la santé et la gestion des exploitations, la survie même du secteur n'est pas garantie.

[Lien vers le document de position complet en français](#) (8 pages)

[Lien vers le document de position en anglais](#)

Santé animale

10/01/2024 : Heat stress: Implications of hyperthermia and physiology of layer hens

Type de document : article publié dans [Poultry World](#)

Auteur : Roberto Montanhini Neto

Extrait en français (traduction) : **Stress thermique : Implications sur l'hyperthermie et la physiologie des poules pondeuses**

Le changement climatique augmente la fréquence, l'intensité et la durée des épisodes de chaleur extrême. Parallèlement, les modifications génétiques visant à améliorer l'efficacité de la production ont rendu le poulet moderne plus vulnérable aux facteurs de stress environnementaux. Par conséquent, la prévalence du stress thermique physiologique chez les volailles augmente également, réduisant la capacité des oiseaux à être en bonne santé et productifs. Le stress

thermique perturbe les processus physiologiques des poules, ce qui peut entraîner une réduction de la productivité des œufs et du bien-être, voire une diminution de l'aptitude à vivre, entraînant des pertes économiques inutiles.

Effets du stress thermique [...]

Effets physiologiques du stress thermique [...]

Stress oxydatif [...]

Mécanismes naturels d'adaptation [...]

Stratégies nutritionnelles pour faire face au stress thermique [...]

Effets bénéfiques des solutions alimentaires phyto-gènes

Les solutions alimentaires phyto-gènes ont récemment été reconnues par les chercheurs et les nutritionnistes animaliers comme des solutions permettant d'atténuer les différents problèmes auxquels les animaux d'élevage sont confrontés. Ces composés à base de plantes peuvent contribuer efficacement à modifier les différentes étapes des fonctions métaboliques des animaux, en soutenant leur état de santé, leur capacité de résilience et leurs performances productives grâce à des modes d'action directs et indirects. Parmi ces modes d'action, les phyto-gènes spécifiquement formulés peuvent être un outil efficace chez les volailles pour traiter les principaux sujets mentionnés dans cet article : soutien à la prise alimentaire et à l'utilisation des nutriments, équilibre oxydatif et expression des HSP. [...]

Les phyto-gènes peuvent aider à réguler la production de sucs digestifs et d'enzymes endogènes, améliorant la dégradation des composants des aliments en nutriments absorbables, tout en activant les protéines de transport des nutriments dans la membrane cellulaire de l'épithélium intestinal. Les composés botaniques présents dans les substances spécifiques amères et les huiles essentielles sont utilisés pour moduler les fonctions digestives et répondre à ces modes d'action. [...]

Sur le plan métabolique, la réduction des niveaux de catécholamines dans le sang favorise également la réduction du catabolisme des protéines, des tissus adipeux et du glycogène. En outre, la réduction du cortisol est essentielle pour garantir que les hormones de régulation de la reproduction (FSH et LH) sont libérées et agissent pendant la formation et la ponte des œufs. De même, la réduction du cortisol est cruciale pour que l'expression des enzymes antioxydantes puisse être rétablie. Dans le même ordre d'idées, le soutien apporté par les phyto-gènes tels que les huiles essentielles et les flavonoïdes contribue à atténuer les effets du stress oxydatif par des effets directs (piégeage des ROS) et indirects (induction de l'expression des enzymes antioxydantes), en particulier dans les tissus épithéliaux du tractus gastro-intestinal et de l'oviducte.

Enfin, des études récentes ont démontré le pouvoir de certains extraits de plantes dans la stimulation d'une expression génique plus élevée vers la synthèse des HSP, en particulier HSP70. Cet effet observé des substances trouvées dans certaines plantes, comme le romarin, libère les voies métaboliques intermédiaires des oiseaux à des températures ambiantes élevées, ce qui contribue à soutenir les taux de viabilité des troupeaux et à améliorer les performances productives des poules.

Extrait en anglais (original) : Climate change increases extreme heat events' frequency, intensity, and duration. In parallel, genetic modifications for production efficiency have made the modern chicken more vulnerable to environmental stressors. Consequently, the prevalence of physiological heat stress in poultry is also increasing, reducing the ability of birds to be healthy and productive. Heat stress disrupts the physiological processes of hens, which may lead to reduced egg productivity and welfare or even decreased livability, causing unnecessary economic loss.

Effects of heat stress [...]

Physiological effects of heat stress [...]

Oxidative stress [...]

Natural coping mechanisms [...]

Nutritional strategies to cope with HS [...]

Beneficial effects of phytogetic feed solutions

Phytogetic feed solutions have recently gained the recognition of researchers and animal nutritionists as solutions for mitigating various challenges livestock face. These botanical-based compounds can effectively help modify different stages of the animals' metabolic functions, supporting their health status, resilience capacity, and productive performance through direct and indirect modes of action. Among these modes of action, specifically formulated Phytogenics can be an efficient tool in poultry to tackle the main topics mentioned above in this article: supported feed intake and nutrient utilisation, oxidative balance, and the expression of HSPs. [...]

Phytogenics can help regulate the production of digestive juices and endogenous enzymes, enhancing the degradation of feed components into absorbable nutrients, besides activating nutrient transporter proteins in the cell membrane of the intestinal epithelium. Botanical compounds found in specific bitter substances and essential oils are used to modulate digestive functionality and address these action modes. [...]

On the metabolic side, reducing catecholamine levels in the blood also supports reduced catabolism of proteins, adipose, and glycogen. Moreover, reducing cortisol is vital to ensure that reproductive regulation hormones (FSH and LH) are released and act during egg formation and laying. Similarly, cortisol reduction is crucial so the expression of antioxidant enzymes can be recovered. In this same direction, the support provided by phytogetics like essential oils and flavonoids helps mitigate oxidative stress impacts through direct (ROS scavenging) and indirect (inducing the expression of antioxidant enzymes) effects, particularly in epithelial tissues of GIT and oviduct.

Finally, recent studies demonstrated the power of some herb extracts in stimulating a higher gene expression toward the synthesis of HSPs, particularly HSP70. This observed effect from substances found in certain plants, such as rosemary, unleashes birds' intermediary metabolic pathways under high ambient temperatures, helping to support flock livability rates and enhancing hens' productive performance.

08/01/2024 : Synthetic and phytogetic antioxidants improve productive performance, antioxidant activity, gene expression, and offspring quality in breeder hens subjected to heat stress

Type de document : article scientifique publié dans [Poultry Science](#)

Auteurs : Phocharapon Pasri, Sitthipong Rakngam, Nadine Gérard, Pascal Mermillod, Sutisa Khempaka

Résumé en français (traduction) : **Les antioxydants synthétiques et phytogéniques améliorent les performances de production, l'activité antioxydante, l'expression des gènes et la qualité de la descendance des poules reproductrices soumises à un stress thermique.**

Cette étude visait à tester l'efficacité d'une source synthétique (une combinaison de vitamine E, de vitamine C, de sélénium et de L-carnitine) et de sources phytogéniques (une combinaison de clou de girofle, de marc de thé vert et de coriandre vietnamienne) pour surmonter les effets négatifs du stress thermique (HS) des poules reproductrices sur la production, la chimie du sang, la survie des spermatozoïdes dans l'oviducte, les propriétés antioxydantes, l'expression des gènes et la qualité de la descendance. Cent poules reproductrices SUT ont été logées dans des cages individuelles et divisées en 4 groupes de traitement : T1) régime de base dans la zone thermoneutre (TN) ; T2) régime de base sous HS ; 3) régime de base avec des antioxydants synthétiques sous HS ; et T4) régime de base avec des antioxydants phytochimiques sous HS. Les résultats ont révélé que la

condition de HS avait un effet négatif sur le poids corporel final, le poids des œufs et le poids des poussins d'un jour, tout en augmentant l'ingestion d'eau et le TCA (taux de conversion alimentaire) et en modifiant les substances chimiques du sang chez les poules reproductrices par rapport aux poules reproductrices TN ($P \leq 0,05$). Cependant, les antioxydants synthétiques ou phytogéniques ont entraîné une augmentation de la production d'œufs et de l'éclosion, tout en réduisant le nombre de stades tardifs de la mort embryonnaire pendant l'incubation ($P \leq 0,05$). En outre, les antioxydants synthétiques ont également amélioré l'homogénéité des poussins et réduit le nombre de décès d'embryons aux stades avancés par rapport aux antioxydants phytogéniques ($P \leq 0,05$). Les poules reproductrices HS nourries avec l'une ou l'autre des sources d'antioxydants ont présenté une capacité antioxydante plus élevée en termes de piégeage des radicaux DPPH et ABTS (dans le jaune d'œuf, le foie et la viande de poitrine) et de piégeage des radicaux FRAP (dans le jaune d'œuf et le foie) et un taux de malondialdéhyde hépatique plus faible que les poules reproductrices HS nourries avec le régime témoin ($P \leq 0,05$). En outre, l'expression génétique des enzymes antioxydantes (superoxyde dismutase, catalase et glutathion peroxydase) dans le foie a été régulée à la hausse, tandis que l'expression des cytokines pro-inflammatoires (facteur nucléaire- κ B) et des protéines de choc thermique (HSP70 et HSP90) a été régulée à la baisse chez les poules reproductrices ayant reçu les deux sources d'antioxydants ($P \leq 0,05$). Dans le futur, les recherches devraient se concentrer sur le potentiel des combinaisons d'antioxydants synthétiques et phytogéniques dans les régimes alimentaires des poules reproductrices HS.

Résumé en anglais (original) : This study aimed to investigate the efficacy of a synthetic source (a combination of vitamin E, vitamin C, selenium, and L-carnitine) and phytogetic sources (a combination of clove, green tea pomace, and Vietnamese coriander) in overcoming heat stress (HS) damage in female breeder hens on production, blood chemistry, sperm survival in the oviduct, antioxidant properties, gene expression, and quality of offspring. One hundred SUT female breeder hens were housed in individual cages and divided into 4 treatment groups: T1) basal diets in the thermoneutral (TN) zone; T2) basal diets under HS; 3) basal diets with synthetic antioxidants under HS; and T4) basal diets with phytochemical antioxidants under HS. The result revealed that HS condition had a negative effect on reducing final body weight, egg weight, and 1-day-old chick weight while increasing water intake and FCR and altered blood chemicals in breeder hens compared to TN breeder hens ($P \leq 0.05$). However, either synthetic or phytogetic antioxidants resulted in increased egg production and hatchability, while decreasing the number of late stages of embryo death during the incubation ($P \leq 0.05$). Furthermore, the synthetic antioxidants also improved the uniformity of chicks and reduced late-stage embryo death compared with phytogetic antioxidants ($P \leq 0.05$). HS breeder hens fed with either of the antioxidant sources exhibited higher antioxidant capacity in terms of DPPH and ABTS radical scavenging (in yolk, liver, and breast meat) and FRAP radical scavenging (in yolk and liver) and lower liver malondialdehyde than HS breeder hens fed with the control diet ($P \leq 0.05$). Additionally, the gene expression of antioxidant enzymes (superoxide dismutase, catalase, and glutathione peroxidase) in the liver was upregulated, whereas the expression of proinflammatory cytokines (nuclear factor- κ B) and heat shock proteins (HSP70 and HSP90) was downregulated in breeder hens that received both antioxidant sources ($P \leq 0.05$). Future investigations should focus on the potential for combinations of synthetic and phytogetic antioxidants in diets for HS breeder hens.

[15/12/2023 : A new approach and insights on modelling the impact of production diseases on dairy cow welfare](#)

Type de document : article scientifique publié dans [Animal](#)

Auteurs : F. Edwardes, M. van der Voort, T.B. Rodenburg, H. Hogeveen

Résumé en français (traduction) : **Modélisation de l'impact des maladies de production sur le bien-être des vaches laitières : une nouvelle approche et de nouvelles perspectives**

Le bien-être des animaux devient un élément important dans la prise de décision en matière de santé animale. L'intégration des considérations relatives au bien-être animal dans le processus décisionnel des éleveurs implique de reconnaître l'importance de l'impact des troubles de la santé sur le bien-être des animaux. Cependant, peu de recherches quantifient cet impact, ce qui rend difficile l'intégration du bien-être animal dans le processus de prise de décision en matière de santé animale. Quantifier l'impact des troubles de la santé sur le bien-être des animaux est incroyablement difficile en raison des contraintes liées à la collecte de données empiriques sur les animaux. Une approche permettant de contourner ces contraintes consiste à s'appuyer sur des connaissances d'experts, selon lesquelles les poids perçus de l'altération du bien-être sont indicatifs de l'effet négatif sur le bien-être. Dans cette étude, nous proposons une méthode basée sur l'expertise pour quantifier l'impact perçu de la mobilité sous-optimale (SOM) sur le bien-être des vaches laitières, en raison de son importance pour le bien-être. Nous avons d'abord quantifié l'importance de l'impact perçu de la mobilité sous-optimale sur le bien-être des vaches laitières en sollicitant les connaissances des experts à l'aide de l'analyse conjointe adaptative (ACA). Deuxièmement, en utilisant des pondérations de l'altération perçue du bien-être, nous avons dérivé la perte de bien-être perçue (c'est-à-dire l'effet négatif perçu sur le bien-être) des notes de mobilité allant de 1 à 5 (1 = mobilité optimale, 5 = mobilité gravement altérée). Troisièmement, en utilisant la perte de bien-être perçue par score de mobilité, nous avons quantifié l'impact sur le bien-être perçu au niveau de l'individu et du troupeau pour différents degrés de gravité. Les résultats ont montré que la perte de bien-être perçue augmentait à mesure que le score de mobilité augmentait. Cependant, l'impact perçu sur le bien-être des cas de SOM avec des scores de mobilité plus faibles était plus élevé que celui des cas de SOM avec des scores de mobilité plus élevés. Cela s'explique par la durée plus longue des cas de SOM avec des scores de mobilité plus faibles. En outre, l'impact perçu sur le bien-être du troupeau était largement dû aux cas de SOM avec des scores de mobilité plus faibles en raison de la durée plus longue et de l'incidence plus fréquente par rapport aux cas de SOM avec des scores de mobilité plus élevés. Ces résultats impliquent qu'il est possible d'améliorer le bien-être des vaches laitières en lien avec une mobilité sous-optimale si les faibles scores de mobilité sont détectés et traités plus tôt. Notre recherche démontre une nouvelle approche qui quantifie l'impact perçu des troubles de santé sur le bien-être des animaux lorsque les preuves empiriques sont limitées.

Résumé en anglais (original) : Animal welfare is becoming an important consideration in animal health related decision making. Integrating considerations of animal welfare into the decision-making process of farmers involves recognising the significance of health disorder impacts in relation to animal welfare. Yet little research quantifies the impact, making it difficult to include animal welfare in the animal health decision making process. Quantifying the impact of health disorders on animal welfare is incredibly challenging due to empirical animal-based data collection constraints. An approach to circumvent these constraints is to rely on expert knowledge whereby perceived welfare impairment weights are indicative of the negative welfare effect. In this research, we propose an expertise-based method to quantify the perceived impact of sub-optimal mobility (SOM) on welfare of dairy cows, because of its welfare importance. We first quantified perceived welfare impairment weights of SOM by eliciting expert knowledge using adaptive conjoint analysis (ACA). Second, using the perceived welfare impairment weights we derived the perceived welfare disutility (i.e., perceived negative welfare effect) of mobility scores 1 – 5 (1 = optimally mobility, 5 = severely impaired mobility). Third, using the perceived welfare disutility per mobility score we quantified the perceived welfare impact at case- and herd-level of SOM for different SOM severity. Results showed that

perceived welfare disutility increased with each increase in mobility score. However, the perceived welfare impact of SOM cases with lower mobility scores were higher compared to SOM cases with higher mobility scores. This was because of the longer lasting duration of the SOM cases with lower mobility scores. Moreover, the perceived herd-level welfare impact was largely due to SOM cases with lower mobility scores because of the longer duration and more frequent incidence compared to the SOM cases with higher mobility scores. These results entail that better welfare of dairy cows with respect to SOM can be achieved if lower mobility scores are detected and treated sooner. Our research demonstrates a novel approach that quantifies the perceived impact of health disorders on animal welfare when empirical evidence is limited.

Transport, abattage, ramassage

30/12/2024 : [Water deprivation in poultry in connection with transport to slaughter – a review](#)

Type de document : revue scientifique disponible en ligne avant publication dans [Poultry Science](#)

Auteurs : K. E. Wurtz, M. S. Herskin, A. B. Riber

Résumé en français (traduction) : **Revue sur la privation d'eau lors du transport des volailles à l'abattoir**

Les volailles sont privées d'eau lors de leur transport vers l'abattoir. Cette privation commence peu avant la capture du premier oiseau et se poursuit pendant la capture et le chargement, le transport dans le véhicule, le temps passé en aire d'attente et jusqu'au moment de la mort. Notre objectif était de faire le point sur les connaissances actuelles concernant les variables qui peuvent être utiles pour déterminer la durée pendant laquelle les volailles peuvent être privées d'eau pendant le transport avant que leur bien-être ne commence à se détériorer. Pendant le transport, il est probable que les oiseaux ressentent une motivation à boire, qui peut se transformer en un état émotionnel négatif de soif si l'eau n'est pas disponible. Il est difficile de déterminer à quel moment la motivation à boire atteint un seuil où le bien-être est affecté de manière négative. En l'absence d'eau, les oiseaux peuvent au fil du temps souffrir de déshydratation, qui peut être détectée par des indicateurs physiologiques lorsque leur organisme tente de maintenir l'homéostasie. Chez les volailles, l'osmolalité [nombre total de molécules dissoutes dans un liquide] plasmatique, l'arginine vasotocine et le chlorure ont été suggérés comme étant les plus appropriés pour évaluer la déshydratation résultant de périodes de privation d'eau correspondant à des durées de transport typiques, en raison de leur sensibilité particulière au cours de cette période. Bien que la déshydratation initiale puisse ne pas être associée à des états émotionnels négatifs, il est probable qu'elle finisse par entraîner un inconfort, mais des études comportementales et motivationnelles supplémentaires sont nécessaires pour déterminer le moment où cela commence. L'impact des conditions thermiques, de la génétique et de l'état de l'oiseau sur le développement d'un état de déshydratation a également été évalué, bien que davantage d'informations soient nécessaires pour comprendre pleinement ces interactions. Sur la base de la littérature disponible, cette étude conclut que les durées de transport totales (c'est-à-dire depuis la privation initiale d'eau jusqu'au moment de l'abattage) de plus de 6 heures sont probablement associées à des indicateurs physiologiques mesurables de déshydratation et peuvent potentiellement être associées à des états émotionnels négatifs, bien que des recherches supplémentaires soient nécessaires pour clarifier ce point. Les connaissances et les outils d'évaluation actuellement disponibles ne sont pas suffisants pour détecter la dégradation du bien-

être due à la soif elle-même, qui devrait être étudiée de manière plus approfondie afin de protéger le bien-être des volailles pendant le transport.

Résumé en anglais (original) : Poultry are deprived of water when transported to slaughter, beginning shortly prior to catching of the first bird and lasting through catching and loading, the journey on the vehicle, time spent in lairage, and up until time of death. Our aim was to review existing knowledge on variables which may be useful in determining the length of time that poultry may go without water in connection with transport before their welfare begins to deteriorate. During transport, it is likely that birds experience a motivation to drink, which may transition into the negative emotional state of thirst if water is unavailable. Determining when drinking motivation reaches a threshold where welfare is negatively impacted is challenging. In the absence of water, birds may over time experience dehydration which may be detected through physiological indicators as their body attempts to maintain homeostasis. In poultry, plasma osmolality, arginine vasotocin, and chloride have been suggested as being most suitable for assessing dehydration resulting from periods of water deprivation that correspond with typical transport durations, due to their particular sensitivity during this period. While initial dehydration may not be associated with negative emotional states, it is likely that it eventually leads to discomfort, but additional behavioral and motivational studies are necessary to infer when this begins. Impacts of thermal conditions, genetics, and the condition of the individual bird on the development of a dehydrated state were also assessed, though more information is needed to fully understand these interactions. With the available literature, this review concludes that total transport (i.e., from the initial deprivation from water until time of slaughter) durations of longer than 6 h are likely associated with measurable physiological indicators of dehydration and may potentially be associated with negative emotional states, although more research is needed to clarify this. Current available knowledge and assessment tools are not sufficient to detect the degradation of welfare derived from thirst itself, which should be further examined to protect poultry welfare during transport.

Publication ayant donné lieu à un article dans Poultry World le 9 janvier 2024 : [Journeys of over 6 hours without water likely to affect poultry welfare](#)

15/12/2023 : What does the EU's new transport proposal mean for fish?

Type de document : actualité d' [Eurogroup for animals](#)

Auteur : Eurogroup for Animals

Extrait en français (traduction) : **Quelles sont les implications de la nouvelle proposition de l'UE en matière de transport pour le poisson ?**

La semaine dernière, la Commission européenne a publié sa proposition tant attendue sur les règles relatives au bien-être des animaux pendant le transport. Si le transport des animaux d'élevage terrestres est un problème bien connu, quels sont les principaux problèmes auxquels les poissons sont confrontés pendant le transport et dans quelle mesure la nouvelle proposition les couvre-t-elle ? Les poissons sont particulièrement sensibles aux perturbations et subissent un stress lorsqu'ils sont manipulés pendant l'élevage, lorsqu'ils sont déplacés à l'aide de filets ou de pompes, ou lorsqu'ils sont transportés d'un site à l'autre ou jusqu'à l'abattoir. Un transport inapproprié des poissons peut entraîner des blessures, de la douleur, de la détresse et de la souffrance. Une brève période de stress pour les poissons peut avoir des effets durables tels qu'une augmentation de l'incidence des maladies, une diminution de l'appétit, une altération du développement, des malformations et une augmentation de la mortalité. Les aspects les plus critiques du bien-être dans le transport des poissons sont les suivants :

- les procédures de manipulation et de chargement ;
- les équipements de contrôle et de maintien de la qualité de l'eau ;
- le retrait des aliments avant le chargement ;
- le suivi des poissons après le déchargement.

Jusqu'ici, la législation de l'UE en matière de transport était très limitée en ce qui concerne le transport des poissons, et sa mise en œuvre était difficile. Les poissons étaient inclus dans les dispositions relatives à la planification et à la documentation des trajets, mais aucune norme ou pratique n'était fixée. Certaines dispositions étaient également préjudiciables au bien-être des poissons, comme l'obligation d'inspecter les poissons aux points de contrôle frontaliers, ce qui implique une exposition accrue à la lumière, des changements de niveau sonore ambiant provoquant du stress et des périodes d'immobilisation affectant la qualité de l'eau.

La nouvelle proposition de législation inclut les animaux aquatiques (poissons, céphalopodes tels que les pieuvres, et décapodes tels que les crabes et les homards) dans son champ d'application. Malheureusement, elle exclut les poissons utilisés dans les aquariums ou les poissons d'ornement, car "le transport de poissons d'ornement représente rarement un risque majeur pour le bien-être des animaux". L'annexe 2 de la proposition énonce des principes de base pour le transport des animaux aquatiques, reconnaissant que ces derniers ont des besoins spécifiques en matière de bien-être qui doivent être protégés par la loi. Par exemple, les conditions de rassemblement et de chargement des poissons, la garantie que la qualité de l'eau est adaptée à l'espèce et les raisons pour lesquelles les animaux aquatiques ne sont pas considérés comme aptes au transport sont incluses. L'annexe relative aux animaux aquatiques reconnaît de manière positive l'importance du bien-être des animaux aquatiques pendant le transport. La proposition prévoit que des dispositions spécifiques pour les animaux aquatiques seront établies et mises à jour sur la base des nouvelles connaissances scientifiques lorsque les avis pertinents de l'EFSA seront disponibles. Ce travail de suivi est essentiel pour garantir des exigences spécifiques et applicables aux poissons et autres animaux aquatiques. Maintenant que la Commission européenne a publié la proposition, le Parlement européen et le Conseil de l'UE auront la possibilité d'examiner et de proposer des amendements au texte.

Eurogroup for Animals demande que le texte comprenne des délais pour l'adoption des actes délégués avec des exigences plus spécifiques aux espèces suite aux avis scientifiques.

Extrait en anglais (original) : Last week, the European Commission published its long-awaited proposal on animal welfare rules during transport. While the transport of terrestrial farm animals is a well-recognised issue, what are the key issues fish face during transport, and to what extent does the new proposal cover them? Fish are particularly sensitive to disturbance and experience stress while being handled during farming, being moved with nets or pumps, or being transported between sites or to slaughter. Inappropriate transport of fish can result in injury, pain, distress and suffering. A brief period of stress for fish can result in long-lasting effects such as increased disease incidence, reduced appetite, impaired development, deformities and increased mortality. The most critical aspects of welfare in the transport of fish are:

- Handling and loading procedures;
- Equipment for monitoring and maintaining water quality;
- Feed withdrawal prior to loading;
- Monitoring of fish after unloading.

Until now, EU transport legislation was very weak on fish transport, and implementation was difficult. Fish were included within provisions on planning and documenting journeys, but no standards or practices were set. Certain provisions were also detrimental to fish welfare, such as the requirement to inspect fish at border control points, which means increased light exposure, changes in ambient noise causing stress and stationary periods affecting water quality. The new

proposed legislation includes aquatic animals (fish, cephalopods such as octopuses, and decapods such as crabs and lobsters) in its scope. Unfortunately, it excludes fish used in aquariums or ornamental fish as “the transport of ornamental fish rarely represents a major risk for animal welfare“. Annex two of the proposal outlines basic principles for the transport of aquatic animals, recognising that aquatic animals have specific welfare needs that have to be protected by law. For example, conditions for crowding and loading fish, ensuring that water quality is appropriate for the species, and reasons for considering aquatic animals as not fit for transport are included. The aquatic annex provides positive recognition of the importance of aquatic animal welfare during transport. The proposal calls for specific provisions for aquatic animals to be set and updated based on new science when the relevant EFSA opinions are available. This follow-up work is essential to ensure specific and implementable requirements for fish and other aquatic animals. Now that the European Commission has published the proposal, the European Parliament and the Council of the EU will have a chance to review and propose amendments to the text.

Eurogroup for Animals calls for the text to include deadlines for adopting the delegated acts with more species-specific requirements following the scientific opinions.

07/12/2023 : Stratégie abattoirs : lancement des diagnostics territoriaux pour déterminer le maillage pertinent en abattoirs de boucherie dans chaque territoire

Type de document : communiqué de presse du [Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire](#) (MASA)

Auteur : MASA

Extrait : En juillet dernier, dans un contexte marqué par les difficultés auxquelles fait face le secteur des abattoirs, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau, a impulsé une démarche en quatre axes associant les acteurs professionnels et les collectivités territoriales pour construire une stratégie territorialisée concernant les abattoirs de boucherie au bénéfice des filières d'élevage.

Au cours des derniers mois, les travaux conduits par les services du ministère en lien avec les représentants des organisations professionnelles et des collectivités territoriales ont permis d'élaborer deux outils de diagnostic partagés permettant d'objectiver :

- le maillage pertinent des abattoirs à l'échelle territoriale (axe 1 de la stratégie) ;
- les forces et les faiblesses d'un abattoir de boucherie fondées sur des indicateurs de performance économiques et sanitaires (axe 2).

Ces travaux ont également permis de recenser dans un document unique les outils mobilisables par les différents acteurs pour accompagner les établissements en difficultés sur les plans économique et sanitaire (axe 3).

Au cours des prochaines semaines, les services régionaux du ministère réaliseront un diagnostic territorial en s'appuyant sur la méthode harmonisée définie dans le cadre de l'axe 1 pour interroger, dans chaque région, l'adéquation entre le besoin et l'offre en matière d'outils d'abattage, tant sur le court terme que les moyen et long terme, pour ensuite identifier les axes d'amélioration et d'adaptation pertinents par bassin de production.

Puis, d'ici mars 2024, les instances de gouvernance régionales seront réunies pour présenter les résultats des diagnostics territoriaux et lancer la réalisation des diagnostics individuels par abattoir dans le cadre de l'axe 2.

La mise en œuvre opérationnelle du plan d'action s'appuiera ainsi sur des instances de gouvernance régionales réunissant a minima les représentants des interprofessions, des collectivités territoriales

ainsi que les services du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et du ministère de l'Economie et des Finances.

Le fonds de garantie abattoirs, annoncé dans le cadre du plan de reconquête de la souveraineté de l'élevage, prendra la forme d'un dispositif de garantie publique de 50 millions d'euros d'encours de prêts. Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire mobilisera ce fonds afin d'accompagner les abattoirs de boucherie identifiés comme stratégique pour un territoire ou une filière à l'issue des diagnostics territoriaux et individuels.

07/12/2023 : Evaluation des conditions d'exercice des agents d'inspection vétérinaire affectés en abattoirs, et conséquences potentielles sur la qualité de l'inspection

Type de document : annonce de la publication du rapport n°22045 du [Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux](#) (CGAAER)

Auteurs : Didier Gueriaux; Arthur Tirado

Présentation : Le CGAAER a été chargé de dresser un état des lieux des conditions matérielles et managériales d'exercice concernant les 1800 agents d'inspection vétérinaire affectés en abattoirs, et des impacts potentiels sur la qualité même de l'inspection.

La mission s'inscrit dans le cadre du plan d'attractivité relatif aux métiers de l'inspection en abattoirs. Elle a identifié les principaux risques susceptibles d'impacter l'environnement, la santé et les compétences des agents, et la qualité du travail qu'ils réalisent. Elle recommande en conséquence des actions notables, dont certaines à mettre en œuvre rapidement.

Résumé du rapport : Sur la base d'une revue bibliographique, d'entretiens, d'un parangonnage international, d'un questionnaire national et de visites sur sites, la mission a dressé un état des lieux des conditions matérielles et managériales d'exercice concernant près de 1800 agents affectés dans les services vétérinaires d'inspection en abattoirs, et de l'impact de ces conditions de travail sur la qualité même de l'inspection. La mission s'est coordonnée avec une seconde mission du CGAAER relative aux conditions de recrutement et de rémunération de ces mêmes agents. Les travaux des deux missions ont pour ambition de nourrir le plan d'attractivité relatif aux métiers de l'inspection en abattoirs initié en 2019.

Si les équipements des agents et leur encadrement donnent globalement satisfaction, les moyens informatiques et les systèmes d'information constituent des irritants récurrents. Des progrès en matière de management de ces agents souvent éloignés des sites du siège de la direction départementale sont encore nécessaires, notamment en matière d'accueil des nouveaux arrivants, ceux-ci étant très nombreux chaque année dans les abattoirs.

Mais quatre points critiques ont été identifiés qui nécessitent une réponse rapide et d'ampleur de l'Administration.

Le « turn-over » des agents dans certains abattoirs est d'une telle intensité qu'il constitue un facteur de déstabilisation des directions départementales qui doivent se mobiliser pour assurer des recrutements réguliers et assurer les suppléances, souvent sur les moyens humains du siège : la fidélisation des agents en poste en abattoirs est donc un enjeu majeur.

Les conditions d'hébergement des agents sont considérées comme insuffisantes dans un grand nombre de sites du fait de leur étroitesse, de leur qualité ou du manque d'équipements sanitaires.

Les dispositifs incitatifs mis en œuvre depuis une vingtaine d'année sous forme de « contrats locaux » entre abatteurs et État, devraient offrir de bonnes conditions aux agents des SVI en abattoirs mais n'apportent pas les garanties suffisantes dans un grand nombre de sites

La prévention des risques dans les abattoirs peut souvent progresser, mais c'est surtout le manque de disponibilité d'une médecine de prévention qui est le plus criant.

En conséquence, pour corriger les situations inquiétantes de certains services, l'accélération de la mise en œuvre du plan d'attractivité des métiers de l'inspection en abattoirs est indispensable et la mission propose des éléments d'amélioration.

L'hébergement des services d'inspection par les professionnels constitue aussi une urgence dans de nombreux sites mal dotés : un état des lieux national doit être mis en œuvre rapidement et les sites les plus indigents devront faire l'objet des actions correctives indispensables en ayant recours autant que nécessaire à des appuis spécialisés.

Mais il faut garantir aux agents des SVI de bonnes conditions d'hébergement dans le temps long : des normes réglementaires de nature des locaux mis à disposition, de surface et de qualité doivent être inscrits dans la réglementation sanitaire. Leur non-respect est de nature à remettre en cause la qualité de l'inspection, et donc l'agrément sanitaire de l'abattoir ; toute difficulté d'application justifie donc le recours à une médiation locale spécialisée.

En complément, et pour bien arrêter l'organisation locale et les conditions de fonctionnement entre les professionnels et SVI des abattoirs, le dispositif « protocole cadre, décliné en protocoles particuliers » devrait être découplé du dispositif de modulation de la redevance sanitaire et rendu dorénavant obligatoire dans tous les établissements d'abattage soumis à inspection permanente, et intégrer les mesures pouvant être appliquées pour les écarts abusifs.

Par ailleurs, la mission rappelle que les agents de l'État doivent bénéficier de mesures de prévention des risques complètes et mises régulièrement à jour ; vu leurs conditions de travail et les risques auxquels ils sont exposés, ce sujet est particulièrement sensible pour les agents des SVI en abattoirs. Les conditions d'accès à la médecine du travail se sont dégradées en départements et ces agents doivent cependant y avoir un accès facilité.

La formation initiale des nombreux nouveaux agents contractuels arrivant au sein des SVI en abattoirs, et la formation continue de tous ceux en service nécessitent le déploiement de formations plus adaptées que ce soit dans leur nature, leur localisation géographique et les facilités qui sont données aux agents d'y participer.

Les directions départementales qui comptent des SVI en abattoirs en difficulté ne peuvent plus répondre seules à cette préoccupation : l'échelon régional doit se mobiliser pour activer tous les leviers dont il dispose notamment en matière de coordination, d'offre et de suivi de la formation continue, mais également plus avant dans les domaines de la communication sur les métiers d'inspection en abattoirs, ainsi que sur des appuis collectifs ou individualisés via une professionnalisation des fonctions de coordonnateurs régionaux « abattoirs ». Les DRAAF bénéficient d'une vision économique globale de leur région et doivent y intégrer les difficultés que rencontrent les SVI au-delà de leur positionnement en qualité de responsable de budget opérationnel de programme.

Enfin, si l'inspection sanitaire en abattoirs est encadrée par des règlements européens relativement récents, les délégations de tâches de contrôles officiels aujourd'hui autorisées devraient être étendues, tout en réfléchissant et en travaillant à ce que devra être cette inspection sanitaire dans 10 ans.

[Lien pour télécharger le rapport](#) (111 pages)

06/12/2023 : [The Welfare of Birds at Slaughter in the United States](#)

Type de document : rapport de l'[Animal Welfare Institute](#)

Résumé en français (traduction) : **Protection des oiseaux lors de l'abattage aux États-Unis**

Il est nécessaire de réglementer la manipulation des oiseaux lors de l'abattage pour éviter la souffrance des animaux.

Au début des années 2000, des enquêtes secrètes menées par des organisations de protection des animaux ont révélé les mauvais traitements infligés aux poulets et aux dindes dans certains des plus grands établissements d'abattage de volailles du pays. Le ministère américain de l'agriculture (USDA) a réagi en publiant un avis en septembre 2005, rappelant à l'industrie avicole que les oiseaux "doivent être manipulés conformément aux bonnes pratiques commerciales (BPC), ce qui signifie qu'ils doivent être traités sans cruauté". Peu de temps après, l'USDA a commencé à délivrer des procès-verbaux aux usines observées en train de transgresser les BPC. Cependant, aucune réglementation supplémentaire n'a été rédigée. Dans la plupart des cas, le personnel d'inspection de l'USDA ne prend pas de mesures coercitives en cas de non-respect des BPC, même lorsqu'il s'agit d'abus intentionnels. Le présent rapport se fonde sur l'examen des dossiers de l'USDA relatifs aux BPC de l'industrie pour la manipulation des volailles. Les conclusions de la recherche sont les suivantes :

La réponse de l'USDA aux mauvais traitements infligés aux oiseaux a été inadéquate.

L'une des mesures du contrôle exercé par l'USDA sur la façon dont les oiseaux sont traités lors de l'abattage est le nombre de dossiers relatifs aux BPC (dossiers de non-conformité et mémorandums d'entretien, examinés ci-dessous) que l'USDA envoie aux abattoirs. Selon cette mesure, les contrôles ont fluctué, tout en augmentant progressivement dans l'ensemble, depuis 2006, date à laquelle l'USDA a commencé à examiner régulièrement le respect des BPC. Toutefois, entre 2020 et 2022, près de la moitié (45 %) des abattoirs fédéraux de volailles n'ont fait l'objet d'aucune notification de la part de l'USDA pour non-respect des BPC, alors que ces établissements traitent et abattent chaque année plusieurs millions de volailles. L'USDA a émis des enregistrements pour 979 incidents dans d'autres établissements au cours de cette période, mais les inspecteurs n'ont pris des mesures pour mettre fin aux mauvais traitements infligés aux oiseaux que dans 119 cas (12 %). Compte tenu de ces faits, l'Animal Welfare Institute (AWI) a conclu que l'USDA ne prend pas au sérieux la prévention des mauvais traitements infligés aux oiseaux lors de l'abattage et semble avoir créé le programme de surveillance des BPC principalement pour apaiser les inquiétudes du public et du Congrès. Les propres dossiers de l'USDA démontrent la nécessité d'une réglementation. Ils font état d'incidents au cours desquels des centaines, voire des milliers, d'oiseaux ont beaucoup souffert en raison de violations des BPC de l'industrie. Les exemples de cruauté intentionnelle abondent. À de nombreuses reprises, des employés d'abattoirs ont été observés en train de jeter, de donner des coups de pied et des coups de poing à des oiseaux.

Les dossiers de l'USDA démontrent également que sa stratégie de conformité volontaire a été inefficace.

Les dossiers montrent que certaines usines de volaille ont été citées à plusieurs reprises pour des violations identiques ou similaires des BPC de l'industrie. En outre, comme indiqué plus haut, près de la moitié des usines de volaille inspectées au niveau fédéral n'ont reçu aucun dossier entre 2020 et 2022, bien qu'elles aient manipulé plusieurs millions de volailles au cours de cette période. Les enquêtes clandestines menées par les organisations de protection des animaux documentent les cas de mauvais traitements infligés aux oiseaux et la nécessité d'une réglementation. Les groupes de protection des animaux ont continué à mener des enquêtes sous couverture qui documentent les

mêmes types d'abus que ceux découverts près de vingt ans auparavant, démontrant ainsi que la stratégie de l'USDA consistant à laisser l'industrie de la volaille s'autosurveiller a échoué. Les vidéos capturées au cours des enquêtes suggèrent que les mauvais traitements infligés aux oiseaux sont une pratique courante, du moins dans certains établissements d'abattage.

Les établissements d'abattage et leurs employés subissent rarement les conséquences de la négligence et de la cruauté envers les oiseaux.

Les directives internes de l'USDA exigent des inspecteurs fédéraux qu'ils prennent des mesures de contrôle réglementaire - telles que l'arrêt de la chaîne d'abattage - uniquement en cas de violations répétées des BPC et de perte de contrôle du processus d'abattage. Lorsque des cas flagrants d'abus se produisent, le personnel fédéral a pour instruction d'envoyer une lettre de préoccupation (LOC) à la direction de l'établissement et aux fonctionnaires "appropriés" de l'État ; cependant, entre 2020 et 2022, seules cinq LOC ont été émises, et aucune n'a été envoyée aux forces de l'ordre locales. Sur les plus de 40 incidents de maltraitance décrits dans le tableau 1 de l'annexe, aucun n'a donné lieu à une inculpation pour cruauté envers les animaux par les forces de l'ordre. L'USDA n'a pris aucune mesure en réponse aux efforts répétés de l'AWI pour convaincre le département d'adopter des réglementations ou de réviser ses directives afin de réduire les incidents de cruauté et de responsabiliser les abattoirs.

Résumé en anglais (original) : *Regulation of the Handling of Birds at Slaughter Is Needed to Prevent Animal Suffering*

Undercover investigations by animal protection organizations in the early 2000s exposed mistreatment of chickens and turkeys in some of the nation's largest poultry slaughter establishments. The USDA responded by issuing a Notice in September 2005, reminding the poultry industry that birds "must be handled in a manner that is consistent with good commercial practices [GCP], which means they should be treated humanely." Shortly thereafter, the USDA began issuing records to plants observed violating GCP. However, no additional regulations were written. As a result, compliance with GCP remains effectively voluntary; in most cases, USDA inspection personnel do not take enforcement action for violations, even when intentional abuse is involved. This report is based on a review of USDA records related to industry GCP for poultry handling. Findings of the research include the following:

The USDA's response to the mistreatment of birds has been inadequate.

One measure of the USDA's oversight of the treatment of birds at slaughter is the number of GCP records (Noncompliance Records and Memorandums of Interview, discussed below) the USDA issues to slaughter plants. By this measure, oversight has fluctuated—but increased gradually overall—since 2006, when the USDA began regularly reviewing compliance with GCP. However, between 2020 and 2022, nearly one-half (45%) of federal poultry plants were issued no records whatsoever by the USDA for noncompliance with GCP—despite the fact that these plants annually handle and slaughter many millions of birds. The USDA did issue records for 979 incidents in other plants during this period, but inspectors took action to stop the abuse of birds in only 119 (12%) of such incidents. Given these facts, AWI has concluded that the USDA is not serious about preventing mistreatment of birds at slaughter, and appears to have created the GCP oversight program mainly to dampen public and congressional concerns. The USDA's own records document the need for regulation. The records document incidents in which hundreds—sometimes thousands—of birds suffered greatly due to violations of industry GCP. Examples of intentional cruelty abound. On numerous occasions, slaughter plant workers have been observed throwing, kicking, and punching birds.

USDA records also demonstrate that its strategy of voluntary compliance has been ineffective.

The records show that some poultry plants have been cited repeatedly for the same or similar violations of industry GCP. Further, as noted above, nearly half of federally inspected poultry plants were issued no records from 2020 through 2022, despite handling many millions of birds over this period.

Undercover investigations by animal protection organizations document incidents of bird mistreatment and the need for regulation.

Animal protection groups have continued to conduct undercover investigations that document the same types of abuse uncovered nearly two decades before, demonstrating that the USDA strategy of allowing the poultry industry to police itself has failed. Video captured during the investigations suggests that abuse of birds is common practice, at least at some slaughter establishments.

Slaughter establishments and their workers rarely experience consequences for bird neglect and cruelty.

USDA internal directives require federal inspectors to take regulatory control actions—such as stopping the slaughter line—only when there are repeated occurrences of GCP violations and a loss of control of the slaughter process. When egregious instances of abuse occur, federal personnel are instructed to send a Letter of Concern (LOC) to establishment management and to “appropriate” state officials; however, between 2020 and 2022, only five LOCs were issued, and none were sent to local law enforcement. Of the more than 40 incidents of abuse described in Table 1 of the Appendix, none resulted in animal cruelty charges brought by law enforcement. The USDA has taken no action in response to AWI’s repeated efforts to convince the department to adopt regulations or revise its directives in order to reduce incidents of cruelty and hold slaughter plants.

21/11/2023 : Global Trends in Halal Food Standards: A Review

Type de document : revue scientifique publiée dans [Foods](#)

Auteurs : J. Akbar, M. Gul, M. Jahangir, M. Adnan, S. Saud, S. Hassan, T. Nawaz, S. Fahad

Résumé en français (traduction) : **Revue sur les tendances mondiales des normes alimentaires halal**

La demande d'aliments éthiques est en hausse, et les aliments halal jouent un rôle important dans cette tendance. Cependant, les normes halal varient d'un pays à l'autre, ce qui peut avoir des conséquences importantes. Plusieurs organismes de certification halal peuvent approuver des produits alimentaires, mais ils donnent souvent la priorité aux réglementations nationales plutôt qu'à l'alignement international. Pour étudier les similitudes et les différences entre les normes halal, nous avons procédé à une analyse critique de diverses normes, notamment les normes halal du Pakistan, l'Institut de normalisation et de métrologie des pays islamiques, le Majlis Ugama Islam Singapore, le Majelis Ulama Indonesia, l'Organisation de normalisation du CCG, le Jabatan Kemajuan Islam Malaysia, les lignes directrices générales de l'ANASE et les normes halal de la Thaïlande, de l'Iran et de Brunei, au moyen d'une enquête bibliographique. Bien qu'il existe des points communs, les différences découlant des diverses écoles de pensée islamique posent des problèmes aux autorités de réglementation, aux consommateurs et aux producteurs de denrées alimentaires. Les questions controversées concernent l'étourdissement, l'abattage, les animaux aquatiques, les insectes et les exigences en matière d'étiquetage. Par exemple, toutes les normes, à l'exception de l'OSG, autorisent les abatteurs non musulmans, et l'étourdissement est autorisé dans toutes les normes, à l'exception de celle du Pakistan. Ces disparités soulignent la nécessité de normaliser et d'harmoniser l'industrie alimentaire halal afin de répondre à la demande croissante d'aliments éthiques.

Résumé en anglais (original) : The demand for ethical foods is rising, with halal foods playing a significant role in this trend. However, halal standards vary globally, which can have substantial

implications. Multiple Halal Certification Bodies (HCBs) can approve food products but they often prioritize national regulations over international alignment. To explore the similarities and differences in halal standards, we conducted a critical analysis of various standards, including Pakistan's halal standards, the Standards and Metrology Institute for Islamic Countries, Majlis Ugama Islam Singapore, Majelis Ulama Indonesia, GCC Standardization Organization, Jabatan Kemajuan Islam Malaysia, ASEAN General Guideline, and the halal standards of Thailand, Iran, and Brunei, through a literature survey. While some commonalities exist, differences stemming from various Islamic schools of thought pose challenges for regulators, consumers, and food producers. Controversial issues include stunning, slaughtering, aquatic animals, insects, and labeling requirements. For example, all standards except the GSO allow non-Muslim slaughterers, and stunning is permitted in all standards except those of Pakistan. These disparities underscore the need for standardization and harmonization in the halal food industry to meet the growing demand for ethical foods.

Autres thématiques CNR

[07/12/2023 : La face très sombre du marché des cuisses de grenouille](#)

Type de document : article publié dans [Le Monde](#) (édition abonnés)

Auteur : Mathilde Gérard

Extrait : Une enquête de l'ONG PETA montre les conditions de capture et d'abattage d'amphibiens en Indonésie, premier exportateur mondial, dont le principal marché est la France.

La réputation de « frog eaters » des Français n'est pas qu'un cliché : si la consommation de cuisses de grenouille reste marginale, son impact ne l'est pas. La France est le premier pays importateur de grenouilles dans le monde, et, loin de l'image de produits du terroir, celles-ci proviennent en très grande majorité d'Indonésie – une consommation qui affecte les écosystèmes et se fait au prix de souffrances animales. Plusieurs études scientifiques ont déjà démontré la pression exercée par ce commerce sur les populations de batraciens en Europe et en Asie.

Une enquête [publiée jeudi 7 décembre par l'organisation PETA](#) (People for the Ethical Treatment of Animals), à laquelle Le Monde a eu accès, éclaire cette fois les conditions de capture et d'abattage d'amphibiens en Indonésie, premier exportateur mondial de cuisses de grenouille. Courant 2023, les enquêteurs de PETA Asie se sont présentés, en tant que visiteurs, dans sept centres de capture et d'abattage de grenouilles à Java, à Bali et à Sumatra. « Ce que l'on voit sur les images que nous avons filmées, c'est ce qui a bien voulu être montré à des visiteurs extérieurs », précise Jason Baker, vice-président des campagnes internationales de PETA. Certaines des images ont été tournées en caméra cachée, d'autres ont été filmées au su des opérateurs de ces centres. [fin de la partie disponible sans abonnement]